

Université de Paris X-Nanterre
Ecole Doctorale « Economie,
Organisations, Sociétés »

Diplôme d'Etudes Approfondies
Enquête sur le Dispositif Studio-P.J.J.,
structure de la Protection Judiciaire de la
Jeunesse

Par Monsieur Raphaël Tournyol du Clos

Mutations des Sociétés Contemporaines : Dynamiques familiales, professionnelles et territoriales.

Option : Populations, sociétés et développement.

Sous la direction de Madame la Professeur Maria-Eugenia Cosio-Zavala

Session de : octobre 2003.

L'université de Paris-X n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans les mémoires : Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

Ce mémoire est dédié à Emilie et à Damien qui sont loin.

Je voudrais remercier Maria Cosio pour cette super opportunité.

Merci à Madame Faure, Monsieur Moïse, Madame Prada et Monsieur Ilson pour leur accueil plus que chaleureux et pour tous ces moments passés à discuter.

Merci à tous les 'jeunes' du Studio-P.J.J. qui tous ont bien voulu m'accepter.

Merci à tous ceux qui ont bien voulu passer devant le micro.

Merci à Danielle pour toutes ces soirées.

Merci à Monsieur Tournyol pour les correspondances internet

Merci à Thimy, Olivier et Jimmy pour leur soutien.

Merci à Emilie et Damien.

Introduction

Ce travail de D.E.A. est le résultat d'une recherche qui a duré six mois dans un service éducatif dépendant de la Protection Judiciaire de la Jeunesse : le Studio-P.J.J.¹. L'objectif de cette étude est de cerner les pratiques éducatives propres à l'institution étudiée. Ce rapport correspond à la première étape d'une étude plus générale sur le devenir des jeunes qui ont été placés dans cette structure.

L'étude sur le devenir a plusieurs objectifs. Le premier objectif est la connaissance du devenir des jeunes. Le deuxième objectif est de connaître le ressenti des jeunes vis à vis du placement notamment par rapport aux méthodes éducatives et par rapport au soutien qu'ils ont reçu. Le troisième objectif est d'évaluer par le biais du ressenti l'impact du placement. Ces trois objectifs s'insèrent dans la perspective de recherche définie dans le projet d'étude :

‘Ces avancées dans la connaissance du devenir des ‘mineurs protégés’ sont extrêmement importantes pour les professionnels de la P.J.J.-secteur public mais il reste nécessaire de les approfondir et de poursuivre les recherches pour affiner les résultats concernant spécifiquement les mineurs suivis par l'institution si l'on veut :

-faire évoluer le regard, généralement très pessimiste, porté sur les jeunes dont la plupart sont en très grande difficulté personnelle, familiale, sociale ;

-développer des pratiques professionnelles mieux adaptées, susceptibles de favoriser leur développement personnel et leur insertion sociale et professionnelle.

¹ Cette structure de la Protection Judiciaire de la Jeunesse accueille des jeunes en difficultés qui ont entre 16 et 21 ans.

Dans cette triple perspective (améliorer les connaissances, faire évoluer les représentations, développer des pratiques adaptées), le CNFE-P.J.J.² se propose de mettre en place un dispositif pour aider les services de la P.J.J. qui le souhaitent à réaliser des études sur le devenir des mineurs dont ils ont la charge.³

L'étude globale a été entreprise à la suite d'une convention entre le CNFE-P.J.J. et l'université de Paris-X Nanterre (laboratoire du CERPOS). J'ai pu être affecté à cette étude étant donné ma double formation : une formation universitaire et une formation dans l'éducation spécialisée.

Le travail présenté ici est donc la première partie de l'étude. L'étude générale donnera lieu à une thèse. Ce premier travail se justifie par les hypothèses et objectifs mis en avant par la convention de recherche et par le comité scientifique qui parraine cette étude. L'étude se focalise sur un centre spécifique. L'hypothèse qui fonde cette étude est la suivante : le Studio-P.J.J. est un dénominateur commun et fédérateur, dans le parcours institutionnel des jeunes. Il est dénominateur commun grâce à la durée et au mode de prise en charge développé au sein de celui-ci. Nous émettons aussi l'hypothèse que cette structure est un lieu où le jeune peut reconstituer son identité. Sans ces hypothèses, cette étude ne pourrait fonctionner : on ne pourrait pas quantifier et globaliser le devenir de jeunes qui n'ont pas eu les mêmes expériences.

Le travail de D.E.A. répond à cette interrogation : pourquoi le Studio-P.J.J. est-il un dénominateur commun ? L'hypothèse qui tient lieu de fil conducteur est la suivante : le Studio-P.J.J. est un dénominateur commun grâce aux techniques éducatives développées par l'équipe. Pour une plus grande rigueur scientifique, il aurait fallu que le fonctionnement du centre eût été étudié pendant que la génération dont le devenir nous intéresse, celle qui a été placée il y a plus de dix ans, y résidait. Mais la stabilité du fonctionnement du centre et de son personnel éducatif nous a permis en étudiant le mode de fonctionnement du centre aujourd'hui d'en extrapoler son fonctionnement d'hier. Cette extrapolation est rendue possible par l'importance de la transmission générationnelle dans le centre : les éducateurs travaillent beaucoup avec les anciens résidents qui assurent la continuité du message du Studio-P.J.J.. La stabilité du fonctionnement est aussi due à la 'sédentarité' de l'équipe qui n'a pas changé depuis treize ans. Nous allons à travers cette étude décrypter les techniques éducatives de

² Centre national de formation et d'études-Protection judiciaire de la jeunesse.

³ Extrait de 'Etude du devenir des jeunes suivis par la protection judiciaire de la jeunesse. Projet de mise en place d'un dispositif d'appui aux établissements et services de la P.J.J.'

Studio-P.J.J. pour répondre à la problématique suivante : en quoi le lieu étudié est-il spécifique ? Nous allons aussi à travers cette étude observer le groupe des jeunes en essayant de comprendre leur cheminement au sein de la structure. Cette compréhension permet de répondre à la question suivante : quel est l'impact de cette institution sur les jeunes pendant leur placement ?

Pour ce faire, nous avons procédé à une enquête de terrain. La méthodologie employée est l'observation participante. Cette technique comprend deux phases : l'observation et l'entretien. Cette approche appliquée par le biais de l'immersion permet de pénétrer un groupe et une institution. La volonté d'immersion au sein d'une structure s'appuie sur les techniques développées par l'Ecole de Chicago. L'analyse des données recueillie lors de l'observation s'est faite par le spectre de l'approche individualiste méthodologique, de l'approche déterministe et de l'approche interactionniste. Le cadre théorique des entretiens est inspiré de la méthode d'écoute active et méthodique développé par Pierre Bourdieu⁴.

L'approche par l'individualisme méthodologique se justifie par l'intérêt porté dans cette étude pour le ressenti individuel des jeunes et des éducateurs. C'est celui-ci qui est au fondement de la recherche. Il serait dommage de ne pas exploiter cet outil. La deuxième approche utilisée est le déterminisme. Cette approche est souvent opposée à l'individualisme méthodologique. Or, cette approche permet de rétablir l'équilibre dans l'analyse en la décentrant de l'individu et en se focalisant sur la structure. L'approche déterministe permet de montrer l'importance de la structure (la société globale, la P.J.J., le quartier, la famille) dans la vie des jeunes. La dernière approche : l'interactionnisme, permet quant à elle de montrer l'interaction entre les groupes. L'étude de ces interactions est primordiale étant donné que ce sont ces interactions entre l'équipe éducative et les jeunes qui fondent le travail éducatif. Les entretiens sont aussi primordiaux. Ils permettent grâce à la technique de l'écoute active et méthodique de rendre compte avec précision du ressenti des interviewés en mettant en avant leur parole. Dans cette étude, la majorité des entretiens sont reproduits dans leur intégralité. Ils ont été légèrement modifiés dans leur forme pour permettre une meilleure lisibilité.

Nous allons dans l'avant propos présenter brièvement le système de Protection de l'enfance. Dans une première partie, nous définirons le cadre et la méthode

⁴ Toutes ces notions seront développées dans la deuxième sous partie de la première partie. -I. 2)-

d'enquête, dans une seconde partie nous présenterons le Studio-P.J.J., puis dans la troisième les jeunes qui y sont pris en charge. Dans une quatrième partie, nous étudierons le fonctionnement du Studio-P.J.J.. Dans une cinquième et dernière partie, nous analyserons les outils éducatifs.

Avant Propos.

Nous allons rappeler, dans un premier temps, les différents modes d'intervention de la protection de l'enfance. En France, il existe deux systèmes de protection : la protection administrative et la protection judiciaire.

La protection administrative est une des missions spécifiques de l'A.S.E.⁵. Elle est définie par l'article L.121-2 du Code de l'action sociale et des familles⁶. Des mesures sont mises en œuvre dans le cadre de cette loi quand il n'y a pas de danger immédiat pour l'enfant mais qu'il existe tout de même des problèmes quant à son épanouissement. Pour la mise en place d'une mesure administrative, il faut obligatoirement l'accord de la famille, cet accord est formalisé par un contrat signé entre la famille et l'administration. La mesure prise à la suite du contrat ne peut excéder un an renouvelable. Il existe quatre types de mesures : le placement (auprès d'un tiers digne de confiance ou d'un service départemental c'est-à-dire un foyer dépendant de l'A.S.E.), le soutien par le milieu ouvert (des éducateurs visitent régulièrement le domicile de la famille concernée), l'aide d'une travailleuse familiale ou enfin des aides financières.

La protection judiciaire est fondée sur deux textes : l'article 375 et s. du Code civil⁷ et l'ordonnance du 2 février 1945. L'article 375 du Code civil concerne l'assistance éducative, l'ordonnance du 2 février 1945 définit le droit pénal des mineurs. La

⁵ A.S.E. : Aide Sociale à l'Enfance

⁶ « Dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, le département participe aux actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, qui peuvent prendre une ou plusieurs des formes suivantes :

1° Actions tendant à permettre aux intéressés d'assurer leur propre prise en charge et leur insertion sociale ;

2° Actions dites de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu ;

3° Actions d'animation socio-éducatives.

Pour la mise en œuvre des actions mentionnées au 2° ci-dessus, le président du conseil général habilite des organismes publics ou privés dans les conditions prévues aux articles L.313-8, L.313-8-1 et L.313-9.

⁷ « Si la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non émancipé sont en danger, ou si les conditions de son éducation sont gravement compromises, des mesures d'assistance éducative peuvent être ordonnées par justice à la requête des père et mère conjointement, ou de l'un d'eux, de la personne ou du service à qui l'enfant a été confié ou du tuteur, du mineur lui-même ou du ministère public. Le juge peut se saisir d'office à titre exceptionnel. Elles peuvent être ordonnées en même temps pour plusieurs enfants relevant de la même autorité parentale. La décision fixe la durée de la mesure sans que celle-ci puisse, lorsqu'il s'agit d'une mesure éducative exercée par un service ou une institution, excéder deux ans. La mesure peut être renouvelée par décision motivée. » art.375

protection judiciaire est décidée par le juge des enfants. Ce dernier s'appuie sur l'article 375 du Code civil quand il y a un danger immédiat pour l'enfant. Dans le cadre de la protection judiciaire d'un jeune, le juge peut imposer deux types de mesure : une mesure de placement ou une mesure de milieu ouvert (A.E.M.O.) dont la mission est définie par l'article 375-2⁸. Le Code civil précise que le juge doit rechercher l'adhésion, par la famille, à la mesure choisie. Celle-ci peut être exécutée par l'A.S.E. ou la P.J.J. en fonction de la décision du juge. La P.J.J. a réalisé 117 975 mesures d'accompagnement de mineurs en danger en 2001⁹. Une mesure ne peut excéder deux ans. Elle peut être renouvelée uniquement si la demande est motivée par l'équipe éducative, par le jeune ou par le juge.

Les mesures prises dans le cadre de l'ordonnance de 1945 concernent le traitement des mineurs délinquants. La P.J.J. est le seul organisme à réaliser les mesures : en 2001, 68 394 mesures de prise en charge de mineurs délinquants ont été suivies par la P.J.J.¹⁰. Ces mesures sont dites de protection car elles ont un fondement préventif et éducatif : les juges pour enfant doivent privilégier les outils éducatifs par rapport aux outils éducatifs. Un autre élément fondamental est l'exception de minorité. Les peines d'emprisonnement étaient jusqu'en septembre 2002 plafonnées à la moitié de la peine encourue par un individu majeur. La dernière modification a abaissé l'âge de la responsabilité pénale. L'âge de l'irresponsabilité, c'est-à-dire l'âge de la non-imputabilité absolue, est abaissé de treize ans à dix ans. Aujourd'hui si le jeune délinquant a entre dix et treize ans, il reçoit normalement des sanctions éducatives mais si les actes sont très graves, il peut se voir infliger des sanctions pénales. S'il a entre treize et seize ans, il bénéficie de la non-imputabilité relative c'est-à-dire que la responsabilité pénale et la sanction pénale sont amoindries. Si le mineur a plus de seize ans, l'excuse de minorité devient facultative. De plus, la modification de l'ordonnance de 1945 limite la compétence du juge des enfants : il n'est plus compétent ni pour les mineurs de plus de seize ans et ni pour les mineurs qui risquent une peine de plus de sept ans de prison. La justice des mineurs est donc sujette à des bouleversements importants au niveau de sa philosophie et de ses fondements : la

⁸ « Chaque fois qu'il est possible, le mineur doit être maintenu dans son milieu actuel. Dans ce cas, le juge désigne, soit une personne qualifiée, soit un service d'observation, d'éducation ou de rééducation en milieu ouvert, en lui donnant mission d'apporter aide et conseil à la famille, afin de surmonter les difficultés matérielles ou morales qu'elle rencontre. Cette personne ou ce service est chargé de suivre le développement de l'enfant et d'en faire rapport au juge périodiquement. » art.375-2

⁹ Brochure : direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, octobre 2002

¹⁰ Brochure : op. cit.

conception de la minorité et le regard sur la délinquance sont les bases du droit des mineurs. Ces modifications législatives n'ont pas encore ébranlé le fondement éducatif de la mission du juge des enfants qui dispose toujours d'une palette de mesures au pénal et au civil comme les T.I.G.¹¹, contrôle judiciaire, centres éducatifs restreints, centres de placement immédiat...

Le dernier dispositif, que le juge pour enfant peut mettre en oeuvre, est celui fixé par le décret n°75-96 du 18 février 1975 qui définit les modalités de mise en oeuvre d'une action de protection judiciaire en faveur des jeunes majeurs.¹² L'origine de ce décret qui étend la protection judiciaire est une conséquence de l'abaissement de l'âge de la majorité de 21 ans à 18 ans en 1974. Cette réforme avait laissé un vide juridique quant à la prise en charge des 18-21 ans : au lendemain de l'abaissement de la majorité les jeunes en difficulté s'étaient trouvés sans aucun soutien.

¹¹ T.I.G. : travail d'intérêt général

¹² Art.1^{er}. Jusqu'à l'âge de vingt et un ans, toute personne majeure ou mineure émancipée éprouvant de graves difficultés d'insertion sociale à la faculté de demander au juge des enfants la prolongation ou l'organisation d'une action de protection judiciaire.

Le juge des enfants peut alors prescrire, avec l'accord de l'intéressé, la poursuite ou la mise en oeuvre, à son égard, d'une ou de plusieurs des mesures suivantes, dont il confie l'exécution soit à un service ou établissement privé habilité :

Observation par un service de consultation ou de milieu ouvert ;

Action éducative en milieu ouvert ;

Maintien ou admission dans un établissement spécialisé assurant des fonctions d'accueil, d'orientation, d'éducation ou de formation professionnelle.

Il peut sous les mêmes conditions, modifier les modalités d'application de la mesure.

2. L'établissement ou le service chargé de l'exécution de la décision adresse trimestriellement au juge des enfants un rapport sur le comportement du bénéficiaire de la mesure. Il informe, en outre sans délai ce magistrat de tout événement de nature à entraîner la modification ou la cessation de l'action entreprise.

3. Cette mesure prend fin à l'expiration du délai fixé en accord avec l'intéressé ou lorsque celui-ci atteint l'âge de vingt et un ans. Il y est de plus mis fin à tout moment soit à l'initiative du juge des enfants, soit de plein droit à la demande du bénéficiaire.

I Cadre et méthode d'enquête.

1) Le déroulement de l'enquête.

1.1.) La prise de contact.

Cette enquête est réalisée dans un lieu spécifique. C'est un lieu dans lequel des jeunes sont placés par autorité judiciaire. Il y a donc, pour les enquêteurs, un cadre à respecter avec des contraintes et des obligations. Ces obligations sont à la fois imposées par la loi (la réserve et le secret professionnel) et par la déontologie. Les jeunes placés sont dits 'en souffrance' ; il serait donc inadmissible de créer, par une intervention maladroite et inadaptée, encore plus de souffrance.

J'ai commencé par prendre contact avec l'équipe éducative et avec le groupe des jeunes. Le premier contact avec l'équipe éducative, étant donné sa position de demandeuse vis-à-vis de l'enquête, a été très naturel et facile. Après avoir précisé les objectifs de mon intervention, il m'a été proposé de revenir un jour où tous les jeunes seraient au Studio-P.J.J. pour me présenter. J'ai donc été invité la semaine suivante au repas du lundi et la directrice m'a présenté à tous les jeunes. J'ai, tout de suite, été plongé *in situ* dans la vie du centre. Les jeunes se sont montrés d'emblée ouverts et curieux vis-à-vis du travail que j'allais faire. Un des jeunes m'a, par exemple, accueilli en me disant qu'il était disponible pour répondre à toutes mes questions mais que celles-ci ne devaient pas être trop personnelles. A ma surprise, il a, tout de suite, poursuivi en me racontant des détails très intimes de sa vie. La qualité de l'accueil, de la part des jeunes et des professionnels est en grande partie due au soutien de l'équipe éducative qui a d'emblée cru dans l'enquête et s'est investie dans celle-ci. Ce lien de confiance a 'transpiré' et a été décelé par les jeunes qui me l'ont immédiatement accordé.

Ce lien de confiance s'est renforcé par le fait que je suive également une formation d'éducateur spécialisé. Grâce à cette formation, j'ai acquis quelques connaissances me facilitant mon travail d'enquête et me permettant de mieux pénétrer les enjeux du Studio-P.J.J. et sa dynamique. Elle m'a aussi donné quelques clefs pour mieux appréhender les éducateurs et leur travail, les jeunes et leur situation. Elle m'a appris à ne pas poser de questions trop directes, embarrassantes ou incluant un jugement de

valeur, à ne pas être trop centré sur la recherche, à ne pas être trop exigeant et à prendre en compte le facteur humain. Prendre en compte le facteur humain signifie : ne pas réduire les personnes enquêtées à des variables statistiques dont on se sert pour extraire des typologies grâce auxquelles on peut ensuite créer des raisonnements. Ces attitudes peuvent paraître naturelles mais elles ont besoin d'être travaillées ou du moins d'être portées à la conscience parce que, avec ce type de terrain, une erreur, surtout dans les premiers temps, serait très préjudiciable pour la suite du travail.

1.2.) L'investissement.

La formation d'éducateur m'a aussi permis de m'intégrer sans difficulté dans la vie du centre. Je venais au Studio-P.J.J. deux à trois journées par semaine. Je suivais la journée normale de l'équipe éducative et participais à la vie du centre : j'assistais aux repas, aux échanges, aux confidences, aux remontrances des éducateurs. J'ai beaucoup discuté avec les jeunes et avec les éducateurs, en groupe et en particulier. J'ai participé aux sorties sportives et culturelles organisées par l'éducatrice. Je suis allé régulièrement au Studio-P.J.J. de mai à octobre 2003.

Lors de cet investissement dans le terrain d'enquête, je n'ai jamais dissimulé mon statut d'étudiant et mon intérêt à être présent (la recherche). Je me suis aussi présenté comme individu et pas seulement comme une fonction : un chercheur en socio-démographie, ce qui m'a permis d'accéder à l'intime.

1.3.) L'enquête.

Pour réaliser l'enquête, j'ai utilisé la méthode de l'observation participante. Celle-ci comporte une dimension 'naturelle' : la participation à la vie quotidienne ; et une dimension 'formelle' : les entretiens et leurs protocoles.

J'ai pu commencer la dimension naturelle de l'enquête dès mes premiers jours dans l'institution. La position de l'enquêteur dans l'observation participante est une position active. Il doit s'intégrer dans un milieu. Cette immersion dans un 'ensemble populationnel' ne peut pas se faire par la passivité c'est-à-dire en ne prenant en compte que la dimension de l'observation. Il doit participer aux conversations et susciter le débat pour se retrouver *in situ*. Une fois cette position symbolique atteinte, il peut alors

recevoir les impressions, les réflexions, les questions et doutes des 'ensembles populationnels' étudiés.

Le recueil des données est un travail qui s'effectue avec des matériaux variés. On est amené à travailler sur l'informel, le sous-entendu et la dynamique de groupe. Tout un pan de la dynamique de groupe échappe à l'appréciation de l'équipe éducative. Cette dynamique étant en partie inconsciente et involontaire, elle doit donc être décelée par un travail d'observation du chercheur et non par un questionnaire.

Ce travail d'observation nécessite un support : un 'journal d'enquête'. À la fin de chaque journée, j'écrivais un compte-rendu sur tous les événements, toutes les discussions et sur mes impressions. Il permet de ne pas oublier les conversations, les détails de la journée et de s'imprégner du lieu. Je n'ai pas non plus dissimulé aux jeunes l'existence de ce cahier, c'est d'ailleurs devenu le sujet de boutade : 'Attention ! Il y a Raphaël qui va noter ça.'

La deuxième dimension -les entretiens- a pu être initiée après quelques mois. Je voulais réaliser des entretiens semi-directifs avec les jeunes, l'équipe et les partenaires en espérant que ceux-ci me livreraient leur état d'esprit.

Les entretiens avec les jeunes devaient évoquer plusieurs dimensions : leur vécu institutionnel et leurs impressions sur celui-ci ; leur vécu au Studio-P.J.J. et les étapes qu'ils avaient traversées ; leurs impressions sur le Studio-P.J.J. et sur le fonctionnement général de la P.J.J.. Pendant les entretiens, sont évoqués les rapports à la famille, à la psychothérapie et aux éducateurs du milieu ouvert.

Les entretiens avec l'équipe du Studio-P.J.J. avaient pour but de cerner son identité. Pour ce faire, il faut comprendre qui sont les membres de l'équipe c'est-à-dire connaître leur formation, leur parcours, leur vision du Studio-P.J.J., la vision de leur travail au Studio-P.J.J., la vision qu'ils ont des jeunes, les apports de leur parcours professionnel et institutionnel c'est-à-dire ce qu'ils gardent de leur expérience passée et ce qu'ils rejettent du passé ; l'objectif ultime des entretiens étant d'essayer de définir les différentes identités professionnelles.

Les partenaires interrogés représentent deux institutions principales la pédopsychiatrie et le Ministère de la justice. Les entretiens avec ceux-ci avaient pour objet de comprendre le cheminement de la construction du partenariat et les objectifs de celui-ci. Ils avaient aussi pour but de comprendre le fonctionnement du Studio-P.J.J., qui existe dans sa forme actuelle grâce à ce travail en réseau.

Pour réaliser ces entretiens, j'ai attendu quatre mois. Ce temps d'attente a été nécessaire pour plusieurs raisons :

La première raison est que ce laps de temps m'a permis de cibler mes entretiens. J'ai pu répondre moi-même à de nombreuses questions par le biais des observations et des discussions informelles. J'ai posé certaines questions dont je connaissais la réponse pour laisser le soin aux personnes interrogées de mettre des mots sur leurs actions. De plus, le fait de connaître les membres de l'équipe m'a permis de réserver la primeur de quelques questions pour les entretiens : par exemple, la question de l'épanouissement professionnel au Studio-P.J.J. a été spécialement réservée pour les entretiens.

La deuxième raison importante qui explique ce délai a été la nécessité de gagner la confiance des différents membres de l'équipe et des jeunes. C'est grâce à cette confiance que j'ai pu accéder à l'intime et aux ressentis non stéréotypés des personnes interviewées. Ce lien de confiance se révèle à double tranchant étant donné que les interviewés qui se livrent, attendent en retour une transcription fidèle et une interprétation honnête de leur parole.

2) Le soutien théorique.

2.1.) Le cadre théorique fourni par l'école de Chicago.

2.1.1) L'observation participante.

La méthode de l'observation participante a été développée pour la première fois dans Street corner society. La structure d'un quartier italo-américain de W.F. Whyte. L'objet du livre est une étude d'un quartier italien à Boston à la fin des années Trente. Pour atteindre les objectifs fixés par le projet d'enquête, W.F. Whyte innove une nouvelle approche. Cette approche a un fondement méthodologique qui permet de récolter les données et un fondement théorique qui permet l'analyse de ces données. Pour recueillir les données, l'auteur développe la méthode de l'observation participante. En effet, celui-ci a vécu, pendant trois ans, dans le quartier étudié presque en immersion totale. Le concept d'immersion totale et plus généralement celui de l'observation participante sont les éléments centraux de l'œuvre. Ils permettent à l'auteur de faire une étude chronologique *in situ* c'est-à-dire une étude sur et dans un

quartier et inscrite dans un espace temporel donné. Par ces approches, il étudie son terrain en conservant la dynamique qui lui est propre. Cette dynamique est créée par des facteurs sociaux, économiques, historiques, individuels et collectifs qui influent chacun de manière différente sur la vie de Cornerville (le North End de Boston). W.F. Whyte simplifie le postulat de sa démarche pour rendre compte le mieux possible de la totalité et de la globalité du réel, en énonçant qu'il vaut mieux : « faire un film qu'une photographie .» Ce « film » est réalisable seulement par l'immersion dans la communauté. Elle lui permet d'être dans une posture favorable grâce à laquelle il peut recueillir des témoignages et observer les différentes interactions entre les habitants du quartier. Pour se mettre dans la posture demandée par l'observation participante, l'auteur a pleinement participé à la vie du quartier par le biais, notamment, des associations du quartier. Il est devenu, par exemple, secrétaire du club de la communauté italienne du quartier de Cornerville. Il a pris, pour assurer son autonomie et son immersion, des cours d'italien. Il a aussi participé à des moments forts de la vie du quartier comme une fraude électorale. Ces moments lui ont permis d'établir des liens de confiance.

Une fois son intégration dans la communauté obtenue, il entame le recueil des données. La technique de l'observation participante lui permet de travailler par observation et entretiens informels. Il n'officialise ni les entretiens, ni les moments d'observation. Il note toutes ses conversations et observations le soir en rentrant chez lui. A partir de celles-ci, il peut décrypter les rapports sociaux, les enjeux de pouvoir et l'organisation sociale et culturelle du quartier.

Pour analyser cette communauté W.F. Whyte s'appuie sur l'interactionnisme c'est-à-dire qu'il étudie les modes et moyens d'échanges entre les différents habitants, l'organisation et la structure de la communauté. Son but est de démontrer que les communautés mises en marge par la société américaine ne sont pas des communautés de la désorganisation sociale comme beaucoup de sociologues, notamment une partie de l'école de Chicago, l'affirmaient. Il montre, qu'au contraire, ce sont des sociétés organisées avec des normes, avec des valeurs et avec un code de conduite. L'interactionnisme est une approche théorique fondamentale qui permet de cerner les relations au sein d'un groupe et son interaction avec les autres groupes. L'approche interroge l'individu sur son statut, sur ses représentations sociales et celles des autres membres. Elle permet de mettre en évidence la toile qui se tisse entre les individus membres d'un même groupe et entre les membres des différents groupes.

J'ai retenu de cette œuvre deux aspects : un méthodologique et un théorique.

L'étude d'un lieu de vie passe obligatoirement par l'observation participante. Cette démarche de travail offre la possibilité de ne pas décontextualiser les observations et les entretiens. Elle permet aussi de saisir et de bénéficier de la spontanéité, de la sincérité dans les échanges et dans les rapports sociaux. Le contexte est très important dans un service d'hébergement où les rapports sont surdéterminés par le cadre.

Les jeunes sont placés dans le service d'hébergement par un juge des enfants. C'est un lieu de vie. C'est un lieu privilégié d'échanges (ou de non- échanges) verbaux ou non. C'est un lieu où se déploie le quotidien : l'arrivée du matin, les repas et tous les autres moments repères d'une journée. Dans une institution, le quotidien est toujours riche d'implication personnelle de la part des différents membres des groupes. C'est aussi un lieu de travail du quotidien. La vie quotidienne sert de matériel de travail pour l'équipe éducative et elle a une double fonction : elle sert d'élément de diagnostic pour la mise en place du projet individuel ; elle sert aussi de support pour mettre en place l'action éducative dans le cadre du projet du jeune.

Le quotidien des jeunes est régi ou du moins assisté par des éducateurs. Les rapports jeunes/ éducateurs ont donc des enjeux très forts. Ils sont déterminés par des représentations sociales, inconscientes, collectives qui sont attachées aux différents protagonistes. Les éducateurs ont, de par leur profession et la branche du « handicap » au sein de laquelle ils ont choisi d'exercer, un stigmat¹³ qui leur est attaché. Les éducateurs ont une mission de suppléance familiale. Cette mission touche un point sensible chez les jeunes placés : ils doivent accepter une certaine disqualification de leur famille et une remise en cause de leur socialisation primaire. Deux projections¹⁴ sont souvent faites sur la personne des éducateurs : les représentations parentales (positives ou négatives) et/ou les représentations de la société (positives ou négatives).

¹³ « Selon la théorie développée par Goffman (1920-1982), chaque acteur social possède à la fois une identité *sociale*, correspondant à son 'moi projeté' sur les autres (self) et une identité individuelle, correspondant à sa singularité biographique. La première relève de la répartition socialement organisée des attributs liés aux statuts occupés dans les systèmes de domination et aux rôles qui sont liés. [...] La seconde n'est accessible qu'à un nombre réduit de partenaires intimes. » Javeau, Claude, *in Dictionnaire de sociologie*, sous la direction de A. Akoun et P. Ansart, Dictionnaires Le Robert/Le seuil, 1999, P. 587, p. 506

¹⁴ « Dans le sens proprement psychanalytique, [la projection est une] opération par laquelle le sujet expulse de soi et localise dans l'autre, personne ou chose, des qualités, sentiments, désirs, voire des « objets », qu'il méconnaît ou refuse en lui. Il s'agit là d'une défense d'origine très archaïque et qu'on retrouve à l'œuvre particulièrement dans la paranoïa mais aussi dans des modes de pensée « normaux » comme la superstition. » Laplanche, J., Pontalis, J.-B., *Vocabulaire de la Psychanalyse* sous la direction de Daniel Lagache, 1997, PUF, p. 344

L'image des éducateurs est donc à l'intersection de plusieurs sphères : la sphère privée, la sphère sociétale et la sphère institutionnelle.

Les jeunes subissent les mêmes phénomènes de projection. De par leur placement, les jeunes sont d'une manière mis dans une 'position inférieure' aux éducateurs, ceci à cause de leur position de demandeur : s'ils sont placés pour des problèmes familiaux (violences) ils seraient 'demandeurs de bons soins'. S'ils sont placés pour des troubles du caractère, ils seraient 'demandeurs d'un bon cadre pour se construire'. S'ils sont placés pour délinquance, ils seraient 'demandeurs de cadre rigide'. C'est grâce à l'observation participante que l'on pourra décrypter et déterminer les réels enjeux du placement et les relations inter-groupales au sein de la structure étudiée.

Le versant théorique de l'œuvre de W.F. Whyte me permettra d'étayer l'analyse. Il détermine une approche qui est focalisée sur les gestes du quotidien. Elle est centrée sur l'individu, sur les relations qu'il entretient avec son groupe d'appartenance, son groupe de référence et le groupe opposé.

2.1.2.) L'étude des enjeux éducatifs

Pour étudier les enjeux éducatifs la technique développée par l'approche interactionniste se révèle primordiale. Howard S. Becker, (1963) dans Outsiders, une étude de la déviance¹⁵, en définit les fondements. L'objet de son œuvre est l'étude la déviance. Avant H.S. Becker, la déviance était étudiée comme une donnée sociale et non comme un produit social. Seules, les personnes déviantes étaient étudiées. Ni les rapports avec le groupe qui établit les normes, ni la manière dont les normes sont établies, n'étaient analysés. Les faits sociaux étaient donc décontextualisés. Becker a changé l'angle d'observation. Il considère que « les groupes sociaux créent la déviance en instituant des normes dont la transgression constitue la déviance » et que le déviant « est celui auquel cette étiquette a été appliquée avec succès. »

Pour étudier la déviance, Becker étudie deux populations : les joueurs de jazz et les fumeurs de cannabis. Il évalue le caractère déviant d'un acte non pas comme un principe, immuable et naturel, inhérent à celui-ci mais comme un phénomène culturel. Il montre que « le caractère déviant ou non d'un acte dépend (...) de la manière dont les autres réagissent. » La déviance dépendrait de la perception des autres. Une

¹⁵ Toutes les citations de cette partie sont tirées de Outsiders, une étude de la déviance.

personne peut être étiquetée comme déviante alors que dans les faits elle peut ne pas l'être, tandis qu'un individu peut être perçu comme non déviant alors que dans les faits il l'est. Il y a donc une dichotomie entre la réalité et la perception que l'on a d'autrui. « La tendance à traiter un acte comme déviant dépend aussi des catégories respectives de celui qui le commet et de celui qui s'estime lésé par cet acte. » De plus, Becker précise que « la frontière entre ce qui est déviant et ce qui ne l'est pas est impossible à fixer, puisqu'elle dépend non seulement de l'existence d'une norme à un moment donné dans un groupe donné, mais encore des conditions très variables de son application effective. »

La lecture du travail de Becker permet de comprendre le processus qui transforme un individu dans la norme en individu déviant. Il définit différentes étapes : La première étape est la transgression de la norme. Celle-ci, si elle est occasionnelle ne suffit pas à désigner le sujet comme déviant.

La deuxième étape, l'engagement, survient lorsque la transgression est plus régulière. Elle implique alors l'entrée dans un mode de vie et un changement d'identité. L'engagement n'est possible que si les individus « apprennent à participer à une sous-culture organisée autour d'une activité déviante particulière. » C'est le moment de la socialisation dans la déviance.

La troisième phase, une des plus cruciales, est la désignation publique. Être reconnu publiquement comme déviant a des « conséquences importantes sur la participation ultérieure à la vie sociale et sur l'évolution de l'image de soi de l'individu. » L'individu acquiert un nouveau statut, son identité change aux yeux des autres. L'identité déviante est perçue comme la caractéristique principale, sur laquelle les membres de la société se fondent, pour définir l'intégralité de la personne jugée déviante. C'est en quelque sorte une prédiction auto-réalisatrice, car « la manière dont on traite les déviants équivaut à leur refuser les moyens ordinaires d'accomplir les activités routinières de leur vie quotidienne. En raison de ce refus, le déviant doit mettre en œuvre des pratiques routinières illégitimes. »

La dernière étape est l'adhésion à un groupe déviant, qui entraîne deux types de conséquences : les groupes déviants élaborent des rationalisations dans le but de légitimer l'identité déviante, ce qui permet de penser positivement sa différence et de mettre en congruence ses valeurs et l'image de soi. De plus, l'appartenance à un groupe déviant facilite les pratiques déviantes, car la sous-culture déviante a élaboré

un stock de savoir-faire dans tout ce qui permet d'éviter les difficultés et le transmet au nouvel arrivant.

Or, cette étude porte sur un groupe de jeunes étiquetés comme délinquants. Les jeunes placés dans le centre étudié ont souvent eu des expériences très précoces avec le hors norme. Ils ont, pour certains, vécu dans la grande délinquance ce qui implique un mode de vie particulier. Ils ont dû pour survivre intégrer une norme déviante avec des codes et des valeurs particulières. Ils ont connu les commissariats, les gardes à vue. De plus, ils ont été placés par un juge. Ils sont étiquetés comme « jeunes de la P.J.J. » et comme « jeunes délinquants » ce qui sous-entend beaucoup de stigmates¹⁶. Les caractéristiques que nous venons d'étudier correspondent aux deux premières étapes définies par Becker. Une partie des jeunes du Studio-P.J.J. ont franchi ces étapes. Le Studio-P.J.J. intervient entre la troisième étape et la dernière étape. L'équipe éducative essaie d'effacer ou du moins de travailler sur cette étiquette préjudiciable de jeunes déviants (P.J.J. et délinquant) par un travail éducatif en profondeur. L'équipe éducative fait corps contre cette stigmatisation, elle essaie de tirer le jeune de son milieu. Pour cela, l'équipe favorise la création d'un groupe interne au foyer, sûr, stable et attirant. Ce groupe permet au jeune de redécouvrir un sentiment de tranquillité et de sûreté. L'intégration dans un nouveau groupe demande au jeune une nouvelle socialisation. Celle-ci prend souvent du temps entre trois mois et un an. Une fois le groupe accepté par le jeune, une grande partie du travail est faite. Outsiders, une étude de la déviance a été déterminant pour comprendre le cheminement social des jeunes du centre et aussi pour comprendre le mode d'intervention de l'équipe éducative qui par la qualité de son travail répond aux critères développés par Becker quarante ans plus tôt.

¹⁶ « Lorsqu'une caractéristique de son identité personnelle vient perturber les attentes qui sont adressées à l'acteur social, celle-ci peut intervenir pour le déclasser, de manière plus ou moins prononcée. On aura alors affaire à un stigmaté et l'individu sera stigmatisé. [...] La théorie de la stigmatisation joue un rôle important en criminologie, notamment dans les conceptions reposant sur la labellisation sociale, selon laquelle la stigmatisation d'un individu ou d'un groupe peut entraîner un comportement déviant. » Javeau, Claude, in Dictionnaire de sociologie, sous la direction de A. Akoun et P. Ansart, Dictionnaires Le Robert/Le seuil, 1999, P. 587, p. 506

2.2.) La méthode d'entretien

Pour me guider dans la méthode d'entretien, l'œuvre¹⁷ de Pierre Bourdieu La misère du monde a été d'une importance capitale. Elle est capitale de par son innovation dans la méthode et la présentation d'enquête sociologique. Pour la première fois, une recherche est présentée sous forme d'entretiens. Cette méthode d'enquête, proche de la maïeutique comme la qualifie lui-même l'auteur, permet d'entendre la voix des enquêtés. Cette volonté est affichée dès la couverture. Il y est écrit : Silence ; Souf/France ; Parole, Parle. On a l'impression d'assister à une conversation, dans certains cas à une confession. Cette approche permet de pénétrer dans la vie privée et de replacer la parole de l'individu dans son cadre. Ces entretiens explicatifs permettent de mieux expliquer les situations individuelles, les 'choix' de vie. Ils permettent de cerner la 'misère de position'. La 'misère de position' est le concept sociologique qui prend en compte les misères individuelles. Les misères individuelles ne sont pas dues aux différences de position sociale c'est-à-dire 'aux misères de condition' mais aux décalages au sein même des relations d'un groupe. Ces problèmes dans les interactions entre membres d'un même groupe sont difficilement perceptibles par les autres méthodes d'enquêtes qualitatives ou quantitatives. Elles rendent moins bien compte des interactions, des liens de causalité qui les engendrent et de leurs complexes intrications.

L'exercice de l'entretien est d'autant plus difficile que dans La misère du monde les entretiens ne servent pas à éclairer le chercheur dans la création d'un guide d'entretien mais à être mis en avant comme matériaux principaux. Les entretiens ont été préparés par un travail de conditionnement et de sélection des enquêteurs et par des rencontres avec les enquêtés. Ces rencontres avaient comme objectifs la connaissance du terrain et la connaissance des personnes interrogées. Tous les enquêteurs sont sociologues et tous ont une connaissance approfondie du terrain d'enquête. Pierre Bourdieu précise dans un entretien accordé à Libération (11/02/1993) qu'il faut : « poser des questions qui sont autant d'*hypothèses* fondées sur une connaissance théorique et pratique de la personne interrogée et des conditions sociales dont elle est la résultante. Ce qui revient à dire qu'on ne peut pas poser une vraie question si on n'a pas une certaine idée

¹⁷ Les citations suivies d'un # sont tirées de Libération (11/02/1993), les autres sont tirées de l'œuvre étudiée.

(hypothétique) de la réponse. »# Une fois les entretiens effectués, ils ont été retravaillés pour une meilleure lisibilité. Certains ont été tronqués. Des sous-titres ont été rajoutés pour aider le lecteur à percevoir le fil conducteur. Chaque entretien est précédé d'un texte qui est une mise en situation. Ce texte a une fonction de guide de lecture. Il donne les clefs de l'entretien : « Il fallait les «monter», les construire. On ne pouvait pas donner le matériau brut, il fallait au moins des sous-titres et un minimum d'informations. Il ne fallait ni imposer *une* lecture ni susciter *des* lectures sauvages comme s'il s'agissait de ragots. J'ai fait des essais, que les membres de l'équipe ont lus. D'autres ont essayé. Et on a inventé ça. Ce qui n'a l'air de rien, mais je sais ce que cela nous a coûté. On a eu beaucoup de mal à trouver l'équilibre entre l'entretien aussi fidèle que possible et une présentation qui ne soit ni terre à terre ni fiche technique du genre : père de trois enfants... »# Pour réaliser les entretiens les chercheurs ont utilisé la méthode de *l'écoute active et méthodique*. Cette approche « associe la disponibilité totale à l'égard de la personne interrogée, la soumission à la singularité de son histoire particulière, qui peut conduire, par une sorte de mimétisme plus ou moins maîtrisé, à adopter son langage et à entrer dans ses vues, dans ses sentiments, dans ses pensées, avec la construction méthodique, forte de la connaissance des conditions objectives, communes à toute une catégorie. »#

Au même titre que l'observation participante, la méthode de Bourdieu permet de contextualiser les propos des individus que j'ai interrogés. Cette méthodologie permet de mettre en avant la parole des usagers. Elle est complémentaire des deux autres parce qu'elle les légitime en leur donnant de la profondeur et de la clarté. Elle permet, si l'on évite les écueils des entretiens à savoir la projection de la part des enquêtés d'une image calquée sur les désirs de l'enquêteur, de garder une objectivité dans l'étude grâce à la sauvegarde de la subjectivité des propos tenus par l'enquêté. Le but des entretiens n'est pas alors de montrer la misère des jeunes mais de montrer leur vie. Les entretiens apportent une impression d'intimité due au partage du quotidien des jeunes ou des éducateurs interrogés. Ils permettent de se projeter plus facilement dans la vie de ceux-ci, de comprendre leur misère et les blocages auxquels ils sont confrontés. Les entretiens permettent aussi aux enquêtés de mettre en avant leurs réflexions et de les inscrire dans les dynamiques dans lesquelles ils existent. Les entretiens éclairent aussi les lecteurs sur les perceptions que les jeunes placés ont d'eux-mêmes et des autres. Avec cette méthode, les propos tenus par les enquêtés ne servent pas à étayer les propos du chercheur mais ils ont une valeur intrinsèque étant

donné que ceux-ci sont des matériaux bruts. Les entretiens ont donc une place primordiale dans cette étude.

2.3.) L'analyse du travail des éducateurs.

Le travail éducatif avec les jeunes est comme nous l'avons évoqué précédemment fondé sur la notion de stigmaté. Erving Goffman, dans Stigmaté : les usages sociaux des handicaps, démontre que tout individu a une identité sociale. C'est cette identité qui est perçue lors des interactions entre cet individu et les autres.

L'identité sociale se divise en deux dimensions : une dimension réelle et une dimension virtuelle. L'identité sociale virtuelle est composée des projections qu'un individu fait sur un autre de par son apparence. L'identité sociale réelle définit un individu selon des critères sociaux précis. La notion de stigmaté intervient lors de la dissociation des deux identités ou lors du choix des modalités de définition des critères sociaux servant à l'évaluation d'un individu.

Il existe deux types d'individu stigmatisé : l'individu discrédité et l'individu discréditable. L'individu discrédité pense que la différence est visible et remarquée par les autres. L'individu discréditable est celui dont les stigmates ne sont pas perçus comme apparents. Les stigmates sont présents mais invisibles.

Le travail sur la notion de stigmaté est primordial étant donné que cette perception est commune à une partie des jeunes qui sont placés en institution. Ils pensent que leurs carences sociales sont visibles, qu'ils sont repérés comme jeunes en difficulté par tout le monde. Ils se sentent stigmatisés. Les expériences difficiles en dehors de l'institution notamment dans le monde du travail viennent confirmer leur imago négatif. Seuls les éducateurs étant initiés aux stigmates peuvent proposer leur aide. L'effacement des stigmates prend beaucoup de temps. C'est à ce titre que les individus anciennement placés se perçoivent souvent comme discréditables. Ils sont en quelque sorte en position de faiblesse, la blessure du placement peut se rouvrir et devenir apparente.

Le livre Stigmaté donne donc une clef de lecture pour comprendre le travail éducatif, ses enjeux et sa durée. Il permet aussi de comprendre la nature et l'ampleur du combat individuel que doivent livrer les jeunes du centre étudié pour se libérer de leurs stigmates.

II / Le Studio-P.J.J. : une structure de la P.J.J.

1) Présentation du Studio-P.J.J.

1.1.) L'historique de la création

Le Studio-P.J.J. a été créé en 1983 à l'initiative du directeur départemental Jean Castejon. C'est la circulaire appelée Ezraty ES 8350 du 11 avril 1983¹⁸ qui a créé ce service départemental. Ainsi une première location d'appartement par le Studio-P.J.J. a pu être effectuée. La direction de Studio-P.J.J. a été confiée à un éducateur C. Soclet. Celui-ci a développé le service d'hébergement en multipliant les locations. Pour effectuer ces locations, le Studio-P.J.J. a eu besoin de l'aide d'une association, l'Association d'Action Educative des Hauts-de-Seine (A.A.E.), garante et responsable des diverses locations. La directrice du centre m'a précisé le rôle de l'association :

« - La première convention par exemple s'est faite sur un support associatif, c'est-à-dire que ce sont les deux associations : l'Association d'Action éducative des Hauts-de-Seine et l'association EPHETA qui soutient la pédopsychiatrie, qui ont pris en charge la location des appartements. Le soutien associatif était nécessaire parce que l'État ne pouvait pas d'emblée s'engager dans quelque chose qu'il ne connaissait pas. Puis quand l'Administration a vu que ça marchait, elle a accepté de participer directement. [...] Aujourd'hui, l'A.A.E. loue encore deux appartements qu'elle met à disposition. En fait, ils ne sont pas vraiment mis à disposition, l'association perçoit des indemnités d'occupation, c'est un terme qui veut dire loyer. L'association reste toujours un partenaire indispensable dans la mesure où lorsqu'on loue avec le label 'association recevant des jeunes soutenus sur le plan éducatif', on trouve plus facilement une location que si on fait la démarche avec une étiquette de la Justice ou pis encore avec l'étiquette pédopsychiatrie. Là, c'est une catastrophe. Je me demande si les gens ne préfèrent pas les délinquants aux fous. »

Le projet éducatif a été développé entre 1984 et 1990. Il a été élaboré en même temps que les projets pédagogiques des autres services d'hébergement individualisé d'Île-de-France : l'Unité d'Hébergement Diversifié de Paris, Toit Accueil Vie (Seine-

¹⁸ « ... IL devient en outre nécessaire, pour l'Éducation Surveillée, de diversifier ses modes de prise en charge en hébergement. A coté du noyau principal que constituent les hébergements collectifs de petite dimension, il apparaît souhaitable de mettre en place progressivement, en fonction des moyens existants, des solutions de chambres, studios et appartements et de recourir aussi à des hébergements collectifs non spécialisés tels les Foyers de Jeunes Travailleurs. A cette fin, il vous appartient de négocier avec les organismes compétents les modalités d'accès des jeunes à des solutions autonomes d'hébergement. Dans le même esprit, l'Éducation Surveillée s'efforcera de développer les possibilités de financement, actuellement limitées, des placements familiaux.... »

Saint-Denis). Le fondement pédagogique de la création du Studio-P.J.J. est énoncé dans le rapport fourni par le Studio-P.J.J., à la direction départementale de la Protection judiciaire de la jeunesse des Hauts-de-Seine, pour les années 1998 à 2000 : « Il y avait l'idée que les grands adolescents supportent mal la collectivité, et l'idée qu'on n'avait pas besoin d'éducateurs pour garder les murs. »

En 1990, il y a eu des changements dans le personnel du Studio-P.J.J.. C. Soclet a quitté le service repris par Nadia Faure et Alain Moïse, tous deux professionnels expérimentés de l'éducatif. Ils avaient travaillé plus de dix ans en foyer et en milieu ouvert. Au cours de leur carrière, ils avaient développé une identité professionnelle très forte. Cette identité professionnelle avait été dans leur passé souvent difficile à assumer à cause de certaines divergences avec leurs supérieurs dans la conception du travail éducatif : principalement dans le regard porté sur les jeunes et dans la méthode de travail.

Aujourd'hui, N. Faure et A. Moïse exercent, au sein du Studio-P.J.J., respectivement les responsabilités de chef de service et celles d'éducateur. Dès l'origine, ils ont travaillé pour donner une identité à ce service qui n'était, à sa fondation, qu'un centre administratif auquel étaient rattachés des hébergements. Marc Ilson a rejoint l'équipe en 1990. C'est l'ouvrier professionnel du Studio-P.J.J. ; il s'occupe de l'entretien et de l'aménagement des appartements.

C'est en 1992 qu'a débuté un nouveau partenariat très important pour le Studio-P.J.J. : le partenariat avec le 3^{ème} secteur de Pédopsychiatrie infanto-juvénile d'un département d'Île-de-France. Au départ, il concernait un seul appartement. À la suite des succès du partenariat, du développement d'autres actions d'hébergement diversifié en Île-de-France et de l'action de concentration des services de la Protection judiciaire de la jeunesse, l'ensemble de ces nouveaux dispositifs dont le Studio-P.J.J. fut rattaché par l'arrêté du 9 juin 1994 publié au Journal officiel le 7 juillet 1994 au titre de l'ordonnance du 2 février 1945, de l'article 375 du Code civil et du décret fixant l'action de Protection judiciaire, au dispositif départemental. Le Studio-P.J.J. fut reconnu comme Centre d'Action Éducatif (C.A.E.) avec comme fonction la gestion centralisée d'un dispositif d'hébergement mixte individualisé de vingt places, pour les 15 à 21 ans. Cette convention de partenariat avec le 3^{ème} secteur de Pédopsychiatrie fut suivie, en octobre 1995, d'une extension à deux appartements supplémentaires qui étaient déjà loués par le Studio-P.J.J.. La dernière extension du partenariat avec le secteur Pédopsychiatrique date d'août 1998. Elle s'étend à quatre appartements.

Cette dernière convention a été signée par un nombre plus important de personnalités que les deux précédentes. La première fixait un partenariat entre l'A.A.E., l'association EPHETA Jeunesse Amitiés et le directeur départemental de la Protection judiciaire de la Jeunesse. La seconde convention reprend les mêmes partenaires avec une extension à l'Institut interdépartemental Théophile Roussel. La dernière convention étend la précédente au préfet du département.

En septembre 1998, un nouveau poste d'éducateur a été créé au Studio-P.J.J., et confié à Isabelle Prada.

La dernière reconnaissance institutionnelle a eu lieu en mars 1999 par l'arrêté publié le 18 avril 1999 au Journal officiel : le Studio-P.J.J. demeure une structure d'hébergement individualisé.

1.2.) Le Studio-P.J.J. : Un centre avec une identité.

1.2.1.) Le refus du renvoi.

L'histoire du Studio-P.J.J. est marquée par des prises de position qui concernent de multiples domaines : le domaine éducatif, pédagogique, humain et politique.

La première prise de position du Studio-P.J.J. a été de ne pas renvoyer les jeunes qui posaient des problèmes. Celle-ci peut sembler banale mais elle a demandé une longue réflexion à l'équipe éducative. Dans les tous premiers temps, il y a eu quelques échecs qui ont conduit aux renvois. Ils ont été analysés par l'équipe éducative : elle ne voulait pas reproduire certains comportements institutionnels qui ont jalonné les pratiques éducatives et qui ne conduisent qu'à des réactions en chaîne de plus en plus violentes. Certains jeunes, de par leurs histoires personnelle et institutionnelle qui ne sont composées que de ruptures et de séparations douloureuses, provoquent les éducateurs jusqu'à se faire renvoyer du lieu de placement.

Cette dynamique de 'résistance'¹⁹ pousse les jeunes qui se sentent incompris, trahis et rejetés à de plus en plus de violence. Ils sont perçus comme 'des fauves' par certains

¹⁹ Le mot résistance est à prendre ici au sens psychanalytique : « On donne le nom de résistance à tout ce qui, dans les actions ou paroles de l'analysé, s'oppose à l'accès de celui-ci à son l'inconscient. [...] Cet obstacle Freud cherchera d'abord à le vaincre par l'insistance –force de sens contraire à la résistance- et à la persuasion, avant d'y reconnaître un moyen d'accès au refoulé et au secret de la

éducateurs. Certaines des jeunes femmes du Studio-P.J.J., aujourd'hui épanouies, sont arrivées dans la structure avec des réputations de véritables 'tigresses'. À la suite de discussions avec ces jeunes, on découvre que souvent leur manque de docilité était en partie dû à une non-compréhension du motif du placement. Cette non-compréhension du placement s'explique par plusieurs phénomènes : le manque de communication de la part des éducateurs, le manque d'explications par le juge des enfants de la mesure prise, le sentiment de dépossession qu'éprouvent les jeunes et la famille à la suite de la prise d'une mesure de placement et le manque de recul qu'ont les jeunes vis-à-vis de leur situation. Ce manque de recul et de maturité est imputable, entre autres, à l'âge et à la précocité du placement. Ces situations de renvois répétées peuvent aussi être dues, comme évoqué précédemment, à des résistances qui s'expriment par une compulsion de répétition²⁰.

La personnalité d'un individu est forgée par tous les fantômes de son passé qu'ils soient vécus positivement ou négativement. Les fantômes du passé, c'est-à-dire les multiples expériences de vie des jeunes confiés à un foyer à la suite d'une mesure judiciaire au titre de la protection de l'enfance, sont souvent, du moins du côté familial, négatifs. Ces jeunes ont souvent une représentation très négative des adultes à laquelle les éducateurs sont associés, car les jeunes ont l'impression que les éducateurs véhiculent les mêmes carences sans jamais les combler. De plus, si un jeune n'a connu que des ruptures et séparations pendant son enfance, il va chercher à recréer cette rupture pour justifier lui-même son profond désarroi. Le jeune entre alors dans le cercle vicieux du renvoi et de la violence que les institutions n'enrayent pas dans le meilleur des cas et légitiment dans le pire des cas. Les éducateurs du Studio-P.J.J. ont donc dû se battre contre tous ces mécanismes conscients et inconscients développés par les jeunes et par la pratique professionnelle coutumière. Ce travail s'est fait par la remise en question et par la réflexion analytique. Le docteur Barraband qui est le psychiatre de l'équipe, a orchestré le travail sur soi par le biais de réunions d'analyse des pratiques. Le fonctionnement de ses réunions est détaillé dans le paragraphe II. 3.

névrose. » Laplanche, J., Pontalis, J.-B., Vocabulaire de la Psychanalyse, Paris, Presses Universitaire de France, 1997, P.523, p.420

²⁰ « Au niveau de la psychopathologie concrète, processus incoercible et à l'origine inconsciente, par lequel le sujet se place activement dans des situations pénibles, répétant ainsi des expériences anciennes sans se souvenir du prototype et avec au contraire l'impression très vive qu'il s'agit de quelque chose qui est pleinement motivé dans l'actuel. » Laplanche, J., Pontalis, J.-B., Vocabulaire de la Psychanalyse, Paris, Presses Universitaire de France, 1997, P.523, p. 84.

Voici un extrait de l'entretien de la directrice du Studio-P.J.J. qui concerne ses prises de position quant au renvoi.

« ... Et concernant l'éducation j'ai des convictions. Elles s'acquièrent petit à petit, grâce à des confirmations que nous avons de temps en temps. [...]. Ici, nous avons pu développer, avec l'aide de l'Administration, une certaine façon de s'occuper des jeunes. Nous avons décidé de prendre la position de ne plus les virer. C'était fini, on ne renvoyait plus les jeunes ! Pour cela, il a fallu que l'on fasse un travail sur soi. Nous ne voulions pas retomber dans les schémas classiques que nous connaissions. Cela, il a fallu le travailler. On l'a travaillé au Studio-P.J.J. avec la pédopsychiatrie. On a réfléchi à comment s'y prendre. C'étaient des moments très durs. Je pense qu'il faut être ambitieux pour tous ces jeunes mais on n'a jamais assez d'ambition pour eux. Comment voulez-vous qu'ils s'en sortent avec leurs ennuis familiaux s'il n'y a pas quelqu'un qui a des envies pour eux ? Il faut qu'on s'engage pour eux et qu'ils le sentent. Il ne faut pas que nous fassions à leur place mais il faut qu'ils sentent que nous sommes engagés pour eux. »

1.2.2.) L'injection thérapeutique.

L'équipe a développé une conception très particulière de la prise en charge. L'optique du centre n'est pas de travailler par le moyen de l'injonction. Pour les éducateurs, l'injonction thérapeutique, ordonnée par un juge, n'a de grand impact -si ce n'est qu'elle signifie à l'individu qu'il a besoin de soutien- que si elle est réappropriée par les personnes concernées. Une des questions essentielles posée à l'équipe éducative est donc : comment amener un individu à accepter de faire un travail sur lui-même ? En d'autres termes : comment faire pour que le jeune pris en charge au Studio-P.J.J. soit réellement acteur de son placement donc de son devenir étant donné que le regard critique sur soi n'est possible que si celui-ci le peut et le veut ? Deux solutions ont été trouvées.

La première a été d'introduire l'élément thérapeutique au centre. Le thérapeutique est présent à tous les niveaux : les éducateurs travaillent sur eux-mêmes et sur leur pratique, les psychologues et psychiatres sont présents et disponibles, des appartements sont loués par le 3^{ème} secteur de psychiatrie infanto-juvénile du département. Ces locations sont très importantes pour le travail éducatif : bien qu'étant similaires aux autres, les appartements loués en partie par le 3^{ème} secteur de pédopsychiatrie portent un stigmatisme particulier. Les jeunes savent dans quel appartement ils sont, ils savent si leur hébergement est financé en partie par la pédopsychiatrie. Ceci a une grande importance symbolique. L'équipe éducative travaille avec cette donnée par un mécanisme de rotation en plaçant certains jeunes

dans les ‘appartements thérapeutiques’ pendant le temps jugé nécessaire. Le dispositif mis en place est donc thérapeutique.

La deuxième solution a été d’adopter un mode de prise en charge thérapeutique. Il l’est par la durée de la prise en charge. Celle-ci étant de trois ans, l’équipe éducative peut travailler sur la longue durée donc de se donner les moyens d’agir en profondeur. Grâce à la durée de la prise en charge et aux garanties de celle-ci, les jeunes savent qu’ils ne seront jamais menacés par une exclusion ce qui procure un sentiment d’apaisement. Ce sentiment est conforté par la sécurité matérielle (l’appartement), financière (l’allocation hebdomadaire de quatre-vingts euros) et morale (les éducateurs sont disponibles 24 heures sur 24) et il leur permet de commencer un travail sur eux-mêmes.

La manière de rencontrer les jeunes à un rythme d’une à deux fois par semaine en moyenne, sauf si le jeune demande plus, a une grande place dans cette dynamique. Elle est en elle-même une approche thérapeutique. Ce mode de prise en charge s’apparente à celui choisi par la Santé Mentale. Ce choix implique de travailler sur le temps et la distance qui ne sont pas des outils habituels des services d’hébergement mais des outils de la pédopsychiatrie. Par cette approche, les éducateurs évitent les relations d’enfermement dans le quotidien et la rigidité institutionnelle. Ces ‘mauvaises’ relations transforment le travail éducatif en ‘injonction éducative’. Par le biais de la dynamique de prise en charge, mise au point par le Studio-P.J.J., à la fois contenante -sans pour autant être étouffante- et globale, ‘l’injonction éducative’ se transforme en ‘injection éducative’.

1.2.3.) L’ouverture sur l’extérieur.

Ce mode de fonctionnement implique aussi une ouverture sur l’extérieur et sur la réalité des jeunes. Cette ouverture sur l’extérieur, qui fait partie de l’identité du Studio-P.J.J., n’est pas facile à gérer dans la conjoncture politico-sociale actuelle qui prône un retour vers ‘l’enfermement éducatif’. Ça n’est pas une période faste pour le Studio-P.J.J. comme le souligne la Directrice.

« - Ce que nous avons fait avec la P.J.J. et la Santé Mentale c’est de mettre en œuvre un système. Nous y sommes arrivés parce que nous avons reçu les moyens et parce que nous avons su résister et nous battre. Nous avons simplement redécouvert des principes éducatifs. Je crois qu’actuellement on est dans un moment de régression : il

faut enfermer les jeunes et il faut surtout donner une autre image : on renferme avec un cadenas, on rehausse les murs, on ferme les grilles. Comme si l'enfermement n'était que des serrures, l'enfermement c'est sans clef !

- *Justement lors de mon entretien avec le juge des enfants, lui aussi, m'a parlé de période de régression. Tout le monde a peur.*

- Ce n'est pas une période faste pour le Studio-P.J.J..»

De plus, le Studio-P.J.J. est face à deux problèmes : le premier est un remaniement de la nomenclature de l'organisation du département : le service serait chapeauté par le milieu ouvert. Cette nouvelle directive mettrait le dispositif en péril étant donné que le milieu ouvert est un partenaire et non un organisme de tutelle.

« -Moi : *Y a-t-il un nouvel arrêté ?*

-La Directrice : Il n'est pas encore sorti mais notre directeur départemental le met déjà en œuvre. La balle est dans son camp, ce sera à lui de choisir. Il va falloir qu'il vive avec son département, qu'il fasse valoir son département et qu'il enrichisse son département.

- *Avec le nouvel organigramme, par qui êtes vous chapeauté ?*

- Par le milieu ouvert. Cela n'a pas de sens : un hébergement ne se chapeaute pas par un milieu ouvert. Il aurait fallu continuer à en faire un seul et même service d'hébergement comme c'était avant. Peut-être ont-ils réglé des comptes entre eux ou avec le Studio-P.J.J. Je ne sais pas. Peut-être qu'ils ont fait la nouvelle nomenclature et ils en étaient contents.

- *Concrètement, est-ce que cela va changer quelque chose ?*

- C'est du ressort du directeur départemental de dire : «il y a cette nomenclature et puis il y a cet état de fonctionnement qui répond à des besoins. Moi je garde le même et je continue à le faire fonctionner et à le faire évoluer », s'il refuse alors le Studio-P.J.J. est perdu et notre travail sera détruit.

- *Avec ce nouveau chapeau vous ne pouvez pas garder votre spécificité d'action ?*

- C'est-à-dire que si la nouvelle nomenclature crée un seul et même service, avec un directeur de C.A.E. (Centre d'Action Éducatif), une unité milieu ouvert, une unité d'hébergement spécialisée et une unité de placement familial, le système entier change. Il faut une unité dans la voie choisie : soit on héberge, soit on laisse dans la famille. Il y a deux dispositifs à la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Certains en définissent trois, moi deux : il y a le milieu ouvert, le gosse reste dans son milieu naturel ou il y a le placement, il est placé à tel endroit et d'après certains il y en aurait un troisième : c'est l'insertion. Je pense que l'insertion c'est transversal. C'est autant placement que milieu ouvert. L'insertion ce n'est pas un dispositif en soi. L'objectif des gamins, c'est qu'ils s'insèrent.

- *Vous vous placez dans un dispositif d'insertion ?*

- Non, on est un service de placement. Le juge décide, c'est une ordonnance de placement. Ce n'est pas rien une ordonnance de placement, c'est une atteinte à l'autorité des parents. Le fait que le juge décide que ta place sera à tel endroit est une atteinte à l'autorité des parents.

- *Ce qui est particulier, c'est que le juge prend pour un jeune une mesure de placement au Studio-P.J.J. et en même temps une mesure de milieu ouvert. Il y a donc une différence entre les deux.*

- Il y a une différence entre les deux. Je vous ai montré la dualité et je vous ai expliqué comment du fait du travail avec le milieu ouvert une dynamique se crée. Si on est

coiffé par le milieu ouvert le dynamisme n'existe plus. Si une organisation administrative fait fi d'une dynamique éducative, elle devient uniquement administrante. On est une administration de service, on est là pour de l'éducatif. »

Le deuxième problème auquel le Studio-P.J.J. a été confronté récemment est le rapport de la Cour des comptes.

« - *Quand ont commencé les difficultés avec l'administration ?*

- On a toujours eu des difficultés avec l'administration mais en même temps, elle a toujours un œil et une oreille attentive. Je ne connais pas un service qui ait été plus sollicité que nous et à qui il ait été plus demandé de comptes. Aujourd'hui quand la Cour des comptes dit qu'on n'est pas contrôlé ça m'agace. Il suffit de reprendre l'histoire, tout est décortiqué. De plus, on a eu des directeurs départementaux successifs qui ont été très attentifs aux questions de gestion. Ils nous ont bien cernés et nous ont aidés à faire évoluer les choses. »

Voici un extrait du rapport de la Cour des comptes :

Un très faible nombre de jeunes (19 en moyenne annuelle, 25 en flux) ont été pris en charge par le Studio-P.J.J. en 1999 et 2000. Les jeunes concernés ont été hébergés pour une longue période (2-3 ans en moyenne, parfois jusqu'à 5 ans). La moitié d'entre eux (13 sur 25) sont en réalité majeurs. 16% environ du budget de la direction départementale sont consacrés à ce service.

Le coût de ce Studio-P.J.J. s'est élevé à 209 027€ en 1999, dont 87 674€ de frais d'alimentation et 50 000€ de locations immobilières. En y ajoutant les autres charges du service, le coût global s'élève à plus de 0.30 M€, soit en moyenne 1 140€ par mois et par jeune en 1999. Les dépenses de nourriture (87 735€) expliquent à elle seules 28% du total des dépenses, soit 281.12€ par mois et par jeune. Elles représentent les trois quarts des dépenses d'alimentation du secteur public de la P.J.J. dans le département. Les dépenses de loyers (50 141€) correspondant à des locations allant de 93€ par mois (chambre à Paris) à 512€ (studio à Suresnes)

Aucune contrepartie sous forme de travail, de scolarisation ou d'insertion n'est exigée par le Studio-P.J.J. . Les jeunes doivent seulement venir une fois par semaine au siège du service chercher leur argent de poche et rapporter les justificatifs de leurs dépenses. Un repas collectif peut être pris à cette occasion, préparé par un éducateur. La fréquentation effective de ce repas n'a pu être étayée par des pièces écrites. Comme l'indique le rapport d'activité du Studio-P.J.J., *'rien n'est obligatoire, chacun vient à son rythme »*

La directrice du Studio-P.J.J. a développé un système d'aides et de cadeaux aux jeunes pris en charge par le service : chaque jeune se voit remettre entre 60 et 106€ en espèces pour ses dépenses d'entretien et d'alimentation. Pour obtenir leur argent de poche, les mineurs pris en charge doivent rapporter des « tickets de caisse », dont plusieurs, du propre avis de la directrice, sont « ramassés dans la rue ».

Des gratifications sont en plus de l'argent de poche, distribuées occasionnellement, par exemple lors d'une « journée portes ouvertes » à la direction départementale (38€ pour chacun des 10 jeunes présents). Les « aînés » déjà sortis du service ont perçu à l'occasion des fêtes de fin d'année 457€ « d'aide exceptionnelle ». Des chèques cadeaux de 91€ d'un grand magasin de même que des chèques multiservices à l'enseigne de plusieurs autres magasins ont été remis par la directrice du service en fin d'année.

Voici un extrait de la réponse au rapport de la Cour des comptes préparée par l'équipe éducative :

« -Le prix de journée était :

En 1999 → 59.49 euros

En 2000 → 55.57 euros

En 2001 → 59.96 euros

En 2002 → 66.58 euros

-Le nombre de jeunes ayant une activité régulière (travail, étude...) est en moyenne de 89%.

-Les jeunes sont présents trois jours par semaine en moyenne.

-L'argent est un outil éducatif :

L'ARGENT – UN OUTIL D'EDUCATION

(Cf. Projet de Service)

L'argent hebdomadaire, en espèces sonnantes, mis à disposition des jeunes est une somme utile à la vie quotidienne et à l'apprentissage de la gestion d'un budget pour une bonne hygiène de vie .

C'est une somme « d'obligation à s'occuper de soi » qui couvre des frais d'alimentation, de cantine, de restauration, d'hygiène corporelle, de santé, de blanchisserie, de loisir, de vêture, de communication...

L'argent est un vecteur de lien social qui facilite les échanges. Il permet de concilier deux contraires. L'affirmation de l'autorité qui met à disposition les fonds et l'affirmation d'une liberté personnelle.

C'est ici que se situe l'espace d'Education que porte et fait valoir l'Educateur dans l'accompagnement et l'apprentissage du choix que doit faire le jeune.

L'argent s'inscrit d'abord dans un rapport à soi-même.

Que fait-on de cet argent ?

Que peut-on acheter ? certaines transactions sont illégales, d'où un travail important sur l'origine et la destination de l'argent, travail essentiel sur l'argent propre et l'argent sale avec cette population en manque de repères.

L'argent s'inscrit aussi dans un rapport aux autres, c'est-à-dire dans une relation horizontale.

Qui fréquente-t-on ?

Avec qui échange-t-on ?

A quel collectif appartient-on ?

C'est le nécessaire frottement aux limites acceptables par la société et donc le rapport à la Loi à travers l'institué.

L'argent s'inscrit également dans une relation hiérarchisée.

D'où vient l'argent ?

Comment l'utilise-t-on ?

Quel compte rend-on, et à qui ?

C'est un passage nécessaire et obligatoire pour l'accès à la compréhension et à l'acceptation du principe d'autorité dans le moment même où l'on cultive chez le

jeune un sentiment d'appartenance à une identité collective. On pourrait aussi développer le sens du crédit, de la dette matérielle, symbolique...

C'est ainsi que l'argent prend du sens et est un outil d'Education nécessaire, indispensable pour accéder à soi, aux autres, à l'autorité et donc à l'autonomie. Le « Justificatif » que le jeune doit présenter est obligatoire et incontournable dans l'apprentissage de la relation. L'Educateur amène, accompagne, travaille tout ce questionnement.

Au Studio-P.J.J., le contrôle est effectué de façon hebdomadaire par les éducateurs et la responsable du service sous l'autorité du Directeur Départemental et de l'Attaché du département.

Cette nécessité de rendre compte permet non seulement de vérifier les dépenses mais aussi le mode de vie au quotidien de ces adolescents particulièrement bruyants qui ont besoin d'être reliés à une autorité institutionnelle pour accéder au respect de la Loi et à un mode de vie acceptable pour eux et l'environnement.

Ils sont là pour cela et ils n'attendent que cela.

Nadia FAURE

- Ce qu'une approche comptable peut reprocher au système du Studio-P.J.J., c'est en fait ce qui fait sa viabilité et sa fiabilité.

C'est ce système adaptable, qui répond aux besoins du public traité et qui a une forte capacité d'orientation. Certes il s'agit d'un public statistiquement marginal en nombre (c'est la marge de la marge) mais à forte capacité de nuisance vis à vis du plus grand nombre.

Ce type de système a fait ses preuves pour les canaliser. »

2) L'équipe Studio-P.J.J.

2.1.) Présentation générale de l'équipe

Un des éléments essentiels de cette étude est l'exploration des techniques éducatives développées par l'équipe du Studio-P.J.J.. Ce sont ces techniques qui permettent la mise en œuvre d'une partie du devenir des jeunes. Elles découlent des personnalités qui constituent l'équipe éducative. C'est ce que m'a expliqué l'artisan de la maison Marc Ilson quand je lui ai exposé les raisons de ma présence au Studio-P.J.J. :

« - Je suis là pour essayer de comprendre le Studio-P.J.J., son fonctionnement, pour comprendre comment vous travaillez.

- Ça va être très difficile. Le Studio-P.J.J., on ne peut pas le catégoriser, c'est un ensemble de personnes qui ont évolué ensemble. Le Studio-P.J.J. c'est des personnalités. »

Il y a sept personnes qui travaillent au Studio-P.J.J. : une directrice/chef de service, un éducateur, une éducatrice, un artisan de la maison, une secrétaire, une femme de ménage et un psychiatre. Une des particularités de l'équipe du Studio-P.J.J., c'est sa longévité : la directrice est en fonction depuis treize ans, un éducateur depuis douze ans, le maître ouvrier depuis treize ans, le psychiatre depuis douze ans, l'éducatrice depuis cinq ans, la femme de ménage également depuis plusieurs années. Une autre particularité du Studio-P.J.J. est que chaque membre de l'équipe (même non-membre de l'équipe éducative) dispose d'un rôle éducatif qu'il peut prendre ou non: tous les membres peuvent s'impliquer dans la vie du Studio-P.J.J. et participer à toutes les réunions.

« -La Directrice : Il y a des réunions où Alain Moïse et Madame Prada sont présents mais Marc Ilson n'est pas toujours là. Marc Ilson est 'intermittent'. Je ne l'oblige pas à venir parce que la présence, c'est l'obligation de s'engager dans une attitude de recherche par rapport à soi. En réunion, tout le monde est obligé d'avoir cette démarche. Les autres personnels, je les invite cordialement à se joindre aux réunions. Ils ne sont pas tenus à l'écart. C'est pour ça que Marc Ilson vient de temps en temps quand il a des choses sur le cœur. »

Tous les membres du Studio-P.J.J. peuvent par des attitudes choisir d'être ouverts aux jeunes et occuper une place importante dans leur vie. Il est arrivé par exemple pour certains jeunes, qui avaient des problèmes de rangement et de propreté chez eux, que la femme de ménage négocie une séance de ménage chez eux, ce qui est très symbolique. La tenue d'un logement est une tâche difficile pour un jeune. Elle exprime l'état d'esprit dans lequel se trouve celui-ci sans que l'on puisse pour autant catégoriser. Une chambre bien rangée peut exprimer un réel bien-être comme elle peut exprimer le désir d'exposer une façade aseptisée sans accroc alors que tout n'est qu'accrocs et déchirures à l'intérieur. Une chambre mal rangée peut exprimer un profond désarroi comme il peut exprimer une joyeuse désinvolture. Il faut connaître les personnalités des jeunes pour percevoir ce qu'ils expriment La femme de ménage est intervenue lorsque c'était 'vraiment ghetto' comme disent les jeunes. Elle intervient pour permettre au jeune de prendre conscience de son espace et pour lui

apprendre à s'entretenir. Le jeune lui ouvre 'son antre' et elle lui accorde son aide. C'est un moment très intime. Par son engagement, elle sort du rôle traditionnellement dévolu au personnel chargé de l'entretien.

2.2.) Entretien avec l'éducatrice.

Pour présenter, les éducateurs, leur parcours, leur vision de leur travail au Studio-P.J.J., voici deux entretiens qui rendent compte de leur position.

Le premier entretien est avec l'éducatrice du Studio-P.J.J..

La formation.

- *Est-ce que tu peux commencer par ta formation ?*

- L'éducatrice : C'était début 80. C'était un sacré bazar mais dans le bon sens du terme. À ce moment-là, les stagiaires étaient acteurs de leur formation plus que les gens qui choisissaient leur cours à la fac ou dans les centres de formation. On avait de la chance : on était dix dans la promotion. C'était une promotion exceptionnelle : c'était quand le système a été régionalisé...

- *...Vous étiez en province ?*

- Oui, à Lyon. On était cinq garçons, cinq filles. Les étudiants avaient entre vingt cinq ans pour la plus jeune à quarante pour la plus âgée. La première année de la formation, on a un peu subi ce qui se passait. Les formateurs se sont vite rendu compte que l'on demandait des choses. On a proposé les thèmes de formation, les thèmes de rencontre avec les professionnels et avec les médias. On a beaucoup travaillé en groupe avec un psychanalyste et avec un psychomotricien sur la relation corps et mental. C'était un groupe de travail très intéressant. Après, on a participé à un atelier d'écriture pendant deux ans et ce avec la même personne. C'était une peinture de la région lyonnaise. C'était tellement intense qu'en fin de deuxième année, on a dit aux formateurs qu'on voulait continuer notre formation et qu'on voulait tous redoubler. On était bien, bien avec les formateurs, bien avec le groupe. On a même terminé notre session, une semaine en Ardèche avec un travail sur le deuil.

- *Sur le deuil de la formation ?*

- Oui, à tous les niveaux. Sur le deuil en psychanalyse, en psychologie, au niveau du groupe ou de l'individu. Cela nous a bien enrichi. Après on nous a dit : « Bon, les enfants il faut aller sur le terrain maintenant. »

- *Vous aviez fait des stages ?*

- Oui. Dans un Foyer d'accueil d'urgence, dans un foyer associatif en Savoie et dans un foyer qui marchait un peu comme ici. J'ai fait aussi un stage en mission locale. C'était le début des missions locales. J'ai travaillé sur l'accueil de la mission locale avec une équipe qui démarrait. Il y avait plein de projets, c'était très dynamique. On devait même faire un stage qui s'appelait 'Instituer des médias dans la relation'. C'était un truc un peu bizarre, on avait trois mois pour faire ce que l'on voulait. Des gens sont partis dans la Cordillère des Andes, d'autres sont partis en bateau. Moi je me suis branchée avec un photographe qui m'a ouvert sa galerie de photos à Chambéry.

L'avant Studio-P.J.J.

- À la fin de la formation, étant donné que j'avais passé mon concours dans l'Est de la France, il a fallu que j'y retourne. Je me suis retrouvé en province dans un foyer d'accueil d'urgence. Il y avait six places. Le directeur était un ancien parachutiste et l'équipe était très jeune. Il faisait avec elle ce qu'il voulait. Ça a été l'enfer pendant un an et demi. On n'avait aucun moyen, ni pédagogique, ni financier. Si on sortait avec les gamins, il fallait quémander l'argent, des tickets. Le directeur, qui avait un appartement au-dessus des chambres des gamins, descendait la nuit pour voir si les veilleurs dormaient. Il était violent avec les jeunes c'est-à-dire que si un gamin le faisait chier, il lui donnait un coup de poing. C'était insupportable, on a essayé de faire des compromis mais ça n'a pas marché. Je pense qu'on [les éducateurs] n'était pas assez armé. On était quatre femmes et un homme mais l'homme c'était un nounours super gentil. On a eu un gamin dont je me souviendrai toute ma vie, qui sniffait de la colle, qui arrivait complètement défoncé, hyper agressif avec une problématique personnelle importante : il avait fait de l'hôpital psychiatrique. Il était très difficile. Et sinon la vie c'était comme les foyers en province, les foyers P.J.J. où on ne sert pas à grand-chose. On faisait des activités sympas avec les gamins pendant le week-end. Les gamins c'était des bons petits. On a eu un ou deux un peu turbulents et qui étaient mal. Mais je crois que j'ai un peu zappé ce qui s'est passé à ce moment là, j'avais pas mal de choses en la tête. J'allais parfois au boulot mais j'étais complètement absente. J'étais arrivée en janvier 85, en septembre 86 j'arrivais en Île-de-France.

- *Tu avais demandé ta mutation ?*

- Oui. Je me suis dit : 'Quitte à en baver dans la vie au niveau boulot, autant être en Région parisienne là où se passent des choses, là où ça bouge'. Dans une toute petite ville de province, il y a quelque chose qui est horrible. Déjà au niveau du climat c'est horrible. En plus, il ne se passe rien dans la ville. Il y a plein de militaires à cause des casernes autour. Dès le jeudi soir, tu n'y mettais pas les pieds parce qu'ils envahissaient les restaurants, les bars. Ils faisaient chier tout le monde. C'était une sale ambiance. Donc je suis allée dans un foyer en banlieue qui était à cette époque-là un foyer de filles.

- *Tu avais demandé d'aller en foyer ou en milieu ouvert ?*

- Je ne voulais pas aller en milieu ouvert. J'estimais qu'un an et demi de foyer ce n'était pas suffisant. J'avais mes armes à faire et je crois que j'avais besoin de travailler en équipe. Je ne pensais pas que le milieu ouvert m'apporterait ce genre de chose parce que j'avais vu comment le milieu ouvert fonctionnait en province. Les gens étaient vraiment très seuls. Ils menaient leur vie comme ils l'entendaient. Ils venaient aux réunions mais ils ne parlaient pas forcément des cas. Ils gardaient les choses pour eux. Ils faisaient le boulot qu'il y avait à faire mais je les sentais très isolés. Étant donné que j'avais travaillé avec un groupe de formation où l'on était très solidaire, j'avais besoin de retrouver cette marque où il y a une cohérence entre les gens. Dans le foyer, on était deux ou trois jeunes titulaires et tout le reste de l'équipe étaient des gens vacataires assez aguerris. C'était un foyer classique avec des filles entre 15 et 18 ans. Elles bossaient toutes. Elles allaient toutes à l'école. Je dirais presque la routine avec des petites pointes d'agacement par moment : des tiraillements entre les filles pour des histoires de fringues, de mecs. Sinon le soir, elles tricotaient et se faisaient de la tisane en regardant la télé. Le week-end, comme elles étaient grandes, elles allaient chez leur copain ou dans leur famille. Au bout d'un moment, on

s'est rendu compte qu'on s'ennuyait. Les filles n'étaient pas demandeuses puisqu'elles avaient plein d'activités à l'extérieur. On s'est dit que c'était parce que ce n'était pas mixte qu'il ne se passait rien et que les filles tournaient en rond sur des petits problèmes de groupe qui se cristallisaient sur des choses insignifiantes, sur des 'tu m'as pris mon sèche-cheveux et tu ne me l'as pas rendu. Je vais te casser la tête.' Alors, on a proposé de s'ouvrir à la mixité. La direction a accepté parce qu'elle s'est aperçue qu'au niveau associatif dans le département la plupart des foyers n'étaient pas mixtes. Cela posait problème pour les places de garçons. Il y avait très peu de foyers pour garçons. Il fallait les placer assez loin dans le 77 ou dans le fin fond du 78. Les gens du milieu ouvert nous ont soutenu en ajoutant : 'Nous ne trouvons pas de place pour nos garçons à part en F.J.T. (foyer de jeunes travailleurs) ou dans le foyer de Colombes mais ce n'est pas suffisant.' On a accueilli des garçons, deux, pour une courte période de trois ou quatre mois. Puis au fur et à mesure que les filles partaient, certaines au Studio-P.J.J., d'autres avec leur copain..., on a pris de jeunes garçons. Ils avaient entre quinze et seize ans et demi, ils étaient donc scolarisés. On s'est rendu compte qu'une dynamique s'était créée grâce à l'arrivée des garçons. Ça a été un très bon moment même si parfois il y a eu des petits soucis. Il nous est arrivé d'appeler les urgences. J'en ai gardé un très bon souvenir. J'ai appris plein de choses, enfin ce n'est pas exactement ce que je veux dire, j'ai appris à vivre dans un monde institutionnel. Je pense que j'en avais besoin à cette époque : j'étais très jeune, j'avais vingt-et-un ans.

- *Et au niveau de l'équipe, il y avait de la cohésion ?*

- Oui. Il y avait un éducateur branché psy, un autre branché sport et tout se complétait bien. Moi, j'ai travaillé sur l'insertion, sur le scolaire. Chaque éducateur était référent de deux jeunes. On a travaillé beaucoup avec les familles notamment par le biais des entretiens. Un autre point positif était que les gamins restaient deux ou trois ans. Et puis, il y a eu une catastrophe au foyer d'accueil d'urgence du département. La mairie a déclaré le bâtiment insalubre et l'immeuble a été rasé pour construire des bureaux. De plus, cette année là, les éducateurs du centre avaient des projets personnels différents. La plupart sont partis et on s'est retrouvé à trois. La conjoncture était favorable à la direction départementale. Quand nous leur a annoncé que le foyer allait fermer, il nous a été répondu qu'un foyer d'accueil d'urgence serait créé à la place et ils nous ont proposé de rester ou de partir, pour ma part c'était soit Bagneux, soit Malakoff. Je ne voulais pas aller dans ces foyers parce que c'était des lieux spéciaux qui ne m'intéressaient pas. Je suis restée et une équipe de sept personnes épuisées est arrivée. J'ai vécu cela comme un envahissement. Au départ ces gens, je n'avais rien à leur dire. Ce n'était pas une équipe soudée mais individuellement il y avait des gens avec qui j'accrochais bien.

- *Ce n'était pas une équipe soudée ?*

- Non parce que c'était une équipe récente. En foyer d'urgence, les gens au bout d'un an se tirent étant donné que c'est très chaud. Tous les ans, il y a des nouveaux. Les gens qui rentraient de disponibilité, on les mettait là. Il y avait toujours des besoins. La prise en charge en accueil d'urgence est différente de celle du foyer. Les gamins ne restent pas. Tu peux te retrouver avec un gamin auteur de crime sexuel et une gamine violée par son père. Si on ajoute les accueils parquets qui arrivaient au milieu de la nuit, cela créé un joli bazar ! En plus, les gamins ne voulaient pas être là. Ils faisaient tout pour en sortir. Ils essayaient de sortir la nuit par les fenêtres ; ils ennuyaient les veilleurs ; ils se battaient ; ils cassaient tout. La directrice était bien avec son équipe mais elle n'assurait pas ni au niveau pédagogique, ni au niveau éducatif. Elle était

restée sur un mode de fonctionnement où les gens restaient et où les jeunes s'investissaient. Elle voulait calquer cette façon de travailler avec des gamins qui n'avaient aucune envie d'être là. Elle était très souple et les gamins en profitaient. Je suis restée sept ans à Asnières : Je suis arrivée en 86 et je suis partie en septembre 1993.

- *Tu es resté combien de temps au foyer d'accueil d'urgence ?*

- Un an avec les filles, trois ans avec le groupe mixte et trois ans d'accueil d'urgence. La dernière année j'ai eu des soucis familiaux qui m'ont poussé à partir de là. J'estimais que j'avais fait mon temps. L'intérêt de l'accueil d'urgence, c'est qu'il faut travailler vite et être tout le temps en mouvement. On avait un temps assez court pour mener à bien l'orientation avec le gamin. Cela me plaisait beaucoup. On avait des contacts avec les gens, avec les écoles, avec le Parquet, avec les flics, avec les parents... On appelait les foyers, on écrivait des lettres, on allait visiter les foyers et rencontrer les équipes. Pour le mouvement, c'est bien mais les gamins allaient plus vite que nous, parfois, ils allaient un peu trop vite. Ce temps de trois mois n'est pas suffisant, j'avais l'impression de superficiel: travailler avec des gamins que tu ne reverras jamais, que tu orientais en faisant des paris, en ne sachant pas ce qui allait se passer eux. Je n'ai plus aimé travailler comme ça à la fin même si certains revenaient nous voir. Un jour, j'ai eu une visite de très anciens du temps où je n'y étais pas encore. Ils revenaient pour retrouver quelque chose. Je me suis dit : il faut que je retrouve un lieu où l'on puisse parler et avoir un vrai contact. Ce lieu je ne l'ai pas trouvé tout de suite. Mon objectif c'était de travailler à long terme avec les jeunes, ni dans l'urgence ni dans la réorientation. On met un pansement mais on ne regarde pas si c'est pourri en dessous. On a la conscience tranquille : on se dit qu'on a fait ce qu'on a pu. Je n'étais pas contente de mon boulot. Je suis donc allée au milieu ouvert à côté. Je ne connaissais pas vraiment le travail de milieu ouvert. J'ai mis un an avant de comprendre comment cela fonctionnait : les documents, les relations avec l'A.S.E. et le tribunal. Au foyer, j'allais aux audiences chez le juge mais ce n'était pas un travail de relation.

- *En milieu ouvert s'est différent ?*

- Oui. En plus, à l'époque, il n'y avait qu'un juge qui couvrait le secteur. On travaillait toujours avec la même personne. C'est une forme de pari : si tu t'entends bien avec elle, le travail se déroule bien.

- *Un juge sait à qui il confie le gamin ? Il le place en fonction de son caractère ?*

- Oui. Il venait régulièrement travailler avec l'équipe. Il venait dans les foyers. Il proposait des solutions et écoutait nos propositions. C'était rare qu'il contredise nos propositions. Une fois qu'il prenait une mesure, il la suivait.

- *Comment se passait le travail en milieu ouvert ?*

- J'étais dans une équipe de vieux routiers. Cette équipe était malsaine à cause des problèmes de relations entre les membres. Je me suis rendue compte que je ne pouvais pas travailler à la fois avec les jeunes et avec leur famille. Je ne pouvais faire les deux. De plus, il m'est arrivé dans mon parcours professionnel quelque chose de très dur. On a une mesure d'investigation c'est-à-dire qu'on a six mois pour évaluer la situation avec une assistante sociale, un psychiatre, un psychologue, un éducateur référent, avec une conseillère d'orientation professionnelle et avec éventuellement un bilan médical. On doit transmettre au juge l'analyse de la situation et ce qu'on préconise. Je me suis

retrouvée référente d'une mesure pour une petite fille de cinq ans. Sa mère n'allait pas bien. Elle avait un discours saccadé. Elle avait déjà eu un contact avec le tribunal d'un autre département. Celui-ci avait dit que la fillette était en danger et que la mère n'était pas bien. On a 'hérité' de la mesure d'investigation car la mère a déménagé. Cette dame est venue aux entretiens. On a vu sa petite fille mais elle ne voulait pas parler. Le déroulement d'investigation s'est fait normalement c'est-à-dire que l'on a bossé tout de suite et très vite. On a pris nos marques. Il y a eu un signal d'alerte que l'on n'a pas vu : la mère a raté trois rendez-vous avec le docteur Barraband qui travaille aussi avec le milieu ouvert. Un matin, la greffière m'appelle pour me dire que la petite est morte. Elle a été assassinée par sa mère dans des conditions horribles avec des excréments dans la bouche... Cela m'a renvoyée à des trucs personnels. Mon fils avait le même âge. Je n'ai pas supporté. J'en ai parlé avec le juge. La Chancellerie s'en est mêlée. Nous n'avons pas été convoqués mais notre directeur l'a été, ce qui est normal. Le directeur départemental n'est pas venu nous voir pour en parler. Par contre, il est allé raconter aux autres milieux ouverts qu'une petite fille avait été assassinée dans notre consultation. Il y a eu une erreur institutionnelle magistrale au niveau de la prise en charge du personnel : on se sent coupable même, si, dans les faits, on n'a rien à se reprocher. Il y a eu une enquête : on nous a demandé de montrer comment on avait travaillé. On avait travaillé normalement et on n'a pas traîné. Alors voilà, ça a été très dur. Suite à cette histoire, je me suis rendue compte que j'avais du mal à travailler avec les petits alors que l'on en avait beaucoup. On n'avait que des histoires de divorce. Les parents nous harcelaient tous les jours. Je le dis haut et fort : c'est leurs histoires de couple qui passaient avant les gamins. Moi, je me sentais bien qu'avec les grands ados ou les moyens ados. Ils venaient seuls. Les parents ne nous parasitaient pas. Là, j'arrivais à faire du bon travail, à faire des orientations, à les mettre au boulot, à leur faire reprendre l'école et à travailler avec la psy.

- *Là tu n'avais pas les parents comme intermédiaire ?*

- Non. Avec les parents c'est du parasitage total. Des trucs qui demandaient une énergie folle pour rien du tout. Régler les problèmes de couple, ce n'est pas mon boulot. Là, je ne faisais que ça. En même temps, l'équipe n'allait pas bien. Je me suis retrouvée à travailler toute seule. Je pensais que dans une équipe les gens avaient une mentalité commune. J'avais envie de partir.

Le Studio-P.J.J.

- J'ai vu qu'au Studio-P.J.J. il y avait un poste de libre. On était super nombreux à postuler. J'ai eu un entretien avec Nadia. J'étais une des plus anciennes. J'avais fait cinq ans de consultation, huit ans de foyer donc j'ai gagné des points [pour obtenir une mutation]. C'est moi qui ai eu le poste. Je me suis dit que j'allais démarrer quelque chose de différent. J'allais m'inspirer d'expériences du foyer en tenant compte du milieu ouvert parce que le Studio-P.J.J. me semblait être un dosage des deux. Comme en foyer, on travaille sur le jeune et exclusivement avec lui en échappant aux effets de groupe ; comme en milieu ouvert, on travaille sur l'accompagnement en échappant à l'emprise des parents. Je ne nie pas la famille. Mais quand tu as en face de toi des parents qui considèrent l'enfant comme un enjeu et qui se foutent du gamin, pour moi, c'est ingérable. Je n'ai pas envie de travailler avec ces gens-là.

Ici, on travaille sur ce que raconte le jeune de sa famille. Que ce soit réel ou que ce soit fantasmé, ce n'est pas le problème, c'est sa parole qui importe. Les gamins me

parlent de leur famille et donc je la connais. Mais je ne la connais pas réellement et je ne veux pas la connaître réellement. Je pense que l'équilibre est là entre quelque chose qui pourrait ressembler à un foyer et quelque chose de l'accompagnement que l'on fait en milieu ouvert. En foyer, on ne travaille que sur le collectif, le gamin, il est un peu oublié et en milieu ouvert on ne travaille qu'avec les familles et le gamin il est aussi un peu mis de côté. Un jeune devrait toujours être au centre de l'action éducative. Ici, je trouve que les deux choses s'équilibrent. C'est le grand bonheur de toute situation éducative. En plus, on n'est pas nombreux. On se voit tous les jours. On peut parler tous les jours de ce que l'on a dans la tête par rapport aux gamins, de ce que l'on pense. La parole est libre, totalement libre. Si on a envie de dire que tel gamin est con, on a le droit de le dire.

Ce qui a été difficile en arrivant ici, avec des personnalités comme Nadia et Alain qui depuis dix ans travaillaient ensemble avec une image de couple parental, était de pouvoir trouver ma place. D'entrée de jeux, j'ai proposé de travailler avec les gamins sur l'extérieur. J'ai beaucoup travaillé dehors. Je me suis embarquée à les emmener au musée. J'ai passé du temps avec Georges à se balader dans Paris. Il n'avait jamais mis les pieds dans un musée. Une fois, une gamine qui m'a dit qu'elle n'avait jamais vu de tableau de Van Gogh et elle avait vingt ans, on a été au musée ensemble. J'ai travaillé sur le volet de la culture en essayant d'apporter des choses différentes, en essayant d'avoir un regard différent sur la ville. Les jeunes portent le clivage Paris/banlieue. 'On ne connaît pas Paris. On y habite mais on ne veut pas y rester'. C'étaient des gamins complètement accrochés à leur cité du 94, 93 ou 92. Je voulais leur faire prendre conscience qu'ils habitaient à Paris, que c'est une ville extraordinaire, qu'il se passe des choses, qu'ils devraient être dans la ville, dans leur quartier. J'ai beaucoup travaillé à ce niveau là avec eux. Pendant les ballades, ils parlaient beaucoup d'eux, de leur famille, sur ce que cela leur faisait d'être tout seul. Pendant deux ans, j'ai fait ça assez à fond. J'ai travaillé aussi beaucoup l'insertion avec eux, la scolarité, les stages, l'épreuve du concours, on a réfléchi à comment rencontrer des gens pour nous aider à monter des projets avec des professionnels. C'était vraiment les gamins qui le demandaient. Durant cette période, j'étais beaucoup à l'extérieur. Je passais des journées entières dehors. Après j'ai proposé les ateliers d'écriture qui ont bien fonctionné...

-... *Comment se passait l'atelier d'écriture ?*

- Au départ, c'était en petit groupe. Ça avait lieu le vendredi soir quand l'institution était fermée. J'achetais des petites douceurs : des gâteaux apéritifs, des boissons... C'était dans l'institution mais en dehors de la vie normale. C'était un monde à part. Les séances se déroulaient de la manière suivante : Soit ils avaient envie d'écrire sur des sujets très précis, soit, je leur proposais un inducteur sous forme de phrase : 'ce matin alors il se réveillait ...' On faisait aussi des jeux collectifs d'écriture avec des temps précis. Ça a bien fonctionné parce que les gamins qui venaient, formaient un groupe hétérogène. Il y avait Paul, Smail, Lucas. Tu ne connais pas Lucas, il était sur autre registre : Il était à la fac, il était assez space.

- *C'est ton chou-chou Lucas ?*

- Non, mon chou-chou c'est Didier. Mais Didier n'est jamais venu à l'atelier d'écriture. Il en avait déjà fait un avec un éminent de l'atelier d'écriture à la P.J.J. il y a longtemps. Ça correspondait à une période révolue pour lui. Quant aux filles, elles sont venues sur la pointe des pieds. Les jeunes ont eu droit d'inviter des copains parce que j'ai ouvert l'atelier à d'autres gamins. Les populations se croisaient et se

mélangeaient. C'était marrant. J'ai fait ça pendant trois ans. Et puis, il y a un moment où l'on tourne en rond, alors j'ai arrêté en disant que j'allais reprendre mais je n'ai pas repris. Je n'ai pas repris parce que je suis restée sur un souvenir tellement bien que je n'ai pas envie d'abîmer. J'en ai refait mais c'était de manière très différente. Un jour, on est allé faire du karting et on a fait un jeu d'écriture à la fin du karting. J'avais organisé un week-end à Dieppe avec écriture et loisir : on a été à la plage, on a écrit et on a fait l'incontournable boîte de nuit du samedi soir. Je faisais aussi beaucoup d'écriture à l'extérieur. Quand ils avaient envie et qu'il faisait beau, on se donnait rendez-vous dans Paris à telle expo ou à tel endroit. On a fait un jeu d'écriture sur la ligne de métro 14. On est allé à la Grande roue place de la Concorde. On a fait un jeu d'écriture en haut, on a rencontré un couple d'Américains qui nous ont demandé pourquoi on écrivait là haut. On a été écrire à Montmartre. Je pense que je le reprendrais un jour quand j'aurais plus la pêche. J'ai gardé les cahiers des gamins et je vais peut être faire un travail à partir des travaux de Paul avec le Centre de Ressource Formation. Quand il a commencé, il avait du mal à écrire, il faisait des fautes, il avait beaucoup de problèmes de syntaxe. Il était complètement dans un truc d'obsession sexuelle c'est-à-dire, tout ce qu'il écrivait, tournait autour du sexe. Le seul interdit que j'avais mis c'est qu'on n'avait pas le droit d'écrire sur quelqu'un du groupe en disant des choses méchantes, en le prenant à partie en lui disant des choses racistes ou hyper violentes, sinon on avait le droit de mettre tous les gros mots qu'on voulait, d'exprimer toutes les opinions qu'on voulait même si ce n'est pas de l'avis de la majorité. Il y avait très peu d'interdit dans ce groupe et c'est pour ça que ça a fonctionné.

- *Tu choisissais des thèmes qui poussent au débat ?*

- Pas du tout. Quelquefois je faisais exprès mais Paul tu aurais pu lui dire, par exemple 'la pendule indiquait 12h10...' il réussissait à te faire un écrit érotique. En fait, le groupe a tenu, c'est-à-dire que le groupe a supporté les écrits de Paul et sa provocation sans moufter. Ils ont été confrontés à ses écrits puisqu'à la fin de séance on pouvait lire ses écrits. Ce n'était pas obligatoire mais, en général, tout le monde le lisait. Si un jeune n'avait pas envie de lire ses écrits, il pouvait le donner à quelqu'un d'autre pour qu'il les lise à sa place. Il y avait donc plein de choses qui circulaient entre les gens. Les écrits érotiques de Paul ont duré un an. Je pense que ça lui a permis de parler de sa sexualité, des filles et du rapport avec sa mère. Ça a eu un effet, je ne veux pas dire thérapeutique, parce que c'est à la fois un outil psy et c'est à la fois prétentieux mais le fait qu'il ait lâché tout ça, lui a fait du bien. Je pense qu'il a pu faire le point sur plein de choses. En plus, il s'arrangeait toujours pour venir en avance à la séance. Il me parlait de sa mère. Ça a fait beaucoup de bien également à Smaïl. Il s'est réconcilié avec la scolarité. On a pu à la suite de l'atelier lui faire suivre une formation. C'était une formation différente de ce qu'il avait connu précédemment. Lui aussi a pu faire le point sur plein de choses. L'écriture l'a libéré de plein d'angoisses dont la peur des autres. Ici il s'est senti complètement libre et il a pu voir autre chose. Il avait été en prison où il s'est passé des choses très dures pour lui. Ce n'est pas de la thérapeutique mais je ne trouve pas d'autre mot pour le dire. En tout cas, il s'est passé des choses au niveau de l'atelier d'écriture et je suis contente d'avoir fait ce boulot.

- ...*Ça leur a permis de se réassurer.*

- Oui, de se réassurer

- *Tu parlais des écrits au Docteur Barraband ?*

- Non, c'était mon domaine. J'ai pu dire des choses dans l'équipe sans balancer les textes des gamins. Il était hors de question que je les montre. La direction a essayé de récupérer les cahiers pour qu'on fasse une compilation et qu'on les diffuse...

- ...*T'as accepté ?*

- J'ai refusé. Le seul contrôle que j'ai accepté, c'était le contrôle par rapport à mon équipe. Les gamins racontaient des choses à mon équipe. Le lundi, ils racontaient ce qu'il s'était passé vendredi. Ce n'était donc pas un monde à moi où personne ne pouvait rentrer.

- *Ça ressemble beaucoup au fonctionnement des ateliers d'art thérapie.*

- Oui. C'est ce que font les gens de l'équipe de Barraband. Ils se servent d'un média que ce soit le théâtre, que ce soit un parcours sur Paris avec un gamin psy. Ils font des randonnées, du maquillage. Chaque membre de l'équipe, qu'il soit psy ou éducateur, prend en charge le groupe. Les activités sont des supports qui aident à comprendre les gamins. Dans l'écriture, c'était ça aussi. Donc voilà mon aventure avec l'atelier. Je continue à écrire, j'écris pour moi. C'est un truc personnel. J'avais envie cette année de faire un journal de bord. Nadia et Alain sont d'accord. Je voulais que les gamins écrivent des choses qu'ils les datent et qu'ils les mettent dans une boîte. On a demandé à Marc de nous faire une boîte aux lettres parce que c'était sous forme de lettres mais il a refusé de faire la boîte.

- *Pourquoi ?*

- Il a dit qu'on n'avait qu'à acheter une boîte au supermarché, qu'on l'ennuyait avec nos trucs. Ça n'a aucun intérêt et aucun sens d'aller au supermarché pour acheter une boîte aux lettres. Il faut que tous les gens qui travaillent, ici, soient parties prenantes. Le fait que Marc n'adhère pas, a bloqué le processus. Mais je vais revenir à la charge. Je vais l'ennuyer avec ça parce que ça m'ennuie. Chaque adulte, ici, a sa place et c'est très important. Chacun est repéré à sa façon et le fait que Marc ne veuille pas rentrer dans ce truc là, c'est une contre-indication au travail. Mais c'est toujours dans ma tête et dans celle de Nadia. Elle a acheté un objet qui n'a rien à voir mais avec lequel j'ai tout de suite fait le lien : la boîte à âneries. Elle l'a mise sur le bureau. Cette boîte a un autre symbole. On pourrait aussi mettre des mots dans cette boîte.

- *Il y a quoi dedans ?*

- Elle est vide. C'est une boîte symbolique : toutes les choses bêtes dans la tête, toutes les conneries qu'ils veulent faire, ils peuvent les mettre dans cette boîte.

- *Pour revenir à ton parcours, j'aimerais savoir avec quelles idées tu es venue ici. Que voulais tu apporter de ton expérience de foyer. Quelles identités t'es-tu construite ?*

- Ce que je ne voulais plus par rapport au foyer, c'est qu'on fasse tous la même chose et qu'on dise tous la même chose. Cette espèce de langage unique adressé au jeune, je n'en voulais plus. Au début, ça m'a un peu perturbé de voir qu'Alain pouvait contredire les gamins devant Nadia. J'ai appris qu'on se construit une représentation. Alain, il construit beaucoup de représentations. Il y a plein de choses qu'il dit qui ne sont pas vraies. Certes tout est lié mais il invente des choses et les gamins gobent tout ça comme si c'était une parole divine. Nadia est sur un autre registre. Moi, je suis entre les deux. C'est-à-dire que je suis du côté d'Alain dans une parole plus libre et dans le 'on a rien à foutre des flics et des machins'. On peut avoir un discours assez extrémiste. Quant à Nadia, elle revient toujours à la loi. Nous avons donc une marge

de manœuvre qui est complètement fabriquée. Les gamins peuvent en jouer. Il y a des paliers. Par exemple, les choses très graves, ils ne vont pas toujours les dire à Nadia en premier. Si une fille est enceinte, elle va le dire à Alain et après à moi. Je m'occupe du reste. L'I.V.G., Alain ne s'en occupe pas. J'avais dans l'idée qu'en foyer les gamins ne pouvaient appréhender les adultes de cette façon : la réponse c'était, 'on va se réunir et on vous donnera la réponse demain'. Au Studio-P.J.J., que tu aies raison ou que tu aies tort, tu peux donner ta réponse et après tu en parles en équipe. On a toute liberté de s'exprimer et de prendre des risques qui sont calculés étant donné que l'institution te protège. C'est un jeu mis en place par nous trois et on sait où on va par rapport à ça. C'est un truc génial. Par exemple, Nadia dit souvent : 'Madame Prada elle prend toujours votre défense, il y en a marre. Vous avez de la chance qu'elle soit là. S'ils n'étaient pas là tous les deux, il y a longtemps que tu serais dehors.' S'il faut être ferme avec un gamin, je pourrais l'être mais c'est Nadia qui s'est totalement investie dans ce rôle. D'un côté, les jeunes sont dupes et pas dupes, ils savent parfaitement comment on fonctionne. J'étais venue avec l'idée qu'il ne faut pas avoir un discours linéaire qui angoissait les gamins. Je trouve qu'ici, grâce à cet équilibre, on les désangoisse énormément.

- *Je me souviens aussi que lors de la sortie karting avec cinq jeunes, je t'ai demandé pourquoi on n'a pas invité tout le groupe et toi, tu m'as répondu que tu ne voulais pas 'faire foyer'.*

- Parce que un groupe ne reproduit qu'un phénomène de groupe. J'en suis persuadée, ça se voit tous les jours. Tu mets quatre jeunes dans un restaurant, ils font du bruit comme tout le monde. Si tu prends un groupe de militaires, de sportifs, un groupe de gamins des cités ou une classe, ce n'est plus la même chose. Je trouve que le groupe, c'est à la fois génial pour les interactions entre les gens mais s'il y a trop de monde ça dérape. Et ces gamins ce qu'ils ne veulent surtout plus, c'est d'être comme des moutons dans un groupe où on va tout leur dire et les prendre en charge. Je ne veux pas de ça et eux ne le veulent pas non plus. C'est un garde-fou. Il ne faut pas s'habiller en flic ou en éducateur qui doit tout réguler toutes les cinq minutes. On a des grands gamins en face de nous, si c'était des tout petits je comprendrais. Notre fonctionnement permet de ne pas être une énorme machine à broyer les gamins. Je ne veux plus de ça ! Je ne veux plus des transferts de camps avec douze, treize gamins. Cinq, six, ça suffit parce que le gamin sait qu'il a sa place là. De plus, on se rend compte qu'il y a des gamins qui évitent le groupe. Ils ont d'autres choses dans la vie qui font que ça fonctionne pour eux. Ça, c'est complètement respecté par nous. On ne dit pas : 'Aller, viens manger avec nous, c'est une obligation'. Ils ont eu besoin du groupe pendant un moment et aujourd'hui ils vivent le groupe différemment. Je pense qu'au Studio-P.J.J. on peut bien faire ce travail et que le grand rassemblement de Noël est suffisant. Il y a tous les anciens. Tu verras à Noël j'espère que tu seras là, c'est un moment magique. Ça dépasse totalement l'institution. On est toujours dans l'institution, c'est-à-dire qu'on est là mais je ne sais pas comment on fait, elle devient légère. Il y a de tout : les juges, les éducateurs, la direction, les gamins, les anciens avec leurs enfants. C'est un truc génial. On sait que ce moment là va fédérer donc on n'a pas besoin d'en rajouter et de faire des activités à dix.

- *Ça donne une qualité de rapport ?*

- Oui. Ce n'est pas se dire, je ne prends pas de risques par rapport à un groupe étant donné que le groupe on l'a, il est constitué et les gamins sont très bien ensemble. Ils se

voient plus qu'on ne le pense et d'ailleurs de plus en plus. Ils sont solidaires et attentifs sur plein de choses. Il n'y a pas besoin de démonstration.

- *Je voudrais te poser la même question pour ton parcours professionnel mais cette fois-ci par rapport au milieu ouvert.*

- Ce qui m'a plu dans le milieu ouvert, c'est que c'est comme au Studio-P.J.J., on travaille sur un territoire. Tu es muté sur un territoire donné et tu dois faire avec les gens qui sont là. Tu rencontres plein de partenaires socio-éducatifs dans le champ médical et dans le champ de la scolarité. Ça m'a appris à aller vers les autres, à rencontrer les gens et à savoir comment les rencontrer. Notre action dépendant de nombreuses personnes, ça m'a appris à être patiente. Travailler sur des réseaux m'a permis de cultiver des relations. Aujourd'hui, je travaille encore avec des gens que j'ai rencontrés grâce à mon expérience de milieu ouvert : je les appelle pour un renseignement ou un dépannage pour un gamin. Le plus difficile, c'était de travailler dans ces grosses équipes pluridisciplinaires. Cet univers renvoie à une très grande solitude. Les professionnels ne font pas tellement attention aux autres et à leur parole. Ils ne voient pas quand les gens près d'eux sont mal et qu'ils perdent les pédales sur des trucs. On sait que le travail social ce n'est pas quelque chose qu'on peut mesurer, on ne va pas d'un point 'A' à un point 'B' avec un chemin tout droit. Je trouve que c'est du gâchis de ne pas travailler ensemble pour élaborer des chemins ensemble. Il y a des milieux ouverts où l'on bosse ensemble avec des outils communs comme l'analyse systémique.

- *Je trouve que quand tu fais des I.O.E. (investigations au fond d'orientation éducative) la position inconfortable est semblable à celle du chercheur/enquêteur.*

- Bien sûr, on te demande un diagnostic. On te demande d'aller voir le pire côté des gens. On te demande ce qui dysfonctionne, et pourquoi. Ce que tu proposes de faire. Pour une I.O.E. on travaillait ensemble. C'est lors d'une mesure d'Aide en milieu ouvert qui peut durer un an, deux ans ou trois ans que l'on est tout seul à voir la famille et à avoir des entretiens avec les gamins. Je pense qu'à un moment pour évoluer, il ne faudrait pas se retrouver seul sur une situation, sinon cela devient une chose routinière. Il y a parfois des aléas : par moment, il y a des gamins qui ne vont pas bien alors on rattrape le coup et on recommence. Ça devient du ronron, les gens s'ennuient. En plus quand tu es jeune en milieu ouvert, les gens ne te croient pas. Il m'est arrivé durant certaines visites d'entendre : 'Mais comment pouvez vous parler des relations avec ma fille alors que vous en n'avez pas ?' On se retrouve dans des positions où l'on devient une sorte de pierre mandatée par le juge. On est là mais on n'a pas le choix. Les gens n'ont pas le choix. Ils sont obligés de te rencontrer. Ils t'associent à ce mandat. On peut facilement le lire dans le regard : 'Qu'est ce que j'en ai à faire des éducateurs qui sont en face de moi. Tout de façon je m'en fous de ce qu'ils me disent.' Les gens te noient dans leur quotidien, dans leur problème de verre sur le canapé. Ils ne vont jamais vraiment parler. On est obligé de revenir à la charge la semaine suivante et eux continuent d'éviter.

- *Tu es perçue comme quelqu'un qui fait intrusion ?*

- Complètement. Je trouve difficile d'aller chez les gens, de rentrer dans leur intimité. L'assistante sociale leur demande à voir la chambre des enfants, la salle de bain, les autres pièces. Elle demande combien les gens gagnent. C'est très violent et je comprends que les gens résistent. Et je suis contente que les gens résistent

[Interruption d'un jeune]

- *Et avant d'arriver au Studio-P.J.J. est-ce que tu connaissais déjà le service ?*

- Oui, j'avais deux jeunes placés ici.

- *Et quelle réputation avait-il?*

- La réputation du Studio-P.J.J. c'est qu'ils ont vingt jeunes. Ils sont deux. Ça tourne bien et ils font un boulot super. En même temps, c'est très jalosé et très envié comme institution parce qu'elle est différente des autres. Quand j'ai eu le poste, on m'a dit : 'Je donnerais n'importe quoi pour avoir ce poste, t'as une super chance.' C'était la promotion. L'image du Studio-P.J.J. c'était aussi celle d'un service très proche puisqu'on était voisin, on était dans le même couloir. C'était à la fois très proche mais aussi très loin parce qu'on ne savait pas très bien ce qui s'y passait. Les gamins, ils avaient des bilans réguliers avec nous mais ils ne passaient pas toutes les cinq minutes pour dire : 'ils s'y passent ça et ça.' C'était leur monde et quelque fois des mondes qui ne se croisent pas trop. Et ça je trouve que ça a un peu changé. C'était comme si eux ils avaient peur de l'extérieur, comme si les gens allaient les mettre en danger. À partir du moment où on avait un gamin confié au Studio-P.J.J., il se passait des choses tellement fortes que les gamins n'avaient plus besoin ou moins besoin du milieu ouvert. En plus ce que j'avais moi, ils étaient grands et avec leur famille c'était compliqué. Je n'avais pas d'appui pour le travail avec celle-ci. En conséquence, nous faisons un peu la même chose entre le milieu ouvert et le Studio-P.J.J. : on était concentré sur le jeune. C'est difficile que deux services fassent la même chose. Alors que quand le milieu ouvert travaille avec la famille ce qu'on demande au Studio-P.J.J. c'est...

- ... *Du partenariat...*

- Oui. Si j'avais des gamins avec du boulot à faire avec les parents, ça n'aurait pas été pareil. Le Studio-P.J.J. était beaucoup critiqué et il l'est toujours. En plus, quand je suis arrivée au milieu ouvert, il y avait une crise entre le Studio-P.J.J. et le milieu ouvert. J'y ai échappé parce que, quand je suis arrivée, je n'étais pas partie prenante pour ça.

- *la dernière question est : est-ce que je peux parler d'un épanouissement personnel pour toi au Studio-P.J.J. ?*

- Oui. Je me sens totalement différente d'il y a dix ans surtout dans ma façon d'aborder les jeunes. J'ai appris en cinq ans plus que j'avais appris en douze ans à la P.J.J.. C'est-à-dire qu'au début je suis arrivée avec des réflexes de foyer et de milieu ouvert. Nadia et Alain m'ont appris à travailler différemment. Je suis assez dans l'affectif avec les gamins et je pense que ce n'est pas une bonne chose. Je pense que maintenant je me maîtrise mieux. J'ai appris qu'il ne fallait jamais s'affoler pour des tas de choses, que ça n'en valait pas la peine. Il ne faut pas faire plus de bruits que les gamins n'en font. Il ne faut pas non plus répondre sur le même registre à des angoisses des gamins surtout si celles-ci correspondent à des angoisses personnelles. Je crois que c'est Nadia qui me l'a appris parce que Nadia montre un côté comme ça. Cela fait parti de son blindage. À l'intérieur, elle n'est pas comme ça. Personnellement, je ne peux pas faire ça, s'il y a quelque chose qui me touche et bien je le dis. Maintenant j'ai réussi à canaliser ce penchant. Je pense que je suis différente dans mes rapports avec les jeunes et avec les partenaires. Avant, j'étais très en attente des gens ; maintenant, j'ai appris à contourner. Par exemple, la dame qui m'a agressée mardi matin au téléphone, la voisine de Christophe. J'ai réussi à lui très gentiment : 'Madame vous

m'agressez au téléphone et je ne sais pas pourquoi. Je suis prête à discuter'. Après qu'elle m'ait expliqué le problème, je lui ai dit que j'allais le régler et la rappeler. Je l'ai rappelée, elle s'est excusée et m'a remerciée. En fait, je n'ai pas fait grand-chose mais cela a permis d'apaiser cette voisine qui en avait assez et ça a permis à Christophe de régler des problèmes. C'est un exemple où il ne fallait pas s'alerter mais prendre les choses différemment. On n'est pas dans l'urgence ou dans la folie institutionnelle. On prend le temps. Si la réponse ne vient pas sur le champ, on dit aux gens qu'on les rappellera plus tard. Même si en même temps c'est grave, je comprends que les gens n'en puissent plus. Je ne mets pas en doute leur parole mais je ne vais pas prendre ma voiture, comme j'aurais pu le faire en milieu ouvert, et aller les voir. Prendre ma voiture et aller voir la famille je ne ferai plus jamais ça : ce n'est pas à moi de porter tout ça. Ici, on est à la fois très proche des jeunes et dans une distance qui permet à ce lieu de fonctionner. Je pense que j'ai trouvé ça. C'est comme une balance. Il y a un équilibre à trouver aussi bien avec les jeunes qu'avec l'environnement. On l'a trouvé que ce soit les voisins, les concierges ou les milieux ouverts. On les laisse réfléchir ou alors on va leur lancer un mot provocateur en sachant qu'après on va discuter comme on le fait avec les gamins.

- Finalement, ce n'était pas la dernière question. Est-ce que tu aurais une histoire avec un jeune à raconter ?

- Oui, c'est une belle histoire. Didier, c'est un garçon qui est bisexuel. Quand il est arrivé ici, les autres ont senti la différence. En plus, il faisait ce qu'il fallait : il arrivait ici un peu maquillé et il faisait un peu la folle donc les autres ne le supportaient pas bien. Quand je suis arrivée au Studio-P.J.J. l'équipe m'a dit : 'Didier on ne le voit pas, il ne vient pas chercher son argent et il a des appartements à disposition'. Alain n'arrivait pas à parler avec lui et Nadia a essayé tout ce qu'elle a pu. Puis, je n'ai plus entendu parler de lui. Je l'ai vu un lundi après-midi alors que j'étais avec la secrétaire. Il est arrivé et il s'est mis à nous parler. La fois suivante, quand je l'ai vu, j'étais seule. On a commencé à parler et il a commencé à me raconter des trucs horribles sur sa vie : sur ses expériences homosexuelles, sur la came, sur la coke qu'il prenait, sur la prostitution, donc des trucs très glauques. J'ai accepté tout ce qu'il me balançait sans y mettre d'émotivité. C'est-à-dire que j'ai servi de déversoir. Il a continué, à chaque fois qu'il me voyait, il me balançait des trucs. Je restais de marbre même si en rentrant chez moi je me disais que ça devait être très dur. Je n'ai jamais jugé sa personne, je lui ai juste dit qu'un jour ça serait bien qu'il change son comportement parce qu'il prenait des risques au niveau de sa santé et de sa vie : il aurait pu se faire poignarder. On est venu à parler de sa mère. Il s'est passé quelque chose entre nous deux, il m'a fait confiance. On a mis en place une formation. On s'est beaucoup vu à l'extérieur. Un jour, il m'a dit que sa mère était à l'hôpital, que son père n'allait pas bien, qu'il voulait aller la voir mais qu'il ne pouvait pas y aller seul. Donc on est allé à Versailles. Et là il a refait le déroulement de son enfance en direct. Il m'a emmenée partout. Il m'a emmenée là où il avait habité, dans un hôtel tout pourri, avec ses parents. Il m'a présentée son ancien employeur. On est allé manger à la crêperie où il allait avec sa mère. On est allé au château de Versailles parce que ça avait été un grand moment pour lui : son premier flirt. Il m'a amenée sous l'arbre sous lequel il allait avec ses copains : 'l'arbre soleil'. On a continué de travailler sur la relation avec sa mère, c'était ce qui comptait le plus. Puis, il s'est passé une chose horrible mais extraordinaire : sa mère est morte. À partir du moment où sa mère est morte, le gamin a accepté de faire des choses positives pour lui. Il a arrêté de se prostituer. Il a trouvé un copain régulier avec qui il vivait. Son nouveau copain travaillait. Il a fait une

formation et des petits boulots. Il a arrêté la came. Ça a duré un an. On se voyait très régulièrement. Je faisais des entretiens ici ou à l'extérieur. Et puis, un moment il m'a dit c'est fini, j'ai vingt et un ans, je m'en vais. C'est le seul jeune que j'ai invité chez moi. Maintenant ça dépasse complètement la relation professionnelle, on n'en est plus là.

- *Le travail est terminé ?*

- Il m'appelle toujours Madame Prada. Aujourd'hui, il vit avec un autre copain que je connais et qui est un garçon charmant. Mais il me parle toujours de son père donc, si tu veux, le travail continue. Il m'appelle quand ça va et aussi quand ça ne va pas. Il me propose parfois de déjeuner avec lui ; quand je ne peux pas je le fais attendre parce que je ne suis pas à sa disposition. On se donne des rendez-vous. Il me raconte son copain, sa vie et ses sorties. Il m'appelle le jour de ma fête.

- *C'est un jeune plein d'attentions ?*

- Oui. C'est un gamin charmant et très intelligent. Aujourd'hui je suis super-contente parce qu'il a décidé d'arrêter la vente et il s'est décidé à faire un D.E.A.U. (un diplôme de remise à niveau universitaire). Il va pouvoir étudier l'histoire de l'art et réaliser sa grande passion : travailler dans un musée. »

2.3.) Entretien avec l'éducateur.

Le deuxième entretien est avec l'éducateur du Studio-P.J.J..

La Formation.

- *J'aimerais bien commencer par te poser des questions sur ta carrière, est-ce que tu peux m'expliquer son déroulement depuis ta formation jusqu'à ton arrivée au S.H.I, c'est pour un peu te situer, pour comprendre qui tu es, tes diverses expériences ?*

-L'éducateur : j'avais 23 ans, je cherchais du travail mais sans aucune idée arrêtée, j'avais fait une année de fac que j'avais redoublée d'ailleurs, je n'avais eu pas de meilleurs résultats la deuxième année, en fait ça me barrait royalement

- *Fac de quoi ?*

- Fac de droit, j'avais un bac A4, à l'époque c'était soit langues, soit droit ; j'avais un père pour qui il fallait le bac, j'avais eu pas mal de difficultés au lycée, j'ai redoublé deux classes. Il y a une explication mathématique, on habitait en Afrique, mon père était fonctionnaire et chaque fois qu'on revenait en métropole, il avait le droit à un paquet de vacances, donc je reprenais ma scolarité quand on revenait en Afrique en plein milieu d'année, c'est pourquoi j'ai redoublé ma cinquième et ma troisième. Je crois qu'il y en a une autre, c'est le rapport à mon père, mon père n'a pas seulement été mon père, c'était aussi mon instituteur. Bizarrement, j'étais capable d'être dans les premiers comme dans les derniers, dans les mêmes matières.

A 23 ans, je cherchais du boulot. J'ai vu qu'on recrutait un éducateur à la Garenne-Colombes. Je ne savais pas ce que c'était qu'un éducateur. Je me suis dit : les jeunes, on va voir ce que c'est. De 75 à 78, j'ai été contractuel; à l'époque, c'était des contrats d'un an. Si tu ne faisais pas de grosses bêtises, on te renouvelait ton contrat. De 75 à 76, j'ai été contractuel à la consultation de Nanterre,

- *En milieu ouvert ?*

- Oui, en milieu ouvert. Je ne savais pas du tout ce que c'était, j'y allais comme on va dans un bureau de poste ; à la fin de l'année, il y avait un concours d'entrée à l'école d'éducateur, ...loupé. Deuxième année, la consultation de Nanterre a déménagé à Colombes, j'ai suivi. Là quand même a commencé à se dessiner quelque chose, la chef de service m'avait un peu associé à ses démarches, je crois qu'elle avait peur de certains gamins, elle ne savait pas trop comment faire, et moi j'ai aimé les gamins qui avaient entre 14 et 18 ans, mais pour les parents je ne savais pas trop quoi leur dire, je ne les rencontrais pas.

A la fin de cette deuxième année, j'ai repassé le concours, loupé. On m'a proposé d'aller Boulevard National à la Garenne-Colombes. C'était un vieux foyer que l'on voulait démolir, il était vide, le directeur départemental avait demandé au chef de service de la consultation où je travaillais si je voulais bien, étant marié, prendre l'appartement de fonction. J'étais un peu surpris, j'ai fait mes calculs, je me suis dit que ça devait être intéressant, j'étais naïf, et j'ai passé cette troisième année, dans l'appartement de fonction avec ma femme. Boulevard National, c'était le bazar, le rez-de-chaussée, c'était le foyer, avec les bureaux administratifs d'un côté, une grande salle à tout faire au centre (salle à manger, télé, table de ping-pong) et une cuisine et des *chiottes*, c'est tout ! Premier étage, l'appartement de fonction, deuxième et troisième étage, des chambres ; à l'époque, on disait que c'était un ancien hôtel de passes qui avait été racheté par la P.J.J.. C'était très bruyant : à quatre heures du matin, tu entendais le bruit des sirènes des pompiers, des camions. D'ailleurs dès que ma femme fut enceinte, on est parti. C'était une décision assez ferme, on a essayé de me retenir parce qu'il fallait quelqu'un de permanent dans l'appartement de fonction ; en fait, j'ai compris qu'on m'avait demandé de prendre la place de mon chef de service, parce qu'elle ne voulait pas habiter cet appartement. Donc après mon départ, étant donné que personne ne l'occupait, le foyer a fermé.

- *Parce qu'il fallait obligatoirement que quelqu'un demeure dans l'appartement de fonction ?*

- Oui, je pense la règle existe toujours. On ne peut pas quand même laisser un groupe de gamins dans un foyer avec simplement un veilleur de nuit.

- *Donc en fait c'est toi qui intervenais la nuit, c'est toi qui étais sur place en cas de problème ?*

- Oui, mais intervenir la nuit c'est peut-être arrivé une fois, j'ai entendu un carreau cassé en bas, c'est un gamin qui rentrait avec un autre copain, c'est tout. Tu sais à l'époque, c'était un foyer de garçons, il y avait du boulot partout, tu sortais et dix minutes après, tu trouvais du boulot, donc les gamins qui tous sortaient de prison, fils d'ouvrier généralement ou de l'immigration deuxième génération, cherchaient du boulot. On n'avait même pas besoin de leur demander de chercher du travail, c'était tellement évident à l'époque, même s'ils ne gardaient pas longtemps leur place, ils en retrouvaient rapidement.

On avait une approche très superficielle de notre travail, c'était un peu du gardiennage, de l'animation, on faisait des veillées. D'ailleurs, c'était une des épreuves du concours d'éducateur, préparer une veillée, c'est-à-dire, animer un groupe le soir, parler, etc. A l'époque, l'intervention éducative, c'était la guitare, le ping-pong, le macramé enfin des conneries.

Donc, je suis arrivé à Frédéric qui était un gros foyer de garçons où je suis resté trois ou quatre mois et après, j'ai passé mon concours, et ils me l'ont enfin filé.

Etrangement, je n'ai pas raconté des choses tellement différentes entre la première année et la troisième année mais je l'ai passé en concours interne, c'est plus facile que pour quelqu'un qui arrive de l'extérieur.

En 1978, je suis allé à l'école d'éducateur de Vaucresson: on avait une année théorique et une autre année qui se partageait entre un stage en foyer et un stage en milieu ouvert. Le milieu ouvert ne m'intéressait pas du tout ne sachant pas où ça menait. Pour des raisons multiples, j'avais demandé de tout faire en foyer. C'était un foyer des Hauts-de-Seine, à côté de chez moi, donc, je suis allé six mois à Frédéric et six mois Boulevard National et on était titularisé si tout allait bien, après avoir soutenu un mémoire.

J'ai fait un mémoire sur le jeu. J'avais pris ce thème, je voulais révéler comment vivent les gens autres que les éducateurs, quels sont leurs rapports en situation de crise et je savais que le jeu portait les gens à leurs limites. J'avais trouvé fortuitement le lieu : un café, le matin où il y avait des blancs, des arabes, des noirs, c'était une population très brassée. Ce bistrot me plaisait beaucoup, il était ouvert dès cinq heures du matin. Il y avait une faune extraordinaire, j'ai passé une bonne année avec eux. Ça m'a sensibilisé peu à peu à beaucoup de choses : ce qui se dit, ce qui ne se dit pas, ce qui est important, ce qui ne l'est pas. C'était un endroit excessivement violent, mais une violence de vie. J'avais peut-être besoin de me frotter à la violence. Telle qu'elle était installée dans ma tête, ça ne me satisfaisait pas, dans cet univers extrême, il y avait de tout, il y avait le représentant en cravate comme il y avait le taulard qui avait fait dix ou quinze ans de prison pour meurtre, des chinois, des retraités italiens, des maghrébins, des africains et des yougoslaves. Tous ces gens arrivaient à former une sorte de « communauté », et je crois que c'était tenu de main ferme par un kabyle qui aimait son boulot, qui avait un contact direct et franc avec les clients. Il était un peu le shérif, parce que c'était une poudrière, d'ailleurs quand ça explosait, j'ai vu des drôles de trucs qu'on ne verra jamais en foyer. Ça m'a fait du bien parce que je me suis dit : 'Je pense que c'est normal d'avoir peur et je préfère avoir peur de choses réelles, je ne veux pas avoir peur des ombres de ma tête c'est à dire des images des autres.' Leur façon d'être ensemble, c'était de la violence, canalisée par le jeu, le jeu d'argent bien sûr, ce qui est interdit. J'ai fait mon mémoire sur ce sujet, quelques dizaines de pages; si je le faisais maintenant, il ferait facilement 500 pages! Alors j'ai eu mon concours : ma première affectation, c'était les Hauts-de-Seine, et on m'avait demandé mon choix, je me suis retrouvé dans un foyer : foyer très classique, une maison, dix places, une directrice, six ou sept éducateurs.

L'avant Studio-P.J.J.

- *Tu avais demandé quoi comme choix d'affectation?*

- Tout, sauf celui-là ! Il avait une histoire, il était tenu par une directrice à qui je dois beaucoup pour avoir été en conflit avec elle. Je veux dire que par cette opposition je me suis rendu compte de ce qu'il fallait faire et ne pas faire et je pourrais parler longuement de la violence institutionnelle... Je sais exactement ce que c'est la violence institutionnelle ! Celle qui arrive d'en haut et qui entre dans la tête de notre hiérarchie et qui entre dans notre crâne à nous et enfin qu'on envoie aux gosses. Ça ressemble un peu à ce qui se passe au C.E.F.²¹, les gosses sont des miroirs : plus t'es violent plus ils sont violents, moins t'es violent moins t'es dangereux, moins le gosse est violent, moins il est dangereux ! C'est vraiment un miroir extraordinaire le gamin ;

²¹ Centre Educatif Fermé.

tu le mets dans un univers, il l'absorbe tout de suite : si l'univers est serein, le gosse est serein. C'est schématique mais je t'assure que c'est vrai, ce n'est pas le contraire qui est vrai !

J'y ai fait cinq ans, cependant dès la première année, j'avais demandé ma mutation, mais la directrice ne trouvait pas les feuilles de mutation ! En fait, je voulais être muté pour marquer mon opposition à ce qui se passait. Finalement, j'ai préféré rester parce qu'il y avait deux, trois gamins qu'il ne fallait pas laisser au milieu de cette violence vraiment extraordinaire, ça allait trop loin. Les deux premières années, j'ai fait ce que me demandait l'institution ; en fait, c'était beaucoup plus du répressif que de l'éducatif. Puis, je me suis posé des questions au fur et à mesure, ça n'a pas été un déclic dans la tête; ce sont des constatations : tu te rends compte finalement que t'es habité par des sales trucs dans la tête quand t'es éducateur, mais il faut en prendre conscience. Je veux dire : tu dois te rendre compte que ce gosse est malheureux, c'est un gamin, un pauvre gamin, il faut arrêter de faire les cons avec « lève-toi ! couche-toi ! », il faut s'occuper d'abord de son malheur et le reste ça vient tout seul ! C'est schématique, c'est excessif mais c'est comme ça.

J'ai dit que l'institution était violente et cette violence se retrouvait chez d'autres éducateurs : j'ai vu des éducateurs pousser des gosses dans les escaliers, leur arracher les cheveux alors que ces éducateurs n'étaient pas mauvais dans le fond, je veux dire en tant qu'être humain. Une fois qu'ils avaient constaté leur violence, ils n'en revenaient pas mais à l'époque, on n'avait pas encore le discours actuel, moi en tout cas je ne l'avais pas, je ne savais pas. Par exemple, quand un gamin attachait des draps au deuxième étage pour fuguer ; on se limitait à rigoler et à dire : « mais il est complètement con, la porte était ouverte. » Maintenant, je me dirais : « Aïe ! On se débrouille pour construire une taule », c'est ça que nous montre le gamin. Quand même, au foyer, je m'étais déjà opposé à la directrice pour des raisons personnelles mais aussi parce que je pensais qu'on faisait du mal aux gamins. Il y avait beaucoup de renvois. C'était elle qui avait de l'autorité, c'était de l'autoritarisme et non de l'autorité. C'est à cette époque-là que j'ai compris qu'avoir de l'autorité, ce n'est pas choisir répression contre laxisme, c'est d'autres données, il faut y mettre sûrement de la chaleur humaine et de la gentillesse, je ne veux pas dire que c'est que ça mais c'est une somme de qualités, mais certainement pas uniquement de la répression !

La dernière année, j'étais en opposition ouverte avec cette directrice ; j'avais appris à fonctionner d'une autre manière parce que j'avais eu le temps de vérifier que j'étais sur le bon chemin ; je voyais les gamins sortir petit à petit de la spirale de violence. C'est vrai que le groupe me le rendait mais du coup, j'étais un peu hors la loi dans l'institution. Ça a pété avec la directrice et avec l'équipe qui était du côté de la directrice parce qu'ils étaient manipulés, ils étaient un peu veau, j'insiste bien sur ce mot « veau » mais comme j'avais pu l'être ! C'est vrai qu'elle avait une autorité terrifiante, elle avait réussi à interdire aux éducateurs de fumer dans le foyer qui l'acceptaient, je ne rentrerai pas dans les détails, ça n'a pas d'importance, ce qui a de l'importance : c'est qu'on peut dans une institution, à un moment dire : « Non. » Ce n'est pas facile parce que tu es seul, tu es hors la loi et on n'est pas structuré pour transgresser les règles. Heureusement qu'il y avait des gamins qui me rendaient quelque chose et que ça marchait bien. Il est arrivé un moment où je suis rentré en conflit ouvert avec la directrice en lui disant tout ce que je lui reprochais, en démontant ses fonctionnements qui étaient iniques. Je lui dis que je ne marchais plus dans la combine et que je partais, c'était terminé !

Mais même à ce moment-là, tu te poses la question, tu te demandes si tu es fou puisque les autres ne te comprennent pas.

Aujourd'hui, j'ai une partie de réponse. Quand tu approches un gamin, par exemple, un geste, au lieu de le lire négativement, il faut faire l'effort de se demander 'mais où fait-il l'effort, lui, de nous montrer quelque chose de positif?' Positif, ce n'est pas bien ou mal, c'est à toi en tant qu'éducateur de te demander comment rendre positif ce geste. Le gosse fait une bêtise, tu lui mets une baffe. Ça tout le monde sait le faire mais ce n'est pas du travail. Notre travail, c'est de lire les gestes. C'est ce que je me suis autorisé à faire dans le foyer.

- *Est-ce que tu as une histoire pour illustrer cette violence ?*

- Alors de violence évidente ou de violence imperceptible ?

- *Celle dont tu veux bien parler.*

- Alors, je vais essayer de te donner une démonstration simple : j'ai vu un gosse de quatorze ans qui ne voulait pas passer la serpillière sur un escalier. Le gamin dit non! L'éducateur le pousse et lui casse le bras, fracture ouverte de l'avant-bras. J'ai entendu le gamin pleurer et crier et quand j'ai regardé l'éducateur qui avait fait ça, il m'a regardé « je suis con, qu'est-ce que je lui ai fait ? » On peut se dire : C'est un accident. Pour moi, je vais dire c'est de la violence. Pourquoi l'éducateur a-t-il fait ça,? Pourquoi est-ce qu'il n'a pas pris le temps de rire de la réponse?

Mais moi, ce n'est pas cette violence là dont je voudrais parler. C'est de l'autre qui est plus sournoise : tu arrives le matin dans un foyer, tu prends ton café, il reste le pain de la veille, rassis, les gamins demandent : « est-ce qu'on peut le faire griller le matin ? » Donc, on fait griller le pain, et les gamins s'en contentent. La violence, c'est de lui dire ; « tiens, nettoie le fourneau ! » Le gamin dit : « non ! Ce n'est pas moi qui l'ai sali. Si tu lui dis : « Si tu ne nettoies pas le fourneau, tu ne feras plus griller ton pain ! » au lieu de dire : « Allez, fais-moi plaisir, nettoie le fourneau, tu ne te feras pas engueuler et tout le monde sera content ! », c'est raté. On va essayer de lui donner quelque chose et non pas de lui enlever quelque chose. La violence, c'est de leur enlever quelque chose ! C'est surtout de leur faire croire qu'on peut leur apporter quelque chose mais en fait, on leur ne donne rien, au contraire, on leur enlève tout parce que tout à coup, les gamins sont là placés dans l'institution.

C'est l'institution qui doit être là pour eux ! En fait, la plus grande des violences, c'est lorsque l'institution ne fait pas son travail. C'est quand tu t'assieds le matin, que tu es obligé d'attendre l'éducateur parce que sur le frigo il y a une chaîne avec un cadenas; ça c'est la violence. Elle est presque imperceptible donc tu te dis « tiens, c'est comme ça ». Alors que c'est inacceptable parce que c'est un foyer qui accueille des gamins. Je veux bien qu'un gamin soit repris parce qu'il a fait une bêtise, il a piqué quelque chose... Ça, c'est normal ! Si le frigidaire est ouvert avec du beurre dedans, on peut leur apprendre à s'en servir : « On attend pour prendre sa part, on est là pour partager, parce qu'on vit ensemble sous le même toit ! » C'est leur apporter quelque chose. Mettre le cadenas, c'est leur retirer quelque chose ! Ça c'est la violence !

Ensuite, je me suis retrouvé en consultation. J'en avais un peu marre du foyer dans le sens où ça ne donnait pas. C'était un foyer scolaire, on faisait la classe une demi-journée et l'autre demi-journée, les gosses allaient à l'atelier. Cela correspondait à un pré-apprentissage. Les gamins étaient contents. Sauf que quand tu fais la classe, ce n'est pas la classe qui est le but, il faut se servir de la classe comme un outil éducatif. J'ai vu des gamins qui avaient été virés de l'Education Nationale et qui en redemandaient en classe. C'est vrai, on faisait des interrogations écrites qui méritaient zéro mais je ne leur mettais pas. On la refaisait vingt fois s'il le fallait, jusqu'à ce qu'ils méritent dix-neuf ou vingt. Je n'ai jamais vu des gamins aussi heureux que ce

jour là. Le but de la manœuvre, c'était de leur mettre vingt et pas de leur dire qu'ils étaient des bourricots et de leur mettre zéro. Ce n'est pas du travail d'éducateur. Donc, je me suis retrouvé en milieu ouvert, broyé par l'institution, un truc épouvantable. On travaille en double ou en triple sur des dossiers. Cela consistait à convoquer les parents, à les faire voir par l'assistante sociale, le psychiatre, la psychologue, la conseillère d'orientation ; tu faisais un rapport plus ou moins réel qu'on donnait au juge. Les décisions étaient prises en fonction de ce rapport. Le contact avec les gamins me manquait. Je ne savais pas comment l'organiser en milieu ouvert. En fait, on travaillait directement avec les parents. Là, j'avais pris un peu d'humanité. J'avais mûri un petit peu quand même. Tout ce dont je me rappelle, c'est qu'avec ces populations, il faut être d'une extrême douceur, c'est ça qui marche ! Tout le reste, c'est de la merde ! Ça ne me plaisait pas non plus alors la dernière année, je me posais la question évidente : « Je veux me casser d'ici, franchement je veux me casser de là. » C'est vrai que je ne sais rien faire, je ne suis pas maçon, je ne suis pas plombier, je ne suis pas toubib. Je n'ai rien. J'ai le BAC. Je me retrouverais à faire des commandes de lessive dans un magasin. Très franchement, je me suis dit : « Tu veux partir et tu vas mettre un coup de pied dans la fourmilière parce qu'il se passe quelque chose que tu n'aimes pas trop. » La directrice de l'époque m'en a donné l'occasion, donc je suis rentré en conflit ouvert avec elle. J'ai été convoqué à la direction départementale qui m'a proposé de venir au Studio-P.J.J.. Je savais plus ou moins ce que c'était le Studio-P.J.J. parce que c'était à côté...

- *Est-ce que c'est quelque chose dont tu peux parler, le conflit avec la directrice du milieu ouvert ?*

- C'était un conflit assez sourd, parce qu'elle avait construit son autorité sur du copinage. Il y a beaucoup de gens qui font ça, c'est-à-dire « toi, je t'aime bien, toi je ne t'aime pas ! » C'est une menace, mais une menace de quoi, par rapport à quoi ? « Si tu ne fais pas ce que je te demande, je ne t'aimerai pas. » Je ne marche pas à ça, ce n'est pas ma mère, elle devait avoir mon âge à peu près de toute façon. Je me rappelle qu'une fois elle m'avait demandé de faire la permanence à sa place. Je lui ai dit qu'il n'y avait pas de problème. Le lendemain, quand je reviens, elle m'appelle et me dit qu'elle doit me parler, je lui dis : « oui, pas de problème, viens dans mon bureau », elle me dit : « non toi, viens dans mon bureau ! Elle me dit : « mais, on m'a dit qu'hier, t'étais saoul, tu as crié. Je lui dis : « non, je n'étais pas plus saoul que d'habitude, j'ai mangé en buvant du vin comme je le fais depuis vingt ans, maintenant si on t'a raconté que j'étais saoul, on t'a raconté des conneries, alors, je t'explique bien pourquoi je ne veux rien dire : 1/ j'ai travaillé à ta place, 2/ ce qu'on t'a raconté c'est des conneries, 3/ ça va plus loin que ça, tu ne vas te servir de moi comme bouc émissaire parce que tu ne travailles pas, tu ne vas pas m'enfoncer moi pour faire remonter les autres qui travaillent en te faisant des petits bisous, je ne te permets pas de me faire des réflexions sur ma façon de vivre et de m'alimenter. Tu me parles du travail si tu veux mais tu ne me parles de rien d'autre et ça ce n'est pas négociable, que tu sois la directrice ou quelqu'un d'autre. Est-ce que tu as compris ? » Il a fallu que je mette en scène quelque chose de puissant pour m'opposer à elle parce que ça partait dans toutes les directions mais tout ça pour garder mon territoire d'éducateur.

Le Studio-P.J.J.

A la suite de cette scène, j'ai été convoqué par la directrice de l'époque, elle m'a proposé le Studio-P.J.J.. J'ai eu envie d'essayer ; il y avait Nadia Faure que je

connaissais bien. On avait travaillé cinq ans ensemble en milieu ouvert mais on n'avait pas traité beaucoup de cas ensemble. Elle est mon aînée. Elle a toujours une place dominante dans les groupes : quand il n'y avait pas la directrice, elle faisait office de chef de service. C'était dû à son ancienneté. Le directeur de l'époque, un grand bonhomme, je l'aimais bien, un peu fou, un peu dur mais avec une grande gentillesse, une grande classe et une grande intelligence : un excellent directeur, avait deviné qu'il fallait créer un hébergement individualisé.. À l'époque, c'était simplement pour décongestionner les foyers où on était obligé de mettre des gosses incasables, bordeline et etc. J'ai été mis au Studio-P.J.J.. Il n'y avait que quelques chambres au départ, éparpillées dans Paris. Le Studio-P.J.J. n'existait pas tel qu'il est maintenant. D'ailleurs notre affectation n'était pas au Studio-P.J.J., elle était C.A.E.

Puis, quand on s'est retrouvé Nadia et moi, au Studio-P.J.J., je me suis dit, c'est un peu excessif, « qu'est-ce qu'on foutait là ? » Pour une fois, il n'y avait pas de loi institutionnelle. On échappait même à tout regard. On était sensé recevoir les gamins une fois tous les quinze jours ou une fois par mois et on leur donnait l'équivalence de leurs dépenses. Ils étaient suivis par d'autres éducateurs à l'extérieur. On s'est vite rendu compte qu'on avait toute latitude d'action. Les gamins qui, au départ, venaient, posaient leurs tickets en silence et prenaient leur argent, ont commencé à parler. Nadia et moi passions beaucoup de temps ensemble. On a du se parler beaucoup pour deviner ce qu'on allait faire et comment on allait faire. Ça a pris des années. Je crois qu'en réalité on est arrivé à l'équilibre du Studio-P.J.J. en 1995, pas avant. Cette institution si on peut dire « cette institution », elle est fixée depuis 1997 dans sa façon d'opérer, dans son *modus vivendi*. Je pense qu'il n'y en aura pas d'autre parce que je crois que Nadia et moi on ne peut pas aller plus loin. Tu sais, on n'avait pas les gamins sous la main, ils étaient souvent loin, dans Paris. On voulait quand même créer quelque chose parce qu'on a vu que ça fonctionnait bien. On a commencé à agrandir avec la bénédiction de la direction départementale. On a augmenté le nombre de chambres jusqu'à vingt. Les gamins ont commencé à venir ensemble puisqu'on avait ouvert une petite pièce à côté, grâce à Marc Ilson, où l'on cuisinait ensemble. Les gamins ont remarqué qu'on mangeait ensemble et ils ont commencé à venir, à manger avec nous bien sûr.

- *C'est toi qui a commencé à faire la cuisine ?*

- oui, j'ai toujours fait la cuisine.

- *Dès la première année où tu es arrivé au Studio-P.J.J. ou ça s'est mis en place progressivement ?*

- La première année, il n'y avait même pas de cuisine ! Ça s'est mis en place grâce à Marc. On avait une pièce à côté qui était un local à l'abandon. On a demandé à Marc de nous installer une cuisine. On ne s'était pas rendu compte mais on avait créé un espace de convivialité. On pouvait s'asseoir, boire un coca, manger un plat de nouilles. De plus, ça nous permettait de se décongestionner parce qu'on vivait dans une pièce de dix mètres carrés avec deux bureaux, c'était ça le Studio-P.J.J. ! Petit à petit, on a fini par institutionnaliser les repas. Il y a un truc magique avec les repas. Les gamins aimaient bien venir ensemble en plus. Les vingt ne venaient pas d'un coup mais on a toujours eu un noyau central de sept, huit gamins. C'était ceux qui avaient besoin d'être là avec nous, ça pouvait durer des heures. On commençait à déjeuner vers midi et ça se finissait vers cinq heures de l'après-midi. On parlait, on avait tous besoin de parler de tout. Nous, les éducateurs, on avait un besoin de retrouver quelque chose ou de découvrir de nouvelles pistes. Eux, les gamins pouvaient enfin parler dans un

endroit qui n'était ni un foyer, ni la rue et qui était porté simplement par deux, trois personnes. On s'est rendu compte qu'il y avait beaucoup de gamins qui avaient besoin de ce temps-là, de se poser, de parler avec nous pendant trois, quatre, cinq, six mois et après, ils commençaient à démarrer. On parlait de tout, ça a toujours été un espace où on pouvait parler de tout, même des braquages, de la drogue, de la dope, de l'alcool, de la violence, de la baston, d'untel, de la sexualité, des parents.

Selon moi, la « culture » du Studio-P.J.J. a été fixée quand on a été reconnu par les gamins comme porteur d'une parole et d'une écoute. Ils peuvent nous adresser des demandes même lorsque celles-ci ne sont ni claires, ni bien définies. Ici, toutes les demandes sont entendues. Ce qui compte, ce n'est pas de répondre à la demande mais, dans un premier temps, d'être la personne à qui on peut adresser la demande. Par exemple, certains gamins sont capables de demander une boîte d'allumettes alors qu'ils n'en ont pas besoin. On peut jouer autour de la boîte d'allumettes jusqu'à ce qu'apparaisse l'autre demande. Ce sont des paliers psychologiques auxquels on accède lorsqu'on arrive à créer un certain type de relation. Le type de relation qu'il faut créer, c'est une proximité grâce à laquelle circule une chose vraie entre l'éducateur et le jeune parce que si un gamin ne te parle pas, tu ne sais pas qui il est et si un gamin veut se masquer à toi, il se masquera. Je me suis aperçu que plus on les approchait, moins ils étaient dangereux. Il y a tout bénéfique dans cette bonne distance. En effet, c'est ce qu'on appelle la relation privilégiée. En foyer, elle a toujours eu une petite connotation négative mais c'est dans celle-ci qu'il y a plein de trésors. Avoir une relation privilégiée avec chaque gamin n'empêche pas une bonne relation aux autres. La relation privilégiée, je pense que c'est un bon outil mais il ne faut pas jouer cavalier seul là-. Il faut être accompagné. Lorsqu'on s'est aventuré dans cette direction, on l'a fait sur la pointe des pieds. Il se trouve qu'on est accompagné par Gilles Barraband qui est un psychiatre extraordinaire. Il ne te lâche pas, il t'écoute, il te dit ce qu'il en pense, il te permet d'avancer. On avait surtout besoin d'être légitimé dans notre action. La parole de psychiatre, elle a quelque chose qui légitime, c'est un peu la loi. En plus, Gilles a été partie prenante dans notre projet, il nous a vraiment accompagné. Il a repoussé nos limites, c'est-à-dire que lorsqu'on rentrait en conflit avec un gamin, il nous démontrait qu'en fait le conflit, en tous cas pour une grande part, il venait de nous. Donc en travaillant sur notre aptitude à absorber les conflits, on a ouvert les murs, on a ouvert la table, on a ouvert l'endroit, et je crois que c'est tout 'bénéf.' pour les gamins ! La preuve étant qu'on n'a pas de suicides, on n'a pas de fugues, on n'a pratiquement pas de récidives, et ça c'est extraordinaire. Mais, on appartient à une culture qui est basée sur des notions qu'il faudrait revoir et affiner. Dans les écoles d'éducateur, il faudrait théoriser plus certaines données : la bonne relation. Il faudrait qu'il y ait des intervenants qui soient capables de parler de ce qu'est une bonne relation puisqu'elle est nécessaire pour soigner un gamin. Il faut faire très attention à ce qu'on a dans la tête, c'est pour ça qu'il faut être accompagné. Cette relation est le feu sacré chez un éducateur. Il ne faut pas qu'elle soit détruite ; il ne faut pas que tu te plantes avec parce que tu risques d'envahir les gamins. Quand tu mets en place cette relation privilégiée, c'est-à-dire, cette bonne distance, très curieusement, tout à coup, c'est le gamin qui en est le garant. Il s'applique comme un fou furieux, il y met toute son énergie. Tu deviens une personne référente : quand il a un problème, il fait référence à ta pensée, à tes mots, à qui tu es. Je t'assure que ça fonctionne comme ça ! Ca ne se fait pas du jour au lendemain, c'est quelque chose qui se travaille et qui s'apprend. Et puis, je crois qu'au bout de ça, on peut arriver à une définition de ce qu'est l'éducateur.

- *Ta relation avec le secteur psychiatrique a toujours été comme ça, tu as toujours été ouvert ou est-ce que c'est grâce à la rencontre avec le docteur Barraband ?*

- Si tu veux, on utilisait déjà cet outil en milieu ouvert. On travaillait avec les psy. C'est vrai que j'avais été surpris des nouveaux horizons qu'ils proposaient lorsqu'on parlait par exemple de famille. En ce qui concerne le docteur Barraband, je crois qu'avant d'être un psychiatre, c'est un humaniste. Il fait du bien là où il passe, aux grands comme aux petits, à ceux qui savent comme à ceux qui ne savent pas. Il nous sert parce qu'on est régulièrement en butte avec les gamins. Leur problématique est tellement complexe et en plus, ils ne t'amènent pas vraiment quelque chose de réel. Il faut donc trier et ce n'est pas évident. Donc, tu as besoin qu'on légitime ton esprit afin de t'autoriser un nouveau mécanisme. Il te permet de te dire « allez ! On va voir ce qu'il y a derrière tout ça » au lieu de dire « ça, ça se fait ou ça, ça ne se fait pas. » Je prends l'exemple de Dominique. Un jour, il est venu me voir avec une savonnette [de haschich] et il me dit : « Monsieur, je crois que j'ai fait une bêtise. » Je lui ai répondu : « Qu'est-ce que tu as fait comme bêtise Dominique ? » Imagine, Dominique qui vient dire à un éducateur qu'il a fait une bêtise et lui montre la savonnette ! Je lui dit : « C'est quoi ça ? » Il m'a répondu : « Vous savez, je ne sais pas comment faire, j'allais voir un gars, j'ai pris ça pour la revendre pour avoir de l'argent » Je lui ai dit : « Dominique, ça, c'est de la merde et ça ne va que dans un seul endroit » Je me suis permis de dire cela parce que lui-même me demandait quelque chose. Je peux avoir des discours multiples sur la fumette, mais là c'était simple. Je sais que Dominique est élevé à l'africaine. C'est très manichéen, de toute façon, il n'y a pas d'histoire, c'est de la merde, ça va dans les chiottes, « tu le casses, tu le fous dans les chiottes, tu tires la chasse, qu'est-ce que tu en penses de ça ? ». « D'accord Monsieur » et il le fait ! Le lendemain je lui demande où il en est avec la savonnette. Il me répond que maintenant il a un problème d'endettement. Je lui ai dit : « Tu vas organiser un mode de remboursement, tu fais des conneries mais tu dois quand même lui rendre son argent, tu t'es mis dans la merde tu vas lui rendre son argent, on va trouver des solutions. » Je peux te dire que Dominique m'a parlé de cette histoire pendant des semaines et puis un jour il m'a dit : « Ça c'est terminé ! » Il était super content et en plus il avait même arrêté la cigarette. C'est vrai que c'est un gamin qui allait régulièrement dans les commissariats. Il a fait de la taule. C'était d'une violence extraordinaire. Il m'a raconté des événements où de la violence se dégageait comme ça. D'ailleurs, tu le connais : quand il est sombre, il peut être dangereux. Dominique... Il a un pois chiche dans la tête mais en même temps, c'est un gamin qui n'est pas fini, aujourd'hui tu vois bien comment il est, il est ouvert, il est radieux, il est souriant, il va bien, il dit bonjour, avant c'était l'inverse. C'est le jour et la nuit !

Alors, j'ai pris Dominique mais je pourrais te parler d'autres gosses un peu extrêmes, sur lesquels on met des sales noms. Je dis une chose et le Studio-P.J.J. l'a démontré : Ils n'existent pas dans le sens où on nous les présente. Quand on dit « X. est fou. » par exemple, c'est faux. X. peut être fou dans certaines situations ! Il n'est pas que ça. On est tous capable de tout, surtout un gamin parce qu'il est un être en devenir. Les gamins à qui tu ouvres les portes, ils s'engouffrent dedans, on va dire 99 pour cent. Donc, c'est pour cela que lorsque l'on présente un gamin d'une façon excessive, il faut surtout penser que ce n'est pas global et que ce n'est qu'une partie de lui. Tel qu'on est structuré, en tant qu'éducateur, lorsque l'on te présente un gamin comme ça, tu penses qu'il l'est ça. Si tu t'arrêtes à ce regard là, tu es cuit ! Tu es cuit parce que tu ne pourras jamais l'approcher. D'emblée, tu en as peur. C'est vrai qu'ils peuvent faire peur : ils en font des vertes et des pas mures.

- *Est-ce que tu peux me raconter comment ça se passe l'accueil et le premier contact avec un jeune ici?*

- Le premier contact, c'est quelque chose qu'on a mis en place vers 1995. Avant, il y avait une liste d'attente étant donné qu'il n'y a que vingt appartements et qu'on a eu pas mal de succès en acceptant des gamins dont personne ne voulait. Comme c'était des gamins un peu extrêmes, on a été obligé de mettre en place une certaine approche qui a marché. On s'est alors dit : « A chaque fois qu'on tente un truc, on ouvre encore une nouvelle porte et ça marche ! » On s'est retrouvé en réussite exponentielle et on était les premiers surpris. Mais on s'est planté avec un gamin parce qu'on l'a pris trop vite. On l'a pris trop vite car la demande du gamin, c'était de venir au Studio-P.J.J., mais ce n'était pas d'être hébergé. Il avait des choses d'abord à régler avec sa mère, une histoire très spéciale. On s'est rendu compte qu'on n'avait pas pris le temps pour lui dire « oui, mais on va voir ensemble... ». Ce gamin-là, on l'a loupé parce qu'on l'a pris trop vite. Donc, on s'est rendu compte qu'il fallait mettre en place une procédure d'accueil.

- *Quand tu dis que vous l'avez loupé, que s'est-il passé ?*

- Il n'a pas voulu du Studio-P.J.J. et il a déliré etc. Un gosse qu'on a perdu. Ça fait sept, huit ans maintenant. Je sais qu'il a fait des bêtises et qu'il est encore en cabane pour un truc lourd. Ceci nous a rappelé que même si on est en réussite exponentielle, il y a toujours un travail qu'il faut respecter et ce travail c'était de dire au gamin : « Tu veux de l'autonomie, et bien n'accepte pas comme ça qu'on te mette au Studio-P.J.J.. Tu viens d'abord voir ce que c'est avec ton éducatrice, tu viens déjeuner avec nous, tu viens parler avec les jeunes et avec les éducateurs. C'est un collectif ici, il faut que tu t'approches du collectif ! » On s'est rendu compte que lorsque cette procédure était respectée le jour où le gamin entre dans son studio ou dans sa petite chambre, il sait pourquoi il est là. Il y a toute une nouvelle dynamique qui commence à s'éveiller parce qu'il est partie prenante de cette organisation. Plus il a envie du Studio-P.J.J., plus on lui dit « oui, bientôt, bientôt. » On le fait 'baver' et il en redemande, et ça marche ! C'est vrai qu'on leur présente toujours le bon côté des choses. Il faut les attirer. Il faut leur donner envie sinon ça ne marche pas : tu as beau les menacer, les mettre en taule, ce n'est pas parce qu'ils sont en taule qu'ils arrêtent de faire les cons : ils ne suicident pas en taule les gamins ? Ils ne s'enculent pas en taule les gamins ? Ils ne se rackettent pas en taule les gamins ? Alors c'est quoi la taule ; en voilà une autorité ! Ça fait rire, rire de larmes !

- *Tu m'avais dit que vous portiez un regard neuf sur les jeunes ? Par rapport aux dossiers. ?*

- J'ai toujours été un peu abîmé à la lecture d'un dossier. Nadia connaît les dossiers et moi, je ne veux pas le savoir. En plus, ça me rend complètement infirme la lecture d'un dossier parce que j'ai l'impression que c'est un service ou un éducateur ou une éducatrice qui écrit le résultat d'un type de relation qu'il ou elle a avec un gamin. Ça ne m'intéresse pas. Ce qui m'intéresse c'est la question : qu'est-ce que je suis capable de mettre en place ? Donc un gamin, quand il vient à un premier rendez-vous, il s'assied dans la cuisine pendant que je fais à manger, il boit un coca avec moi ou un café et on parle, voilà ! Ca c'est le premier temps, je lui dis : « tu reviendras ! » Après, il revient quand il y a les autres. C'est les autres ici qui acceptent les nouveaux. Ils leur font toujours de la place. Plus un gamin est difficile et spécial, plus ils sont attentionnés. On se sert aussi du passé. Il y a des anciens qui viennent assez régulièrement. Ils ont toute autorité parce que les jeunes s'identifient en eux. Pour ça

que ça fonctionne bien en équipe, il faut que ça soit bien construit. C'est comme une mayonnaise qui monte : on l'a fait monter doucement, doucement et quand on arrive à la mayonnaise, on peut la manger. Ça continue à opérer cette démarche. Toutes ces photos sur le mur, ce sont des gamins avec des histoires. Le Studio-P.J.J. en est dépositaire. Le Studio-P.J.J. n'est pas vu comme un foyer ou une taule c'est pour ça que lorsqu'on a voulu nous changer de définition et d'appellation, on a répondu que c'est important pour les gamins que ça s'appelle le Studio-P.J.J. parce qu'il y a toute une culture derrière, la culture « Studio-P.J.J.iène », comme ils disent. Maintenant, on fonctionne bien. Sébastien, tu l'as vu, il a vingt-neuf ans, celui qui vient en grosse bagnole?

- *Celui qui vient en Porsche ?*

- Non, il a vingt-huit ans celui-là ; tu le connais celui qui vient en Porsche ?

- *Non, mais on m'en a parlé, il vient au Studio-P.J.J., il se gare devant et il a impressionné pas mal de jeunes...*

- Il piquait des bagnoles.

- *Qu'est ce qui est essentiel pour toi au Studio-P.J.J. ?*

- Je crois que l'essentiel, c'est qu'on travaille en relation avec les pédopsychiatres. C'est tous des gamins qui ont des besoins et c'est incontournable que l'on travaille avec la psychiatrie ou au moins la pédopsychiatrie. Nous ne sommes pas ou assez formés ou assez costauds pour s'occuper des gamins sans l'œil de la psychiatrie étant donné que nous avons une convention avec la psychiatrie et que certains gamins sortent d'hôpital psychiatrique. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que la pédopsychiatrie, qui est une institution, et la P.J.J. réussissent à travailler ensemble. Je pense que si Nadia et moi avons été seuls, par seuls, j'entends seuls dans notre discours d'éducateur, il n'y aurait pas eu de Studio-P.J.J.. Il y a eu la stratégie Barraband, ne serait-ce que la façon qu'il a eu de nous aider à trier ce qu'il y avait à faire et à ne pas faire. C'était difficile parce que quand on a voulu monter le Studio-P.J.J., nos collègues nous ont regardés de travers. Quand tu es seul où même à deux, il faut s'autoriser à aller plus loin. C'est pour ça qu'aujourd'hui le C.E.F.²², c'est de la merde, c'est dégueulasse de faire un machin comme ça ! Les gamins qui sont en C.E.F., il faut les mettre dans des structures comme la nôtre. Le but du C.E.F. c'est d'écraser les gamins, c'est pire que la taule parce qu'au moins la taule, elle est honnête. Quand tu vas en taule, tu bouffes de la merde, tu côtoies les taulards mais quand tu sors, tu auras un éducateur. Cet éducateur, il a même pu venir te voir en taule. Quand il vient l'éducateur, le gamin sait que c'est l'éducateur, il sait qu'il est son lien avec l'extérieur et avec l'avenir. Tandis qu'en C.E.F., tu es en taule définitivement, t'es cuit. Et en plus, quand tu penses à ce que ça coûte, ça coûte vingt fois plus cher qu'ici, c'est fou le prix de journée !

Je vais te dire, ici il est de trois cents francs, en foyer, c'est mille cinq cents, en moyenne, et en psychiatrie, en hôpital, c'est trois mille par jour et en C.E.F. c'est six mille. Tu fais le compte, un prix de journée d'un gamin en C.E.F. vaut le prix de journée de vingt gamins ici.

- *Tu connais le prix de journée en prison ?*

²² Centre Educatif Fermé.

- C'est un peu plus que le foyer, c'est dans les deux mille francs. C'est une somme colossale. D'ailleurs, si on donnait leur quart de l'argent, la plupart des gens qui sont en prison n'y seraient pas. La délinquance a des racines multiples dont la pauvreté. Je ne dis pas que c'est légitime mais ça explique. On explique bien que les gens riches continuent à piquer, on peut comprendre que les gens pauvres volent aussi.

- Si on garde un regard chronologique et globalisant par rapport à tes expériences en foyer et en milieu ouvert, qu'est-ce que tu as retiré ou appris du foyer et du milieu ouvert ?

- Ici, on a des gamins qui ont entre dix-sept et vingt et un an. Ce n'est pas la population des foyers. En foyer, ils ont entre quinze et dix-huit ans. La plupart des gamins, qui sont ici, viennent des foyers. Je crois que c'est bien mais jusqu'à seize ou seize ans et demi, après il faut trouver autres choses. Les foyers sont des mouiroirs. Je ne critique pas les foyers, c'est un travail dur et même intenable. C'est pourquoi la plupart des foyers pètent !

Ce que j'ai appris en milieu ouvert, c'est que c'est très intéressant de travailler sur l'énergie d'un adolescent, beaucoup plus que sur les parents. L'idéal serait qu'il y ait un éducateur qui travaille sur les parents et un autre sur l'énergie de l'enfant et qu'ils soient dissociés. Ici, on ne rencontre jamais les parents et c'est une règle ici. Par contre, on attend que le gamin te raconte comment lui, il voit sa famille, comment lui, il voit sa problématique. On travaille donc sur un nouveau regard. C'est ça ce que j'ai appris en milieu ouvert.

Ce que j'ai appris en foyer, c'est comment se gère un groupe. Quand tu demandes quelque chose à quelqu'un, il y a des codes à respecter. Le foyer m'a appris aussi l'accueil : comment accueillir les gamins. Si tu ne le fais pas chaleureusement, c'est simple, ils ne posent pas un pied au foyer et ils n'attendent qu'une chose soit de fuguer, soit de foutre le bordel pour que tu les vires. La plupart des gamins, généralement, si tu leur proposes un petit rituel d'alliance, ils plongent dedans tout de suite. Il y en a qui résistent et te disent non, alors tu leur dis « oui », le jeune va être surpris et suivre. Si tu arrives, en répondant « oui », tu enclenches une espèce d'alliance de connivence.

- Toi pour ton alliance, est-ce que tu as un outil privilégié par rapport à ça ?

- Oui, bien sûr, la nourriture, c'est l'outil privilégié. J'ai vu le Studio-P.J.J. sans la nourriture et avec. Ce n'est pas pareil. Je crois que ça appartient à toutes les cultures la nourriture : les psychiatres et les analystes le disent.

- Est-ce qu'on peut dire que la cigarette est un de tes outils ?

- Non, c'est plus le geste. L'important ce n'est pas la cigarette ou le bonbon. Le gamin peut me demander une cigarette pour plusieurs raisons : il vérifie que je dis tout le temps oui.. Ça, ça souligne ma détermination à dire oui. En fait, il faut être capable de s'habiller d'un point de vue parce que ma réalité profonde, les gamins en ont rien à foutre. Ce qui les intéresse, c'est que tu t'habilles en éducateur. C'est le fait, c'est un habit. C'est l'habit qui va faire que tu es comme ça. Si tu as une énergie à t'habiller comme ça, ils devinent qu'en dessous il y a une volonté, une détermination à les aider et aller loin. Et moi je leur dis « je n'en ai rien à faire de l'institution, c'est vous qui comptez. Aujourd'hui, s'il faut s'opposer aux règles institutionnelles, il n'y a pas de problème, on va la mettre en péril et je suis là pour qu'elle [l'institution] ne fasse pas n'importe quoi si tu la mets en péril. » Et je lui demande pourquoi il la met en péril et on avance à partir de là. Je me débrouille pour ne pas être disqualifié. Je crois que les

gamins sont très régulièrement en butte à eux-mêmes et à leurs limites. Il faut que tu sois celui ou celle à qui il va dire : « Voilà, ça, c'est ma vie et je fais quoi maintenant, monsieur. » Je lui réponds : « Ben, on va voir, parce que ça, ça me paraît facile ». Je lui donne de l'énergie, de la force et de la détermination. Et puis, quand je me suis trompé, parce qu'on est des êtres humains, ça ne pose pas de problème de le reconnaître. Je pense aussi qu'il ne faut pas oublier que le gamin a peur. Il a des niveaux de peur. Si tu n'es pas capable de t'approcher d'un gamin, il faut te dire que tu dois transcender quelque chose pour y arriver : pas mettre en péril la règle mais la transcender. Si un jeune ne veut pas se lever et que l'éducateur le lui demande au nom de l'institution, ça ne marche pas. Il faut lui dire : « Tu te lèves parce que j'ai un truc, et on était d'accord hier soir, on avait un truc à faire. Tu te lèves maintenant, c'est moi qui te le demande. » Tu vois là, j'ai dit quelque chose qui transcende la règle. Je fais référence à une relation de gamin à éducateur. J'en suis le garant au même titre que lui mais je le lui rappelle. Il a eu des bénéfiques, il les a mesurés et il ne faut pas qu'il les perde, c'est vital pour lui. Il n'y a pas besoin de trop insister dessus, ils le savent.

- *Est-ce qu'il y a une dimension fantasmatique dans le rôle d'éducateur ?*

- Absolument, bien sûr. Il faut que la relation soit fantasmatique. Ce n'est pas intéressant que les gamins voient tout. Il faut justement qu'il voie juste assez pour qu'il puisse idéaliser. C'est bien des idéaux qu'il faut porter pour évoluer, moi aussi j'en porte. Il y a des adultes qui t'ont permis de t'idéaliser. Pour réussir à grandir, il te faut ça. Toi, tu as rencontré de gens qui t'on fait fantasmer. Il faut qu'ils aient ça aussi les gamins. Se lever, se coucher, aller à l'atelier, les gamins, ils en ont rien à foutre. Eux, c'est *no future*. Ils croient que leur vie c'est leur galère dans leur cité et point final donc il faut les faire fantasmer.

- *Est-ce que je peux parler d'un épanouissement professionnel au Studio-P.J.J. ?*

- Tout à fait, oui. C'est le prix des choses. C'est aux adultes de prendre en eux pour donner aux gamins. Et finalement, celui qui reçoit le plus, c'est l'adulte. C'est génial, je crois que c'est quelque chose qui est aussi fort que l'amour. Dans le temps, je n'avais pas envie d'aller au boulot. Ici, quand je vois un ancien revenir, c'est génial. C'est un peu comme un vieux copain ou quelqu'un de ma famille. J'ai un vrai plaisir. Je crois que je réussis ma vie et eux la leur et que c'est intimement lié. J'y crois à ça. D'ailleurs c'est un truc fantasmatique pour moi être éducateur. Je voulais devenir un éducateur et pas n'importe lequel parce que j'ai été porté par l'image d'un éducateur que j'ai connu qui s'appelait André Hardy. Quand je l'ai regardé, je me suis dit que je voulais être comme lui. Il avait une aura dont tu as envie de t'imprégner. Si tu veux, tout ça, ce sont des mythes mais au moins je suis convaincu que je suis heureux.

- *Et il était comment cet éducateur ?*

- Extraordinaire, au-dessus de nous. Il réfléchissait à ce que nous nous ne réfléchissions pas. Nous, on était dans l'acte, dans le sport, des conneries pour lui. Il avait un truc aussi : on nous a proposé un gamin qui s'appelait Dédé. Les autres au Palais de justice le connaissaient bien et personne ne voulait le prendre. Nous, on l'a pris. Dédé, c'était un phénomène. Il a tout fait. On a tout essayé avec lui. Pourtant, le jour où son père et sa mère sont venus le récupérer au foyer, il était super content de rentrer chez lui.

André Hardy, j'avais l'impression qu'il était plus loin que nous. D'abord il était plus vieux, plus intelligent et plus réfléchi sur le métier. Et pas de violence. Pourtant il était costaud. Une fois, je me suis disputé violemment avec ce gamin, et il m'a dit que

j'étais bête d'avoir fait ça. Je lui avais mis un coup de poing dans l'épaule, il l'avait vraiment cherché, j'étais en 'droit de le faire'. Ce gosse, s'il te trouvait pas autrement, il te trouvait comme ça par la violence. André m'a dit que ça serait bien que j'aie fait un tour dehors la prochaine fois. Ça m'a marqué. J'étais déçu de l'avoir déçu. Il a mis le doigt sur ma propre violence. Le fait de rencontrer des gens comme ça, tu te poses des questions et une question en amène une autre. Un jour tu t'aperçois qu'il vaut mieux aller à l'essentiel : ce sont des pauvres gamins et ils n'ont pratiquement que les éducateurs. Si tu te disqualifies, ils s'en vont et toi tu macères dans des discussions stériles en attendant la retraite avec des arrêts maladies. »

3) Une structure en partenariat...

Une des caractéristiques du Studio-P.J.J. est son travail en réseau avec d'autres institutions et associations. Ce partenariat s'est construit au fil des ans. Il existe à plusieurs niveaux : dans le choix des jeunes pris en charge, dans le financement des actions, dans le suivi des jeunes et dans la réflexion par rapport à ces pratiques. L'idée de travailler en partenariat est venue des interrogations de l'équipe éducative.

3.1.) ...Avec le milieu ouvert.

Le premier partenariat est avec le milieu ouvert. Chaque mesure de placement au Studio-P.J.J. est accompagnée d'une mesure d'aide en milieu ouvert (A.E.M.O.). Toutefois, la plupart des jeunes qui arrivent au Studio-P.J.J. sont déjà suivis en milieu ouvert depuis plusieurs années, ils ont un « passé. » Les éducateurs de milieu ouvert sont souvent les dépositaires des histoires de vie institutionnelle ou non-institutionnelle des jeunes. Ils les ont accompagnés pendant des années et ils connaissent les problèmes auxquels les jeunes sont ou ont été confrontés. Lors de l'installation d'un jeune (Guy) dans un appartement du Studio-P.J.J., à laquelle j'ai pu assister, j'ai constaté le rôle primordial que peut prendre un/e éducateur/trice de milieu ouvert. La personne qui accompagnait Guy était son éducatrice de milieu ouvert. Elle le suivait depuis six ans, depuis qu'il était 'à la rue' et était très proche de Guy. Elle était vraiment heureuse pour lui, il avait enfin un 'chez lui'.

« - L'éducatrice de milieu ouvert : Il était vraiment heureux quand il a su qu'il allait s'installer. C'était son rêve. Cela faisait longtemps que l'on attendait ça. Cela fait un an qu'il a écrit sa lettre. L'attente a été longue mais c'est tellement agréable. Je suis vraiment soulagée, il y est arrivé.

- *Vous le connaissez depuis longtemps ?*

- Je le suis depuis qu'il a douze ans c'est-à-dire depuis qu'il est à la 'rue'. Je connais également très bien la famille notamment son petit frère. Je me suis beaucoup occupée d'eux. C'est pour ça qu'aujourd'hui est un jour si important : c'est l'aboutissement pour moi d'un certain travail. J'avais vraiment envie de venir voir ça : l'installation de Guy dans un appartement, son appartement. La semaine prochaine, je suis en congé. Je vais enfin pouvoir partir en vacances sans me faire de soucis sur ce qui peut arriver pendant que je ne suis pas là. Auparavant pendant les vacances je m'inquiétais, j'appelais les collègues ou eux m'appelaient pour me donner des nouvelles. À chaque retour de vacances : qui pensez-vous que je voyais, en premier, assis sur le trottoir en face de ma place de parking devant le centre ? Guy et son frère. Ils étaient tous les deux à m'attendre. Cet appartement va lui permettre d'avoir un coin à lui où il pourra se retrouver pour la première fois de sa vie. [...]

(Le moment de partir est venu.)

-L'éducatrice s'adressant à Guy : Demain tu m'appelles pour cette histoire de chaussures. Tu me dis à combien elles sont et je vois ce que je peux faire. On voit si on fait moitié-moitié ou autre chose mais dans tous les cas, on règle ça rapidement d'accord ?

-Guy : Oui. »

Cet exemple illustre bien le rôle des mesures de milieu ouvert. Ces mesures permettent au jeune d'avoir un soutien de long terme au cours des années difficiles. De plus, l'éducateur de milieu ouvert est un éducateur *in situ*, il connaît le milieu 'naturel' du jeune c'est-à-dire qu'il connaît le contexte qui a forgé sa personnalité : le quartier, son entourage et sa famille. L'éducateur de milieu ouvert est un référent stable pour le jeune. C'est en ce sens qu'il est dépositaire d'une partie de l'histoire du jeune. L'éducateur de milieu ouvert est aussi une 'personne lien' c'est-à-dire que c'est lui qui assure le lien institutionnel du jeune : il fait les rapports au juge, c'est lui qui peut être sollicité pour évaluer la qualité d'un placement et enfin il aide le jeune dans ces démarches institutionnelles. Guy a pu trouver en son éducatrice une interlocutrice qui répondait à ses questions, qui était présente en cas de problèmes et qui surtout était disponible. Grâce au partenariat, elle est toujours en lien avec lui. Elle assure un suivi. L'exemple de la paire de chaussures illustre la continuité du travail : Guy est placé au Studio-P.J.J. mais il sollicite toujours son milieu ouvert et doit toujours rendre des 'comptes', ici la facture des chaussures.

Une mesure de milieu ouvert est aussi nécessaire selon l'équipe éducative pour assurer un lien entre les prises en charge. Dans un premier temps, quand les jeunes arrivent au centre, ils ont encore besoin d'un soutien extérieur : c'est le milieu ouvert qui joue ce rôle. La prise en charge du Studio-P.J.J. étant organisée pour que le jeune se retrouve à certains moments seul face à lui-même, il peut néanmoins, surtout au début de la prise en charge, avoir besoin d'un soutien familial et fort. Sans ce soutien, les jeunes

pourraient être en danger parce qu'un élément manquerait pour une prise en charge équilibrée et cadrée.

De plus, les éducateurs de milieu ouvert permettent au jeune d'avoir une soupape pour décompresser : quand les rapports sont difficiles avec les éducateurs du Studio-P.J.J., les jeunes peuvent aller 'se plaindre' auprès des éducateurs de milieu ouvert (et vice versa).

Les modalités de prise en charge, c'est-à-dire la fréquence des rencontres et la manière d'effectuer cette prise en charge, sont, par contre, fixées par le service de milieu ouvert. En règle générale, selon l'équipe éducative, le milieu ouvert continue de suivre ses protégés jusqu'à ce qu'ils soient autonomes. Cela peut prendre un an voire plus, si nécessaire. La qualité du partenariat dépend de l'investissement des éducateurs de milieu ouvert. Certains abandonnent le jeune au Studio-P.J.J., alors le travail éducatif devient plus difficile, d'autres continuent à s'investir dans un travail de suivi. J'ai entendu à plusieurs reprises des éducateurs de milieu ouvert appeler le Studio-P.J.J. parce qu'ils étaient inquiets pour 'leur jeune'. Les éducateurs de milieu ouvert sollicitaient l'équipe du Studio-P.J.J. pour avoir des réponses à leurs interrogations sur l'évolution du comportement du jeune dont ils assuraient la prise en charge.

3.2.) ...Avec la pédopsychiatrie.

Le deuxième partenaire de l'action éducative du Studio-P.J.J. est le 3^{ème} secteur de Pédopsychiatrie du département. Ce partenariat s'est développé, comme nous l'avons vu au paragraphe II 1), progressivement et de manière bicéphale. Le partenariat concerne la prise en charge des jeunes et le soutien de l'équipe éducative au moyen de la réflexion analytique.

La convention au niveau de la prise en charge des jeunes se justifie par le choix de la population. Les jeunes du Studio-P.J.J. ont pour la plupart été renvoyés des structures institutionnelles traditionnelles de la P.J.J.. Dans ces structures où le travail est monodimensionnel, les jeunes travaillent peu leur souffrance. C'est cette souffrance due au passé qui engendre les comportements et les conduites à risques qui les placent à la marge de la P.J.J.. Le travail éducatif au sens restreint est insuffisant. De plus, ces mêmes comportements violents et marginaux empêchent les jeunes d'être pris en charge de manière monodimensionnelle par le secteur psychiatrique. Un travail éducatif est nécessaire. Les jeunes du Studio-P.J.J. sont dans une position d'être 'à la

marge de la marge' : le Studio-P.J.J. est une structure en marge des dispositifs traditionnels, les jeunes sont à la marge de la P.J.J., ils sont à la marge du secteur psychiatrique et ils sont à la marge de la société. Cette position justifie le partenariat avec le 3^{ème} secteur de psychiatrie infanto-juvénile. Voici le motif général qui justifie toutes les conventions avec celui-ci :

« La Protection Judiciaire de la Jeunesse des Hauts-de-Seine confrontée à la prise en charge de cas difficiles, l'Association d'Action Educative des Hauts-de-Seine dans le soutien qu'elle apporte et l'Association EPHETA Jeunesse et Amitié agissant en faveur de l'insertion sociale des jeunes souffrant de troubles psychiques (intervenant sur le 3^e secteur de psychiatrie infanto-juvénile des Hauts-de-Seine) constatent qu'un nombre non négligeable de jeunes en danger physique et moral souffrent de difficultés d'ordre psychiatrique. La conjonction des deux facteurs de désinsertion rend difficile voir impossible leur prise en charge lorsque celle-ci est traitée exclusivement soit au sein de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, soit au sein des Structures d'Hygiène Mentale. Il convient de créer un Espace de Vie, d'Education et de Soins au bénéfice de jeunes dans le cadre d'une complémentarité entre les services liés à la Justice et ceux liés à la Santé. »

Grâce à ce partenariat, les jeunes peuvent avoir un suivi psychologique s'ils le désirent. Certains arrivent au Studio-P.J.J. ayant déjà un soutien psychothérapeutique, d'autres sollicitent l'équipe du 3^e secteur psychiatrique pendant leur prise en charge au Studio-P.J.J., d'autres attendent la fin de la prise en charge au Studio-P.J.J. pour demander un suivi, certains ne font jamais appel aux membres de ce partenariat et d'autres enfin rompent avec leur thérapeute. Chaque jeune dispose d'une marge de manœuvre dans sa prise en charge dont il est l'acteur. L'incitation à suivre une thérapie est cultivée par les techniques éducatives qui incitent les jeunes au dialogue, à la réflexion et à la remise en question de leurs actions et de leur mode de vie.

Le lien entre l'équipe éducative et l'équipe de la pédopsychiatrie fait partie des outils du Studio-P.J.J. : le directeur du service de la pédopsychiatrie (le docteur Barraband) est le référent psychiatre de l'équipe c'est-à-dire que c'est lui qui soutient l'équipe en dirigeant les réunions d'analyse des pratiques. Ce type de réunion est une variante des groupes Balint (du nom du psychiatre britannique qui sous l'influence de la psychanalyse a été amené à étudier la première phase des relations affectives et son importance dans le développement de l'individu). L'équipe du Studio-P.J.J. se

retrouve régulièrement avec le docteur Barraband pour dialoguer sur les pratiques et les difficultés auxquelles elle fait face. Chaque participant à la réunion doit être acteur de celle-ci : il écoute les autres, participe par ses conseils et s'implique en faisant part de son ressenti. Le rôle du médecin est de soulever les bonnes questions. Ce type de réunion implique donc un investissement important de la part des protagonistes qui doivent se remettre en question et évaluer leurs difficultés. Cette mission amène le docteur Barraband à se rendre régulièrement au Studio-P.J.J., à rester déjeuner et ainsi à rencontrer les jeunes. Ces rencontres ont une double fonction : une pour l'équipe éducative et une pour les jeunes. Elles permettent de soutenir l'équipe éducative dans certaines situations difficiles, face au découragement qu'elle peut ressentir vis-à-vis de certains jeunes. Elles permettent également aux jeunes de rencontrer régulièrement un psychiatre au Studio-P.J.J. et d'associer une autre image à cette fonction que celle qui lui est habituellement dévolue. Le docteur Barraband n'est pas là pour eux, il ne s'occupe que de l'équipe éducative, ce sont ses collègues qui suivent les jeunes et quand il les rencontre, il n'est pas là en qualité de médecin mais pour partager un repas avec tout le monde. D'une certaine manière, le docteur Barraband banalise par sa présence l'outil psychothérapeutique. Les jeunes voient que toute l'équipe éducative ressent le besoin d'un soutien psychothérapeutique. Peut-être auront-ils moins de difficultés ou de réserve à demander un soutien auprès de l'équipe du docteur Barraband ou d'un autre praticien. Le tabou ou le stigmate qui peut exister face à une prise en charge thérapeutique en est donc réduit. Il en est de même pour le manque de croyance en l'efficacité de la psychothérapie : celle-ci se trouve crédibilisée par les liens de confiance et d'estime tissés entre l'équipe éducative et les jeunes.

Voici l'entretien qui présente le docteur Barraband et qui explicite le partenariat.

La Formation.

« - J'aimerais que vous commenciez par vous présenter au niveau de votre formation professionnelle et de vos fonctions ici.

- Je suis pédopsychiatre, enfin psychiatre infanto-juvénile je préfère dire ça. Je suis psychanalyste aussi. Je travaille à la P.J.J. et j'ai aussi une fonction de responsable d'un secteur. J'ai une expérience, qui m'occupe d'ailleurs la plupart du temps, de psychiatrie publique. Dans ce cadre, je me suis plus particulièrement occupé d'adolescents parce que très vite j'ai repéré quand j'ai commencé, il y a trente ans, que très peu d'adolescents consultaient. Il y avait manifestement un défaut dans l'accueil des adolescents dans le fonctionnement du service public. Donc, je me suis intéressé très vite à comment essayer d'adapter les modes de consultations et les protocoles d'accueil habituels aux établissements. Et puis m'intéressant aux adolescents je me

suis intéressé aussi à cette partie de l'adolescence qui se signale par des passages à l'acte. J'ai rencontré des gens de la P.J.J. et j'ai commencé à travailler pour la P.J.J. parce que dans le cadre de la psychiatrie publique on peut avoir ce que l'on appelle une 'activité d'intérêt général'. J'étais très frappé du fait que la pathologie ou que les difficultés rencontrées étaient assez proches au sein de la P.J.J., au sein de l'A.S.E. et au sein de la psychiatrie publique. Une de mes idées dès le départ était de trouver des dispositifs communs pour qu'on puisse passer d'une logique de filière où chaque gamin rentrait dans un système jusqu'à que les gens n'en puissent plus et cherche à le rejeter dans un autre, à une logique de réseau. Le réseau pour nous les psychiatres ce n'est pas quelque chose nouveau puisque l'idée de secteur psychiatrique c'était déjà une idée de réseau donc elle date des années cinquante.

- *Sinon, plus personnellement votre formation de psychanalyste vous l'avez faite tout de suite ?*

- Je fais partie des gens qui voulaient être psychanalyste dès le départ ; la psychanalyse m'intéressait plus que la psychiatrie. Je me suis retrouvé en psychiatrie infantile un peu par hasard parce qu'à l'issue de mon internat, j'ai trouvé un travail en psychiatrie infantile. Moi ce qui m'intéressait, c'était la psychanalyse, j'ai découvert l'intérêt de la psychiatrie après. Pour être psychanalyste c'est très long, il faut déjà faire une analyse personnelle donc avoir un peu d'argent pour se la payer. Une fois l'analyse faite, il faut suivre une formation dans une école psychanalytique qui peut durer entre cinq six ans pour les plus rapides et quinze ans pour les plus lents. On ne gagne pas sa vie avant vingt-cinq ans quand on fait des études de médecine, trente ans pour la spécialité ensuite il faut faire son analyse et sa formation donc on n'est pas psychanalyste avant la cinquantaine

Le secteur.

- *Quand vous dites secteur psychiatrique c'est parce que la psychiatrie travaille en collaboration avec d'autres partenaires ou c'est une conséquence du découpage territoriale ?*

- L'idée du secteur est très exactement l'idée du réseau. C'est-à-dire qu'au lieu de décider de réponses systématiques dans tous les secteurs, le responsable de secteur a la charge, dans un territoire géographique donné, de trouver des dispositifs de réponses adaptées au terrain et à la population. Ce n'est pas la même chose de faire de la pédopsychiatrie dans un milieu citadin ou dans un milieu rural. On ne va pas dire qu'un secteur type ça doit comprendre tant de places d'hôpital de jour, tant de places de consultation, tout dépend de la demande. Chaque secteur doit s'adapter à ce qui existe notamment à l'offre privée, à l'offre de l'Éducation Nationale, à l'état de l'A.S.E. et à l'état de la P.J.J.. L'idée de secteur, c'était déjà l'idée d'un travail en partenariat avec les autres travailleurs sociaux et sanitaires qui s'occupaient d'adolescents en vue d'élaborer des réponses communes. L'idée de secteur existe depuis les années cinquante en psychiatrie. Ça ne s'est pas fait beaucoup pour des raisons diverses, idéologiques et financières dont les résistances qu'il y a dans chaque institution à accepter de travailler avec les autres.

La volonté de Partenariat

- *Votre premier partenariat avec la P.J.J. remonte à quand ?*

- Mon premier partenariat avec la P.J.J. c'étaient les premiers jeunes que l'on avait proposé à la P.J.J.. C'était avant même, que Nadia Faure s'occupe du Studio-P.J.J., ça remonte à 1988.

- *C'était avec des jeunes qui étaient placés au Studio-P.J.J. ?*

- Non. On avait déjà des choses de 'remarquables' dans notre pratique à nous : l'hospitalisation c'était souvent des réponses exagérées par rapport aux besoins des jeunes. C'est à dire : lorsqu'un jeune était en conflit important avec sa famille sans être particulièrement en difficulté sur le plan psychiatrique stricto sensu, si on voulait le séparer de la famille pour éviter une catastrophe, on n'avait pas d'autre réponse que l'hospitalisation psychiatrique qui est une réponse trop violente et une réponse trop exagérée par rapport à la demande.

A l'époque, le travail avec les pédiatres était difficile, on n'avait même pas la solution de l'hospitalisation en médecine. On cherchait des modes de réponse de type : la mise entre parenthèses pendant une semaine pour permettre qu'un conflit familial se dégonfle. À l'époque je me souviens qu'il y avait des structures qui tentaient d'exister comme Point Jeune. C'est la première structure qui a essayé de donner ce type de réponse. C'était très mal vu par les parents qui ne supportaient pas qu'on offre à leurs adolescents des lieux de mise à distance. Certes ils étaient un plein conflit mais ils revendiquaient le droit de garder la main mise sur leur adolescent. Donc, on était amené à hospitaliser des jeunes, qui ne méritaient pas une hospitalisation psychiatrique et cela avait parfois des conséquences plutôt mauvaises. On avait eu l'idée, qui se pratiquait déjà en psychiatrie adulte, d'avoir quelques lits dans le C.M.P.²³. Un ou deux lits dans le centre de consultations avec des infirmiers qui auraient été d'astreinte dans le cas où il aurait fallu permettre à un jeune de se séparer de sa famille pendant deux trois jours. C'était des systèmes qui étaient très compliqués à mettre en place, qui avaient un coût important, et qui, sur le plan administratif, n'étaient pas évidents. On cherchait à mettre en place ce genre de dispositif.

A ce moment là, je travaillais déjà à la P.J.J., j'ai entendu parler de ce système du service d'hébergement individualisé qui à l'époque était un système où l'on proposait des chambres à des jeunes qui sortaient de foyer et qui allaient déjà bien, c'était plutôt vers l'autonomie 'postcure', c'était avant de voler de leurs propres ailes. Je me souviens qu'à ce moment là on avait un jeune qui était dans un conflit particulièrement aigu avec sa mère. Il vivait seul avec sa mère et ça devenait intolérable. Et donc j'avais demandé au responsable du Studio-P.J.J. de l'époque qui s'appelait M. Sotelet s'il pouvait me rendre service et garder un de mes jeunes. Il avait accepté et on s'est rendu compte que c'était une bonne réponse à une situation familiale pour un jeune qui avait des problèmes psy qui ne justifiaient pas une hospitalisation. C'était la première expérience. Et ensuite, Nadia a pris la responsabilité du Studio-P.J.J. et fort de cette première expérience, on a élaboré le projet d'un partenariat systématique pour les jeunes que les psychiatres ne trouvaient pas assez malades pour une hospitalisation et que les éducateurs de la P.J.J. pensaient qu'ils étaient fous, qu'ils ne comprenaient pas leurs réactions et qu'ils étaient débordés. On s'est dit qu'on l'avait fait une fois et que ça avait marché donc qu'on pourrait recommencer l'expérience.

²³ Centre Médico-Psychologique.

La construction du partenariat avec le Studio-P.J.J.

- *Lors de la première expérience, est-ce que vous suiviez le jeune ?*

- Il était suivi par le C.M.P.. On le recevait en consultation, il venait dans un système d'accueil en groupe, qui s'appelle un club du soir. Il était scolarisé, allait en classe mais simplement vivait un conflit aigu avec une mère très envahissante. On a proposé ce jeune au Studio-P.J.J. et on a continué le suivi au CMP. Il a profité de la chambre pendant trois mois parce qu'à l'époque c'était pour des périodes courtes. Ensuite, il a trouvé du travail car il avait déjà dix huit ans. Après cette première expérience avec Nadia, on a eu un jeune qui n'avait pas seize ans. Il avait quinze ans et demi. On a pensé au Studio-P.J.J. pour ce jeune qui n'avait pas de difficultés psychiatriques importantes mais qui était très violent. Il avait été hospitalisé en psychiatrie infantile où il avait tout cassé et ensuite il avait été transféré en psychiatrie adulte. Je le connaissais, il était suivi par le CMP. On a voulu le sortir de la psychiatrie adulte pour lui permettre de profiter d'un dispositif moins lourd. Il est venu ici et il est resté très longtemps.

- *Le partenariat s'est monté petit à petit ?*

- Comme on avait vu que cela marchait, on en a parlé. À l'époque les troubles psychopathologiques des jeunes de la P.J.J. commençaient à agiter tout le monde. Il y avait une directrice qui n'est pas restée longtemps mais qui avait envie qu'il se passe des choses. À l'occasion d'une rencontre, nous lui avons raconté nos deux expériences précédentes. Elle nous a beaucoup encouragés à continuer en disant que c'étaient des réponses légères comme celles qu'on mettait en œuvre qu'elle cherchait. Parce que lorsqu'on a une institution un peu lourde type foyer, type hospitalisation, on a à faire à des protocoles rigides d'admission qui font que dès qu'un jeune sort un peu de l'ordinaire c'est-à-dire s'il n'est pas pile dans le droit fil de ce qu'attend la P.J.J. ou de ce qu'attend la psychiatrie, il est rejeté. Il y a toujours un certain écrémage à l'entrée des institutions et puis quand il n'est pas rejeté, de toute façon dès qu'il produit des troubles un peu étranges et qu'il est dans un foyer P.J.J. il se fait exclure et s'il est un peu trop violent en psychiatrie il se fait exclure aussi. Elle était convaincue en tant que directrice départementale qu'il fallait des réponses légères qui permettent à des gens de s'investir dans un lieu beaucoup plus affectif et qui permettent à ces jeunes de trouver des interlocuteurs qui soient proches, au lieu de se trouver devant des institutions qui ne présentent que leur mode de fonctionnement et leur rigidité. Et elle nous a encouragés à ça.

Comment est venue l'idée de faire une convention ? [à lui-même] Je ne me souviens plus très bien. On a commencé à le faire sans convention. Ce qui s'est passé du côté de la P.J.J. il y avait un soutien de l'administration par contre du côté de la psychiatrie, la direction de l'hôpital ne se sentait pas du tout concernée. Au départ quand on réfléchissait aux moyens, j'avais même envisagé de transformer des lits de l'hôpital pour intégrer dans la structure. Il fallait que chacun apporte des moyens pour créer un dispositif nouveau. Du côté de l'administration de l'hôpital la réponse c'était un non absolu. La réponse du directeur de l'hôpital a été : 'Vous voulez financer la P.J.J. ? On a assez de nos patients.'

C'est toujours la même réponse il y a ce qui revient à la psychiatrie et ce qui revient à la P.J.J. et entre les deux il y a une frontière infranchissable. C'est dans leur tête qu'il y a la frontière, ils ne savent même pas de quoi il s'agit sur le terrain puisque le directeur d'un hôpital n'a aucune idée de ce que c'est la psychopathologie. C'est un gestionnaire. L'avantage à la P.J.J. c'est que les directeurs départementaux sont des

éducateurs à la base, ce sont des gens qui ont l'expérience du terrain même si elle est ancienne, cela leur revient. Ils savent bien que la frontière n'est pas si étanche. J'ai connu l'époque où le conseil d'administration de l'hôpital refusait d'acheter un vélo pour les mêmes parce qu'il estimait qu'une activité au sein de l'hôpital c'était du social et que l'argent de la sécurité sociale ne devait servir que pour des affaires sanitaires. Il y avait des trucs d'une rigidité insensée.

Je pensais qu'il fallait, malgré la résistance, pour que ce soit une action qui se poursuive un peu, qu'il y ait une participation de la psychiatrie. C'était une expérience qui ne coûtait rien par rapport au budget de l'hôpital cependant je me suis heurté au refus de l'administration pendant plusieurs années. On a fait jouer l'association loi 1901 créée pour mettre en oeuvre les dispositifs que l'hôpital ne voulait pas prendre à sa charge notamment la charge de groupe de jeunes qui demandaient des moyens c'est-à-dire des jus de fruits des gâteaux ! Et cette association cherchait des subventions municipales et départementales pour pourvoir à ce travail que l'hôpital ne voulait pas faire. Donc l'idée qu'on a eue à ce moment-là pour qu'il y ait une participation des deux cotés, c'était que l'association puisse louer des studios. On a d'abord fait une convention entre la P.J.J. et l'association par laquelle l'association s'engageait à louer des studios et que le personnel travaille dans le dispositif. Ça se réduisait à moi puisque c'était mon activité 'd'intérêt général', j'étais payé pour ça. J'ai fonctionné à titre personnel dans un premier temps dans ce dispositif et l'association a financé les studios. Et comme ce dispositif a été une réussite, le directeur national de la P.J.J. est venu le visiter. Puis, sont venus l'inspecteur général, l'inspecteur judiciaire et celui de la santé. Il y a eu un film par un chercheur du CNRS pour promouvoir le dispositif. Je l'ai passé dans une conférence. Ça commençait à être connu. A cette époque le directeur régional de la santé et le directeur national de la P.J.J. étaient intéressés par un dispositif qui semblait répondre à une demande qui se manifestait de plus en plus de part et d'autre. Il fallait trouver des dispositifs communs ou des dispositifs qui répondent à cette frange de population qui ne trouvait de place nulle part. C'était les fameux 'incassables' ! On parlait des 'incassables' et donc il fallait chercher comment caser les incassables, il y a eu une sorte d'emballement et de soutien du dispositif. À ce moment là, la direction de l'hôpital a fini par accepter de financer elle-même ces appartements, ces studios. Mais il a fallu que le dispositif soit déjà connu avant que l'hôpital accepte de se bouger un peu.

- *Il a fallu que vous fassiez vos preuves d'abord ?*

- Oui, ça c'est sûr, et plus que nos preuves. À mon avis c'est descendu de la direction régionale à l'hôpital.

- *Donc, c'est « venu d'en haut » ?*

- Oui, je pense que le directeur de l'hôpital a du être contraint de financer parce qu'en haut lieu on lui avait dit qu'il fallait financer. Ce qui montre bien qu'au niveau de l'hospitalier, il y a des rigidités absolument incroyables pour faire du nouveau.

Le double partenariat.

- *Au Studio-P.J.J. vous avez fait une sorte de double partenariat étant donné que vous allez aussi aux réunions de l'équipe. Comment cela s'est-il construit ?*

- Au début, la difficulté dans nos relations a été de s'apercevoir que les jeunes qui venaient par mon intermédiaire n'étaient pas très différents des autres. Il y avait une certaine crainte, N. Faure et A. Moïse qui nous ont rejoints rapidement, n'avaient

jamais pris en charge des jeunes suivis en psychiatrie. Ils avaient évidemment quelques craintes. Ils se demandaient ce que cette prise en charge signifiait. Ils pensaient avoir à faire à des jeunes très différents de ceux auxquels ils étaient habitués. Très rapidement ils se sont aperçus qu'ils n'étaient pas si différents, et que ce qu'ils savaient faire avec les jeunes de la P.J.J., ils savaient aussi le faire avec les jeunes venant de la psychiatrie.

Le problème, ça n'a pas été de faire un cas spécifique des jeunes de la psychiatrie mais plutôt d'élaborer le projet global du Studio-P.J.J.. À ce moment là, le projet du Studio-P.J.J. c'était simplement de l'hébergement. Et le petit groupe qu'on était, on souhaitait en faire un véritable dispositif éducatif et thérapeutique puisqu'il y avait aussi des jeunes venant de la psychiatrie. Faire un dispositif qui ne proposait pas seulement une prestation mais à l'occasion de cette proposition d'une prestation sociale d'aller au plus profond possible dans la relation avec les jeunes pour que quelque chose change dans leur mode d'être et dans leur mode de relation aux autres. On a posé comme hypothèse que l'hébergement était une réponse de surface à la véritable demande qui était une prise en charge globale. L'hébergement est devenu un prétexte à établir un lien avec les jeunes. Au début, on est parti sur l'idée que ce lien était un lien individuel. Ce dispositif était suffisamment souple pour qu'on puisse s'adapter à chaque jeune et ne pas obliger les jeunes à s'adapter à une institution. Et justement n'étant pas une institution ou étant une institution réduite à sa plus simple expression, on pouvait s'adapter à chaque jeune. On était assez loin de l'idée d'un collectif.

On se disait qu'on allait se réunir et parler de chaque jeune entre nous et on allait faire ce qu'on a l'habitude de faire dans une structure de soin : on parle des jeunes pour essayer de comprendre ce qu'il y a dans nos contre-attitudes, tout ce qui peut gêner la relation avec le jeune. C'est-à-dire qu'il se produit chez nous un type de réaction dont une bonne partie n'est pas consciente. C'est ce type de réaction mal adaptée qui parfois crée des cercles vicieux où on n'arrive plus à rentrer en contact avec les jeunes. Donc on faisait un travail d'autoanalyse, de ce qu'on appelle entre nous inter contrôle où on s'interrogeait sur nos attitudes celles qui pouvaient provoquer des contre-attitudes de leur part et vice versa. Le fait d'en parler ça suffisait souvent pour modifier ce type de relation et sortir de l'impasse. Et moi finalement comme je restais assez peu de temps, je n'avais pas trop l'occasion de voir les jeunes à part au moment des repas mais ça n'allait tellement loin. Le bon travail consistait surtout en un travail indirect c'est-à-dire je me suis aperçu petit à petit qu'au fond que j'étais plus utile en discutant avec Alain et Nadia qu'en voyant des jeunes directement. À part ceux que je connaissais déjà car je les revoyais au C.M.P., les autres que je ne connaissais pas, j'avais un contact assez superficiel : 'bonjour, bonsoir'. Finalement je ne connaissais d'eux que ce que A. Moïse et N. Faure m'avaient raconté. Mon travail consistait surtout à essayer de montrer aux éducateurs, en étant plus à l'extérieur, plus distant et avec ma formation psychanalytique plus à l'écoute des attitudes inconscientes des uns et des autres, que dans tel ou tel cas il y avait quelque chose d'eux qui était en cause et qui pouvait se modifier. Plutôt que de modifier les attitudes des jeunes, il fallait essayer de modifier les attitudes des adultes s'occupant des jeunes. C'est ce qu'on cherche à faire dans tout travail de supervision en milieu ouvert ou en centre de jour sauf que quand vous avez un groupe de six éducateurs c'est plus difficile de se remettre en question que si l'on est trois. Ce travail, avec des personnalités qui étaient d'accord pour se remettre en question et qui le faisaient volontiers, se montrait beaucoup plus efficace et riche que dans une réunion d'équipe où il y a beaucoup de monde, ce qui limite les possibilités de remise en question des individus.

- *J'ai appelé ce genre de réunion dans mon travail : les réunions Balint, est-ce la même chose ?*

- Oui, c'est une idée du groupe Balint mais le groupe Balint, c'est en principe un groupe constitué de gens qui ne se connaissent pas et qui viennent parler de leur pratique professionnelle, c'est ça la différence. Donc, c'est un groupe Balint avec des gens qui se connaissent.

- *Pour revenir à la prise en charge, si, pendant celle-ci, un jeune qui est pris en charge par convention avec la pédopsychiatrie, en vient à être en rupture avec la thérapie, que se passe-t-il ?*

- Rien, on se pose la question de savoir pourquoi et de comprendre pourquoi. C'est-à-dire que peut-être c'est quelque chose qui vient spécifiquement des psy : quand il y a une attitude ou un comportement d'un jeune, on ne se pose pas immédiatement la question de savoir comment il faut y opposer un contre-comportement. Notre travail est de savoir pourquoi il a ce comportement et souvent, le simple fait de réfléchir et de comprendre pourquoi il a ce comportement modifie quelque chose dans la relation qui fait que ce comportement disparaît. C'est vrai qu'il y a probablement dans la culture P.J.J. et dans la culture du travail social en général, l'idée qu'il faut trouver des réponses dans le concret à des comportements concrets alors que dans la culture psy, il y a probablement l'idée qu'on n'a pas à répondre mais simplement à comprendre ou à interpréter. Ici, on a cherché une position moyenne, c'est-à-dire ne pas répondre tout de suite, réfléchir et élaborer avant de trouver une réponse mais répondre quand même puisqu'on est dans une structure à vocation éducative et sociale donc on ne peut pas ne pas répondre. Au C.M.P., c'est vrai qu'on ne compte pas sur nous pour apporter des réponses dans le concret de la vie. Les gens qui viennent nous voir c'est justement parce qu'ils sont conscients qu'il y a quelque chose dans leur mode de fonctionnement qui est à modifier. On n'a pas à intervenir dans le réel.

La confrontation de ces deux cultures a permis sans doute qu'on trouve des positions moyennes, je permets sans doute à Alain et à Nadia qui ont quand même cette formation P.J.J. de différer leur réponse et peut être d'être plus dans un travail d'écoute et dans un travail sur eux-mêmes. Je dirai aussi que de mon côté et ainsi que les gens qui travaillent avec moi, puisque petit à petit d'autres membres de l'équipe sont associés à ce travail commun, on a vu qu'il y avait souvent un peu trop de passivité ou un peu trop de refus de s'engager. Je pense que chacun a bénéficié de la culture et des pratiques de l'autre.

Mais finalement je reviens à ce que je disais tout à l'heure maintenant c'est l'élaboration qui a été l'action principale. Au début on s'est rendu compte qu'il y avait un collectif en regardant le tableau des clefs et parce que les jeunes disaient en regardant le tableau des clefs : 'Il y en a d'autres, on ne les connaît pas'. Cette curiosité des jeunes par rapport au collectif nous ne l'avions pas. On a démarré le Studio-P.J.J. avec l'idée qu'il fallait se méfier du collectif. On confondait collectif et institution. On avait tous soufferts de dérapage institutionnel donc on avait peur que se reconstitue une institution avec sa rigidité. Et ce sont les jeunes eux-mêmes qui nous ont confrontés avec l'idée du collectif. On a pris conscience de ça quand on a fait la fête de Noël. On a vu que les jeunes étaient très contents de se retrouver ensemble, qu'ils avaient une curiosité les uns par rapport aux autres et qu'en fait, il y avait un groupe qui existait quand même, qui n'existait pas concrètement mais qui existait en théorie par le tableau des clefs. On s'est dit qu'il fallait qu'on ait une conception de ce collectif. On avait des idées : essayer d'organiser des actions communes, on avait l'idée de faire un film, de faire des trucs qui se font dans les institutions habituellement

mais on se méfiait toujours de ces dispositifs de création de groupe un peu trop élaboré.

On s'est rendu compte qu'au moment des repas puisqu'il y avait des temps de repas qui étaient assez succincts au début, les jeunes se retrouvaient, discutaient. La convivialité générée par les repas pris ensemble nous a paru comme un facteur de création du groupe tout à fait intéressant et puis comme Alain a toujours aimé faire la cuisine, il a commencé à faire la cuisine. Je dirai que c'est venu spontanément, c'est en constatant les effets de ces repas qu'on s'est mis à systématiser comme un moyen de recréer le groupe. Mais je dirai que là encore il s'agissait de créer un groupe avec les jeunes qui étaient là et non pas d'obliger les jeunes à rentrer dans un protocole qui leur permettrait de s'adapter à un groupe existant déjà. C'est-à-dire qu'on permettait aux jeunes de créer leur propre groupe d'une certaine manière. Au départ, il s'est vraiment créé, maintenant il existe mais les jeunes ne sont pas obligés d'adhérer au groupe d'emblée, on laisse le temps. Le jeune qui ne veut pas venir manger, il ne vient pas. Le jeune qui évite le groupe, il peut l'éviter aussi longtemps qu'il en a besoin. Il ne viendra dans le groupe que petit à petit si le groupe est utile pour lui. Mais il y a aussi des jeunes qui passent au Studio-P.J.J. sans jamais rentrer dans le groupe. Au fond on a reconstitué une institution à partir de nos pratiques. Ce sont des pratiques de gens qui avaient de l'expérience et qui avaient intériorisé des manières de se comporter avec les jeunes qui ne se référaient pas à un règlement intérieur ou à un mode de fonctionnement institutionnel. Je crois que c'est ça qui a fait la richesse de cette expérience, on a eu le sentiment que l'on était libre, à l'intérieur de cette institution, de fonctionner comme on l'entendait. En fait, on n'était pas si libre que ça puisqu'on était très marqué par ce que l'on avait déjà vécu mais on avait ce sentiment de liberté que l'on a toujours. C'est pour ça que l'on est si sensible dès qu'on nous demande des comptes, on se demande toujours si ce n'est pas des attaques. On a un peu cette attitude de méfiance qui existe depuis le début.

Le parallèle entre la prise en charge analytique et la prise en charge au Studio-P.J.J.

- Peut-on faire un parallèle entre la prise en charge psychanalytique c'est-à-dire ponctuelle et hebdomadaire et la prise en charge Studio-P.J.J. où les jeunes viennent une ou deux fois par semaine ? Le Studio-P.J.J. serait une sorte de lieu tampon.

- Oui, on peut faire un parallèle dans le sens où le contenant du Studio-P.J.J. ça n'est pas la permanence, on prend le risque de laisser des jeunes qui sont parfois en souffrance, seul dans un studio en pensant que le contenant et la présence éducative sont dans la tête. C'est-à-dire que l'on va en les faisant rentrer dans ce dispositif créer un effet désangoissant rassurant, contenant plus fort que si l'on était là vingt-quatre heures sur vingt-quatre à leur côté. Alors en ce sens là c'est une idée qui rejoint la psychanalyse en ce sens que la psychanalyse ce n'est pas une prise en charge, c'est un travail très en profondeur mais qui ne demande que deux fois ou trois fois trois quart d'heure par semaine, c'est quand même très intensif. C'est l'idée que la discontinuité ou plutôt que le temps de l'inconscient n'est pas le même que le temps temporel de la réalité sociale. Ce que l'on appelle permanence des soins ou permanence de la relation éducative cela n'est pas forcément une permanence vingt-quatre heures sur vingt-quatre. On peut être plus permanent en étant dans le discontinu qu'en étant dans le continu. Par ailleurs, on voulait que ce dispositif soit un dispositif psychothérapique, pas psychanalytique mais psychothérapique en ce sens que ce soit un lieu

d'expression. J'ai un peu décrit ça tout à l'heure c'est-à-dire que face à un passage à l'acte, on ne peut pas répondre par des actes mais plutôt par une modification de nos attitudes ce qui est un message tacite. Un message n'est pas toujours verbal, un message ça peut être infra-verbale. Dans ce sens là c'est vrai que c'est un dispositif qui se réfère plus à une attitude psychanalytique qu'à une attitude éducative classique. Enfin on est quand même loin de la psychanalyse.

- *C'était dans le sens où avec la psychanalyse, je ne pense pas qu'on puisse faire sans cette segmentation de prise en charge, on ne pourrait pas faire de prise en charge toute la semaine vingt-quatre heures sur vingt-quatre.*

- Oui, sûrement pas

- *C'est comme le Studio-P.J.J. je ne sais pas si cela fonctionnerait vingt-quatre heures sur vingt-quatre avec la même prise en charge, avec le poids du quotidien en plus, ma question est par rapport à cela.*

- C'est vrai que là aussi on fonctionne plus sur les représentations des jeunes, c'est-à-dire sur la construction interne qu'ils font à partir de relations avec les éducateurs que sur une relation réelle concrète avec ses jeunes. C'est-à-dire dans les temps d'absence et de séparation, ils se font une idée de ce que sont Alain Moïse et Nadia Faure qui apparaissent comme un couple parental, d'ailleurs les jeunes peuvent le nier aussi en disant qu'ils sont très différents des parents. On a vu des jeunes discuter de ça : certains disant qu'ils étaient comme des parents, d'autres disant qu'ils étaient tout l'inverse des parents. On voit bien que chacun se sert du Studio-P.J.J. pour alimenter sa propre vie fantasmatique, donc ils ne cherchent pas à être des parents réels ou des substituts de parents. Ils cherchent à figurer un type de parent qui peut être utilisé dans la vie interne des jeunes et qui vont leur permettre de réussir leur relation avec leur propre parent. Ici, on évite aussi la concurrence qu'il y a entre les parents réels et les éducateurs qui sont en position de substitut parental. En faite, on évite un maximum l'interposition de substitut parental. On leur fournit comme réalité concrète un hébergement et on leur donne de l'argent, pour le reste tout ce qui est donné ce sont des mots, des images, des idées et des représentations. On voulait tirer le travail du Studio-P.J.J. le plus possible vers ce qui était pour nous l'essentiel c'est-à-dire la modification des représentations internes des jeunes, notamment des représentations de leur famille et des adultes. C'était ça pour nous le plus important et pas de les héberger six mois. C'est pour ça que les règles du Studio-P.J.J. ne sont pas des règles absolues. Par exemple, la règle comme quoi, il faut avoir une activité la journée pour être au Studio-P.J.J., c'est une règle qui est énoncée au départ et si le jeune perd cette activité du moment que ça rentre dans un mouvement évolutif de sa part, c'est bon. Si un moment dans son mouvement évolutif, il ne veut plus travailler ou qu'il remet en question le travail qu'il avait entrepris parce qu'il se rend compte que ça ne correspond pas du tout à ce qu'il souhaite vraiment et qu'il y a une période de remise en question et de 'dérive' et que nous on peut la comprendre en terme d'évolution psychique, on a l'impression que l'on fait tout à fait notre travail. Notre travail, ça n'est pas qu'un jeune travaille absolument. Notre travail, c'est que s'il bosse il sache pourquoi il travaille et que ça ait du sens pour lui.

L'exclusion.

- *Vous disiez la même chose tout à l'heure par rapport à la rupture de la thérapie.*

- Oui. Pour ce qui est de la continuité on a très rapidement élaboré qu'on ne pouvait pas être exclu du Studio-P.J.J.. Cela n'a pas de sens. D'ailleurs le jeune qui fait un passage à l'acte et qui va en prison, il garde sa place au Studio-P.J.J.. La place au Studio-P.J.J. l'attend à la sortie de prison et le lien continu. C'est aussi un dispositif qui par sa légèreté permettait qu'il n'y ait pas d'exclusion. On sait très bien que dans les structures éducatives, le grand mal c'est l'exclusion : il suffit qu'un jeune produise des comportements intolérables pour l'institution et on est obligé de l'exclure. Si on ne les exclut pas, ça ne vient pas du fait que l'on a une tolérance plus exceptionnelle que les autres, si on travaillait dans un foyer, on serait obligé de d'exclure. Il y a des comportements qui atteindraient l'insupportable et qui obligeraient à l'exclusion. Ici, ce n'est jamais arrivé quasiment puisque justement chacun est chez soi. On peut toujours mettre à la porte un jeune qui nous ennueie pour la journée et il peut revenir le lendemain. Il est chez lui et nous, on est chez nous. Chacun a son espace. Il y a un traitement différent de la dépendance ici qui fait que l'exclusion n'est plus. Ça n'a jamais été une méthode éducative mais un mal éducatif. On n'est pas obligé d'exclure, on peut toujours attendre des jours meilleurs si bien sûr on nous laisse attendre et qu'on ne nous demande pas trop de rendement. Il faut supporter qu'une chambre reste vide pendant deux mois si un jeune prend deux mois de prison.

Les jeunes.

- *Vous avez proposé beaucoup de jeunes ici ?*

- J'en ai proposé pas mal au début et puis petit à petit moins. Maintenant je m'occupe surtout de jeunes que je n'ai pas proposés mais dont on me parle parce qu'ils posent des questions particulièrement délicates. Ils viennent de consultation de la P.J.J.. Maintenant que le Studio-P.J.J. est connu, il y a beaucoup de gens qui proposent des jeunes au Studio-P.J.J. parce qu'ils savent qu'il y a un dispositif qui accepte des jeunes qui ont un comportement un peu bizarre qui sortent de l'ordinaire. Donc, il y a des collègues psychiatres qui peuvent envoyer des jeunes au Studio-P.J.J.

- *Les jeunes que vous aviez avant dans votre service, est-ce qu'ils viennent à la suite d'injonction thérapeutique ?*

- Non. Le gros de la troupe qui consulte en psychiatrie, c'est exactement comme dans n'importe quelle institution qui s'occupe d'enfants : c'est l'échec scolaire. C'est bien souvent les enseignants qui sont à la base d'une demande. Le premier jeune, c'était un jeune qui était en échec scolaire, qui avait des troubles cognitifs, qui était dans une classe de SEGPA je crois. Il nous avait été signalé par l'école donc on l'avait pris en charge. L'autre, c'était un jeune qui avait tout péti dans sa classe et qui avait boxé un de ces professeurs. Il s'était rendu coupable de violence. On a beaucoup de cas comme cela, les enseignants nous envoient les cas difficiles qu'on essaie de prendre en charge, soit en les accueillant en groupe, soit en leur proposant des lieux de parole. Mais bien souvent ces jeunes n'ont pas envie de parler. Donc pour moi le dispositif Studio-P.J.J. c'était aussi un des dispositifs possibles pour des jeunes qui n'avaient pas envie de parler, pour lesquels on avait besoin de réponse dans le concret et avec lesquels un lien pouvait se construire après qu'on a donné cette réponse. Bien souvent avec les adolescents, il faut déjà donner une réponse et ensuite le lien peut se construire parce

qu'en donnant une réponse on a un certain crédit, si on ne la donne pas on n'est pas investi. Donc parfois, il vaut mieux donner une réponse même si cette réponse va induire des choses qu'on ne voulait pas induire simplement pour que la relation devienne possible. C'étaient des jeunes pour lesquels les réponses psychothérapeutiques, chimiothérapeutiques ou ergothérapeutiques que l'on a dans l'arsenal de nos réponses psychiatriques n'étaient pas adaptées bien souvent parce que les jeunes avaient du mal à exprimer leurs propres difficultés et qui ne se vivaient pas comme étant en difficulté. C'est bien le gros problème de la psychiatrie : la plupart des jeunes et des moins jeunes qui viennent nous voir pensent que leurs difficultés viennent de leur environnement : soit de leur famille, soit de la société, soit de leur patron pour les moins jeunes. S'ils se mettaient en cause d'emblée, peut-être qu'ils s'apercevraient d'un certain nombre de choses qui rendraient leurs difficultés moins aiguës. Il y a une espèce de refus de se voir dans une situation qui fait que les difficultés s'accroissent, que le sentiment d'hostilité et de persécution devient de plus en plus aigu. Ce qui fait que quand le psy intervient, ils mettent le psy dans le monde hostile donc il est absolument hors de question de parler à cette personne.

C'est vrai que dans l'atmosphère du Studio-P.J.J. c'est bien différent. La méfiance est beaucoup moins grande puisque déjà le Studio-P.J.J. se présente comme un monde moins hostile. Le monde des adultes à travers le Studio-P.J.J. paraît moins hostile. Le Studio-P.J.J. c'était un des moyens comme les accueils en groupe qui sont des médiations qui permettent que le dialogue s'établisse dans une atmosphère de confiance minimum avec des jeunes qui sont très méfiants et qui ont très peur d'être étiqueté psy et fous.

Les autres partenariats

- Est-ce que vous avez d'autres en partenariat ?

- Oui, par exemple le groupe d'activité qu'on avait créé sur le C.M.P. s'est développé ailleurs. Il y a un groupe d'activité avec une consultation P.J.J. où l'on essaie de mettre les jeunes dans un groupe où il y a des professionnels de la P.J.J. et de la psychiatrie. C'est cette activité de groupe que l'on appelle l'accueil thérapeutique à temps partiel dans laquelle on intègre des gens de l'extérieur. On y intègre des personnels d'un service de pédiatrie avec lequel on a une convention justement pour hospitaliser certains jeunes que l'on ne veut pas hospitaliser en psychiatrie. Souvent ce sont des états dépressifs ou des tentatives de suicide chez des jeunes qui n'ont pas une pathologie très grave mais pour lesquels il faut quand même intervenir : on a plutôt envie de les hospitaliser dans un service général que dans un service psychiatrique. Donc, on a des places dans un service de pédiatrie où l'on peut hospitaliser des jeunes. On y fait un travail commun avec les pédiatres mais aussi avec les infirmières de pédiatrie. On a des groupes, où travaillent une éducatrice de la pédiatrie et un éducateur de la psychiatrie, qui peuvent accueillir ces jeunes.

Un autre exemple de partenariat c'est le service de placement familial. On a créé après le Studio-P.J.J. et sur le modèle du Studio-P.J.J. un service de placement familial commun à L'A.S.E., la P.J.J. et à la psychiatrie. L'équipe de base qui gère ce service, est composée de deux éducateurs P.J.J. et d'une infirmière de psychiatrie qui travaillent ensemble tout le temps.

- Les familles sont-elles spécialement formées pour recevoir des jeunes dépendant des trois services ?

- Les familles n'étaient pas formées au départ mais se sont formées sur le tas. C'est-à-dire qu'il y a une vraie prise en charge de ces familles en ce sens qu'elles ont un lieu de parole : elles se retrouvent avec un psychologue extérieur à la P.J.J. et à la psychiatrie et qui fait un travail de Balint. Là encore on cherche à éviter des dispositifs institutionnels trop rigides où c'est l'éducateur qui cherche vraiment à trouver des adaptations entre le type de famille et le type de jeune et où on se trouve embarqué dans des types de fonctionnement où tout le pouvoir est concentré dans les mains d'un seul. On cherche à mettre en place des dispositifs où l'on se méfie des emprises impersonnelles sur les autres. Il y a l'emprise des personnels éducatifs sur les familles d'accueil qui est un truc bien connu et qui souvent prive de liberté de parole tous ces accueillants qui sont généralement des gens qui n'ont pas la formation des éducateurs et qui souvent se sentent dans une espèce d'oppression et d'exploitation par le système éducatif. Celui-ci intervient avec de bonnes intentions pour aider les gens à se poser des questions mais de manière intrusive. On a cherché à mettre en place un dispositif où il y a un tiers qui soit extérieur pour essayer d'éviter ces phénomènes de pouvoir et d'emprise. Ce sont des choses auxquelles on réfléchit en commun.

Au Studio-P.J.J. aussi on a essayé d'éviter ces phénomènes de pouvoir et d'emprise. Chaque fois qu'on rencontre une difficulté on se demande pourquoi elle a eu lieu et on essaie d'améliorer notre dispositif. Une de nos tâches, chaque fois qu'on se rencontre est de s'interroger sur les défauts du dispositif et d'essayer de les modifier. C'est à peu près tout pour les partenariats. On a aussi d'autres dispositifs partenariaux avec les P.M.I.²⁴.

- *Vous travailliez aussi pour les I.O.E.²⁵ ?*

- C'était ma première collaboration avec la P.J.J.. La consultation de la rue Frédéric cherchait un psychiatre pour faire un travail classique qui consistait en deux points essentiels : d'une part recevoir des jeunes et faire des comptes rendus de personnalité pour le juge -c'est un travail d'expertise- et d'autre part un travail de supervision d'équipe c'est-à-dire venir à la réunion et essayer d'éclairer certains aspects de ce qui se dit sur les jeunes. Ça c'est un travail classique qui se faisait depuis longtemps à la P.J.J., il y avait un psychiatre dans chaque équipe qui faisait ce double travail de supervision d'équipe et compte rendu d'expertise auprès des jeunes. Ça, je le fais depuis longtemps et c'est ce qui m'a permis de rencontrer le Studio-P.J.J., N. Faure et A. Moïse.

Les attaques contre le Studio-P.J.J.

- *Tout à l'heure vous me parliez du fait que le Studio-P.J.J. a été une des solutions pour les jeunes incasables. Avec ce qui se passe en ce moment c'est-à-dire les problèmes avec la direction départementale, il y a une sorte de retournement de situation. Est-ce que vous pensez que les jeunes sont devenus casables ?*

- Les jeunes sont toujours incasables. Je ne pense pas qu'il y ait de retournement de situation. Je pense que le Studio-P.J.J. présente toujours autant d'intérêt pour le partenariat entre la P.J.J. et la psychiatrie. D'ailleurs il y a eu des tas d'imitateurs associatifs ou publics. Dans chaque département il y a des unités d'hébergements diversifiés (U.H.D.). Au sein du service public, il y a peu de services communs avec

²⁴ Protection Maternelle et Infantile.

²⁵ Investigations aux fins d'Orientations Éducative.

des psy mais dans les associations, il y a beaucoup de psychologues voire de psychiatres qui travaillent. Le Studio-P.J.J. garde un rayonnement parce qu'il reste un des rares lieux de collaboration entre trois services publics : A.S.E., P.J.J. et psychiatrie. C'est à ma connaissance le seul département qui réussit cette synthèse. C'est tellement difficile de faire travailler des grosses institutions ensemble qu'il faut vraiment avoir une volonté chevillée au corps pour le faire parce qu'il y a toujours des déceptions : il y a toujours des destructeurs. C'est une gageure de faire travailler ensemble de si grosses institutions parce que chacune a besoin pour se sentir tranquille de percevoir clairement quelle est son identité. Pour un éducateur A.S.E. faire du thérapeutique c'est toujours assez gênant : il a toujours le sentiment de faire quelque chose pour quoi il n'est pas compétent, qu'il transgresse une règle ou qu'il va au-delà de sa propre mission. Soit, il le vit comme quelque chose qu'on lui impose, qui n'est pas de son domaine donc il revendique que ce soit pris en charge par d'autres, soit ça l'intéresse mais à ce moment là il se sent coupable d'être sur un terrain qui n'est pas le sien, il a l'impression de transgresser les règles et il a l'impression d'être au-delà de ses compétences. On se retrouve toujours, dans les cas de partenariat avec des problèmes d'identité pour les personnels. Ils se sentent mal à l'aise dans leur identité, cet inconfort permanent doit être remplacé par le sentiment d'appartenir une structure innovante ce qui est valorisant. Ce qu'on perd au niveau du sentiment d'identité, on le gagne au niveau du sentiment d'innovation et au sentiment d'être un pionnier, enfin tout le plaisir qu'il peut y avoir à faire ce métier. On gagne aussi au niveau du sentiment de la liberté. On échappe au protocole et au règlement, même si ce n'est que partiellement : on a l'impression d'y échapper... Donc voilà cela illustre les difficultés à tenir ce cap là. Par ailleurs, même, si nous ne parlons pas de nos relations avec nos organismes de tutelle, il faut quand même gérer ces relations où on est vécu comme des francs-tireurs. Parfois encensés parce qu'on est vécu comme des personnes qui font du nouveau et parfois détestés parce qu'on est vécu comme des gens qui ne suivent pas la règle et qui veulent se faire valoir. Il y a cette ambivalence des tutelles par rapport à nous mais aussi celle des collègues. Je me souviens très bien quand j'ai présenté mon projet, (parce qu'on présente nos projets dans nos institutions réciproques), de placement familial à la C.M.E. (Comité médical d'établissement) c'est-à-dire à tous mes collègues de l'établissement. Toute structure nouvelle dans la mesure où il y a une participation de l'hôpital doit passer devant cette C.M.E. et puis devant le conseil d'administration. Et là, mes collègues quand j'ai présenté mon projet m'ont dit : 'ça ne marchera pas, tu vas te casser la gueule'. Tout ce qui est nouveau, est de toute façon, inquiétant ; et à partir du moment où l'on prenait à contre-pied des habitudes, des modes de relation et des modes de faire et même des croyances on était voué à l'échec. Par exemple, on accueillait dans ces structures des jeunes carencés affectifs or traditionnellement on dit que les carencés affectifs sont des contre-indications au placement familial. Parce que justement comme ils ont une appétence de relations affectives, il y a un emballement du jeune pour sa famille d'accueil qui fait que des liens très forts se constituent et que souvent c'est source de déstructuration de la famille d'origine donc il y a un certain danger. C'est pourquoi traditionnellement on ne met surtout pas de carencés affectifs en placement familial mais en institution. Nous, en ouvrant un placement familial aux carencés affectifs, évidemment on faisait scandale. Les gens avec leur savoir universitaire traditionnel nous promettaient des grandes catastrophes comme si l'on n'avait pas réfléchi tout le temps à ce que l'on faisait. Il faut être des militants.

Le Studio-P.J.J., ça n'a l'air de rien comme ça mais il faut gérer vingt jeunes, il faut les avoir dans la tête. Il faut pouvoir toujours recommencer. Effectivement ce qui se

passé actuellement, il y a des remises en questions qui donnent le sentiment à l'équipe qu'il faut recommencer à zéro et tout réexpliquer depuis le départ, que rien n'est jamais acquis. C'est ce côté qui fait qu'il faut sans arrêt puiser dans ses ressources, on ne peut pas se laisser vivre.

- *Ça redonne de l'énergie en même temps.*

- Exactement. Sinon au bout d'un certain temps on finit par ronronner. Je suis sûr que cette période un peu difficile va être salutaire parce qu'elle va nous obliger à reconvaincre, à redéfinir des options et à en repréciser d'autres. Je trouve cela assez salutaire mais il y a toujours un moment de surprise, on croit être reconnu et la reconnaissance est remise en question. On n'a pas encore fait assez. »

3.3.) ...Avec la Justice.

Le travail en partenariat se fait aussi avec la Justice et le juge des enfants. Le placement d'un jeune au Studio-P.J.J. est toujours un placement direct. Une fois mis en place, le juge suit la mesure de placement par les rapports des éducateurs et par les rencontres avec les jeunes. De plus, le système de protection des jeunes majeurs implique la signature d'un contrat entre le juge, le jeune et le lieu d'accueil. Ce contrat est revu périodiquement tous les six mois ou un an par le biais d'une lettre écrite par le jeune et par une visite au Juge, 'à mon Juge' comme ils le disent.

Le travail en partenariat quel qu'il soit revêt donc une importance capitale. Il fait partie de l'identité et de l'équilibre du Studio-P.J.J.

III Les jeunes.

1) 'Photographie juridique' des jeunes du centre.

Cette partie tente de faire une synthèse des dossiers des jeunes placés au Studio-P.J.J.. Elle les présente avec un regard juridique et psychiatrique. Elle n'est valable que pour ma période d'observation.

De mai 2003 à octobre 2003, il y avait vingt jeunes pris en charge au Studio-P.J.J. (dix femmes et dix hommes). Neuf des jeunes du Studio-P.J.J. y sont arrivés mineurs. Sur ces neuf mineurs, un avait été placé sous l'ordonnance de 1945, huit sous l'article 375 du Code civil. Neuf sont arrivés avec un passé pénal c'est-à-dire avec des affaires pénales jugées ou non. Durant mon passage au Studio-P.J.J., seize jeunes étaient accueillis en protection jeune majeur, trois par le biais de l'article 375 et un par le biais de l'ordonnance de 1945. Sur les vingt jeunes placés, quatorze sont suivis en pédopsychiatrie. Cinq ont fait un séjour important en hôpital psychiatrique.

Photographie du Studio-P.J.J.

Nombre de... →	...majeurs	...mineurs	...jeunes placés sous l'ordonnance de 1945	...jeunes placés sous l'art. 375.
...jeunes à leur arrivée	11	9	1	8
...jeunes aujourd'hui	16	4	1	3

Nombre de... →	...Protection Jeune Majeur	...jeunes ayant un antécédent pénal	...jeunes ayant fait un séjour psychiatrique	...jeunes suivis en pédopsychiatrie
...jeunes à leur arrivée	11	9	5	8
...jeunes aujourd'hui	16	9	5	14

Les motifs de placement au Studio-P.J.J. varient peu. Ils sont souvent centrés sur les problèmes familiaux des jeunes, sur leurs besoins d'être soutenus et guidés et

sur le développement de leurs projets. Voici quelques exemples de motifs de placement tirés des dossiers du Studio-P.J.J. :

*Il est heureux de cette orientation qui lui permettra de se poser dans un lieu bien à lui ;

Il sait qu'il doit reprendre contact avec la mission locale de X. pour préparer son admission dans un 'espace de socialisation' préalable indispensable à son accès à l'emploi. (ordonnance de 1945)

*Il a besoin d'être à une certaine distance de sa famille et doit être soutenu et guidé vers l'autonomie.

Il y a lieu de le confier au Studio-P.J.J. qui doit l'accueillir ce jour. (article 375. du Code civil)

*X. s'installe au Studio-P.J.J. et a déjà accompli un certain nombre de démarches pour lui-même. X. a besoin de temps pour évoluer, il y a lieu de maintenir son placement.

Il y a lieu en outre d'assortir son placement d'une mesure éducative pour faire le lien avec sa famille et les différents services qui en suivent chacun des membres. (prolongation d'une protection jeune majeur)

*Attendu que depuis ce temps, son comportement est décrit comme correct, aucun nouveau délit n'ayant été commis, qu'il fréquente régulièrement le C.A.E.I., suit un modèle d'apprentissage au Code de la route et cherche un emploi,

Attendu, cependant, qu'il convient désormais –et ce afin d'éviter tout effet pervers 'd'assistantat'- qu'il se prenne rapidement et sérieusement plus en charge ;

Que si dans six mois aucun projet de formation professionnelle sérieux n'a été engagé, il devra être envisagé de mettre fin à la mesure reconduite ce jour. (prolongation d'une protection jeune majeur)

2) L'avant Studio-P.J.J.

Les jeunes arrivent au Studio-P.J.J. souvent après un grand parcours de 'galère'. Ces galères sont dans la plupart des cas financières et/ou familiales et/ou institutionnelles. Chaque jeune a une histoire qui lui est propre et qui est donc différente des autres. On ne peut donc faire une typologie de leur histoire mais on peut donner quelques caractéristiques de parcours qui expliquent leur présence au Studio-P.J.J..

2.1.) Les institutions.

La plupart des jeunes du Studio-P.J.J. ont connu un long parcours institutionnel.

Une partie des jeunes a connu un placement très précoce au sein de l'A.S.E. et ont grandi et évolué au sein des institutions de placement : ce sont des 'produits' de l'institution. Nombre de ces jeunes qui ont connu des placements précoces n'en

connaissent pas les motifs. Ils ne connaissent pas non plus leur histoire familiale dont ils subissent, au quotidien, les conséquences. Le fait de ne pas connaître ses origines immédiates est souvent lourd de conséquences sur le présent : les jeunes sont dans une période de construction de leur identité d'adulte mais ils n'ont pas les fondations nécessaires pour s'en construire une. Ils arrivent aux Studio-P.J.J. avec cette carence et c'est avec le temps et le recul qu'il réalise qu'une démarche de recherche des origines est nécessaire pour un nouveau départ. Certains entreprennent donc pendant leur séjour au Studio-P.J.J. dans une démarche de compréhension et d'accès aux dossiers rendue possible par la loi n°2002-93 du 22/01/2002 relative à l'accès aux origines des personnes adoptées et des pupilles de l'Etat.

La majeure partie des jeunes placés au Studio-P.J.J. ont connu un grand nombre d'institutions. Ils ont été ballottés à travers le dispositif institutionnel. Leur parcours institutionnel a été jalonné de ruptures qui ont deux causes : une cause institutionnelle et une cause individuelle.

En France le système de placement est organisé de telle façon que le jeune évolue dans une myriade de structures qui sont divisées par catégories d'âge. On retrouve souvent le découpage suivant : quatre à sept ans, sept à douze, douze à quinze, quinze à dix-huit ans et enfin de dix-huit à vingt et un ans. Cette segmentation se justifie par un aspect pratique et par une croyance dans le fait qu'il ne faut pas que le jeune placé s'attache trop au lieu et aux éducateurs. Si le jeune venait à trop s'identifier aux éducateurs et au lieu de placement, il serait mis en péril, donc dans certains services dès que le placement d'un jeune fonctionne, celui-ci est changé d'établissement. Cette logique abusive et arbitraire est source de ruptures et de sentiment d'abandon.

Le refus du placement peut être dû à plusieurs causes : une mauvaise explication de celui-ci par l'équipe éducative et par le juge des enfants, le refus par le jeune placé d'être retiré de sa famille. Il peut aussi s'expliquer par un refus de voir sa famille et ses parents discrédités par le système social et juridique. Un parent maltraitant reste toujours un être primordial pour l'enfant : il est sa référence, le dépositaire de son histoire et de son amour. La manière dont la famille réagit face au placement est aussi très importante : si celle-ci le refuse et transmet une image négative du placement et des éducateurs, les jeunes pourront difficilement être acteur de celui-ci. Il en est de même si les parents réclament le placement de leur enfant de manière 'abandonnique'. Ceux-ci se sentent alors rejetés par leur famille et trahis par leurs proches. Le

placement représente alors pour eux une rupture douloureuse et une expression du manque d'amour de leur famille et ils le refusent.

Ces différents motifs de refus de placement peuvent engendrer chez le jeune des réactions spectaculaires face à cette injonction. Cette opposition peut se traduire par la violence contre soi, contre les autres, par une dépression...

On peut faire deux remarques sur le parcours institutionnel des jeunes du Studio-P.J.J.. La première remarque est fondée sur le spectre individualiste méthodologique²⁶. Cette approche centrée sur l'individu permet d'expliquer son 'choix de parcours.' Selon cette approche chaque étape par laquelle le jeune passe s'explique par un choix qu'il a effectué en prenant en compte sa situation. Chaque décision aurait un sens pour lui. Il faut toutefois relativiser cette approche puisque les choix des jeunes sont souvent le fruit de passages à l'acte spontanés donc dictés par leur inconscient. Le parcours institutionnel de nombreux jeunes est jalonné de ruptures et de renvois qui expriment leur état d'esprit. Les jeunes répondent à leur problématique par des passages à l'acte qui provoquent des scénarios répétitifs de renvois d'une institution et d'exclusions des dispositifs. On entend souvent les professionnels du social ou de la justice dirent que les jeunes font 'péter' leur placement. Les jeunes poussent consciemment ou inconsciemment les éducateurs au bout de leurs limites jusqu'à provoquer la rupture.

La deuxième remarque est fondée sur le spectre déterministe²⁷. Les différentes ruptures, provoquées par les jeunes et par les équipes éducatives mal dirigées, sont déterminées par un schéma institutionnel standard qui influe par son contenu et par sa rigidité sur les réactions individuelles. Le mode de prise en charge : la prise en charge collective et la difficulté d'une prise en charge individuelle, l'aspect 'nomade' des

²⁶ « L'expression *individualisme méthodologique* désigne un paradigme, c'est-à-dire une conception d'ensemble des sciences sociales. Le principe de base en est que tout phénomène social résulte de la combinaison d'actions, de croyances ou d'attitudes individuelles. Il s'en suit qu'un moment essentiel de toute analyse sociologique consiste à 'comprendre' le pourquoi des actions, croyances et attitudes responsables du phénomène qu'on cherche à expliquer. Enfin selon l'individualisme méthodologique, la cause des actions, croyances et attitudes de l'acteur individuel réside dans le sens qu'elles ont par rapport à lui : il adhère à une croyance, ou entreprend une action parce qu'elle fait sens pour lui. » Boudon, Raymond, in Dictionnaire de sociologie, sous la direction de A. Akoun et P. Ansart, Dictionnaires Le Robert/Le seuil, 1999, P. 587, p. 277

²⁷ « Le déterminisme est une conception générale du réel selon laquelle tout phénomène peut être ramené à un enchaînement ou tout phénomène peut être ramené à un enchaînement nécessaire de relations, idéalement exprimables sous la forme de lois mathématiques et susceptibles d'en permettre la prévision, voire la reproduction. [...] Le déterminisme serait ainsi un postulat recteur selon lequel, dans l'infinie diversité des phénomènes, il y a plus d'intérêt pour la connaissance à poser l'existence de liens, de régularité, de structures, que celle d'un désordre généralisé. » Berthelot, Jean Michel, in Dictionnaire de sociologie, sous la direction de A. Akoun et P. Ansart, Dictionnaires Le Robert/Le seuil, 1999, P. 587, p. 143

travailleurs sociaux et le découpage de la prise en charge en tranches d'âge influent sur le comportement des jeunes. La recherche de la norme et la rigidité des fonctionnements dans les institutions et les équipes éducatives influent sur les mécanismes de mise en marge et d'exclusion des jeunes. Cet état de fait institutionnel devient un élément déterministe. Il permet aux jeunes de justifier leur mal être ou de montrer leur opposition à leur placement, par l'invariabilité de réponse institutionnelle qui leur est donnée face à leur comportement. Ces passages à l'acte se traduisent par l'enclenchement de mécanismes de répétition, principalement les renvois. Ces mécanismes de répétition illustrent, aux yeux des jeunes, les stigmates ressentis, l'impression d'abandon et une certaine 'haine'. Ces phénomènes expliquent une partie du parcours institutionnel des jeunes du Studio-P.J.J..

2.2.) La rue.

2.2.1.) Vivre la rue.

Une grande partie des jeunes du Studio-P.J.J. ont connu des périodes pendant lesquelles ils étaient livrés à eux-mêmes. Durant ces périodes, les jeunes n'étaient plus liés à leur famille ou à une institution de protection de l'enfance, à l'exception dans certains cas d'un lien avec un milieu ouvert. Ces passages à la rue sont la conséquence de fugues des foyers, des périodes de battement entre les différents placements (qui sont d'autant plus importantes quand le jeune a été renvoyé) ou du renvoi du domicile familial. Ils sont entrés en 'errance'. Le terme 'Errance' signifie ici : une période pendant laquelle un jeune va n'avoir aucun domicile institutionnellement reconnu et va habiter : soit chez des amis, soit dans un squat, soit dans sa famille plus lointaine, soit dans la rue (cage d'escalier, case, parc), soit à l'hôtel, soit être en mouvement constant ce qu'ils appellent le 'grand tour de la banlieue'. Ce mode de vie n'est ni reposant ni sécurisant. Lors d'une rencontre avec un nouveau, celui-ci m'a confié qu'il en avait marre de galérer, d'être obligé d'aller dormir tous les soirs chez quelqu'un de différent et de ne pas avoir d'argent. Il avait envie de pouvoir enfin dormir confortablement et en sécurité. Il a été livré très jeune à lui-même. Il a été obligé d'apprendre à se débrouiller seul pour pouvoir survivre.

Dans la rue, ils n'ont pas beaucoup de choix pour trouver un moyen de subvenir à leurs besoins. Ils peuvent soit 'se livrer' à la Brigade des mineurs -ce qui est impensable-, soit monter ou participer à un 'business'. D'une manière générale, le business concerne la drogue, le vol ou la prostitution. Certains jeunes ont un passé avec des actes délinquants importants. Ce passé peut être antérieur au passage à la rue –il en est d'ailleurs souvent la cause- ou la conséquence directe de la rue et de son système de débrouille.

2.2.2.) Le quartier.

Pour un nombre important des jeunes placés au Studio-P.J.J., le quartier a été un élément important de leur vie. Il représente beaucoup pour eux en positif comme en négatif.

Le quartier représente l'amitié, la solidarité et leurs racines. Un jeune m'a parlé des liens de solidarité dans son quartier. Les portes de tous les appartements étaient ouvertes quelle que soit l'heure. Si un jeune de la cité avait des problèmes avec ses parents, il trouvait toujours un lieu pour être hébergé. C'était pareil pour les problèmes d'argent : tout le monde s'entraidait. Il m'a aussi parlé de la solidarité transgénérationnelle. Chaque génération épaula la suivante en lui prodiguant des conseils, en l'informant des différents 'plans' et de la marche à suivre. Le quartier joue le rôle de deuxième famille au même titre que la rue joue ce rôle pour les jeunes évoqués dans la partie précédente. Il est aussi un de leur lieu de socialisation primaire. Le quartier est un repère stable, un stigmat réapproprié. Le quartier a aussi un pouvoir négatif.

Le quartier représente la galère, les ennuis et la stagnation. Pour une partie des jeunes du Studio-P.J.J., le quartier après y avoir trop traîné et y avoir laissé 'trop de plumes' devient un lieu néfaste. Ils considèrent qu'ils n'ont plus rien à y faire. Ils sont lassés des sujets de conversations redondants : l'argent, le business et le sexe opposé. Ils ne veulent plus être entraînés dans des histoires qui les replongeraient dans un monde qu'ils ne désirent plus. On sent ce rejet du quartier quand les jeunes viennent au Studio-P.J.J.. Certains le disent clairement : ils viennent au Studio-P.J.J. pour solliciter les éducateurs, pour se nourrir de discours sensés et pour avoir des échanges sur des sujets inabordables avec leurs pairs du quartier.

Le rejet du quartier et de son stigmat est difficile à faire. Il demande une prise de conscience importante et la volonté de mettre de côté un pan de leur vie. Ils peuvent

avoir l'impression de se trahir et de trahir leurs pairs, surtout parce qu'ils laissent derrière eux des amis de galère et parce qu'ils sont obligés de faire des choix qui les opposent à leurs anciens repères.

Cette évolution entre les deux conceptions s'observe au Studio-P.J.J.. En général, les jeunes passent d'une vision de leur quartier à une autre : cela fait partie des étapes de la prise en charge –que nous verrons au paragraphe 3.)-. J'ai eu la chance d'assister à une confrontation entre deux jeunes sur leurs rapports au quartier. Un des jeunes décrivait l'ambiance de son quartier : une 'grosse cité' de la banlieue parisienne. Selon lui, ce n'était que des 'magouilles' et 'embrouilles' avec les forces de l'ordre. Il m'a expliqué qu'il avait baigné dans cette ambiance dès le plus jeune âge et qu'aujourd'hui, il n'avait plus le choix de dire oui ou non quand il était dans son quartier. Il était allé trop loin pour faire marche arrière. Sur ce, l'autre jeune s'est emporté en me disant que lui aussi venait d'une grosse cité à mauvaise réputation et que ce n'est pas pour autant qu'il n'avait plus son libre-arbitre. Il a ajouté que l'autre était faible et que la cité était une excuse facile à ses problèmes. Cette vision opposée entre ces deux jeunes, qui n'avaient certes pas le même vécu, illustre les étapes par lesquelles les jeunes passent. Elle illustre aussi la différence entre les problématiques des jeunes.

2.3.) Les 'incassables'.

On présente souvent les jeunes du Studio-P.J.J. comme des 'incassables'. Deux explications justifient ce terme.

2.3.1.) La vie en collectivité.

Les jeunes du Studio-P.J.J. sont perçus par les milieux socio-éducatifs comme des jeunes ne supportant pas la vie en collectivité. Les nombreuses expériences de placement en foyer se sont souvent soldées par des échecs, c'est-à-dire des renvois. Certains sont partis à la suite d'une 'incompatibilité' avec l'équipe éducative, d'autres, à la suite de violences contre l'équipe éducative dues à cette incompatibilité. À partir d'un certain nombre de renvois, les jeunes ont été repérés et stigmatisés comme ne supportant pas la vie en foyer institutionnel.

Les jeunes ne sont pas incompatibles avec la vie en foyer mais incompatibles avec la rigidité institutionnelle et pédagogique qui règne dans certains foyers. Cette rigidité de l'équipe éducative est destructrice pour les jeunes qui y sont placés. Or, les jeunes du Studio-P.J.J. par leur expérience de vie et leur 'art de la débrouille' ont appris à s'opposer à toute forme d'autoritarisme. Cette opposition légitime est symbole d'un sens critique important mais souvent les jeunes s'en servent contre eux-mêmes. Étant donné qu'ils n'ont pas de soutien dans leur opposition, ils se trouvent dans une position de rejet massif -des éléments négatifs comme des éléments positifs-. Ils en deviennent des jeunes incasables.

2.3.2.) 'Borderline'²⁸

Ces jeunes sont aussi considérés comme incasables par leur problématique. Ce sont des jeunes qui, du point de vue psychiatrique sont dit 'borderline' c'est-à-dire qu'ils sont à la frontière de la norme de la jeunesse, à la frontière de la pathologie. Ils ont des 'troubles du comportement'.

La réponse d'internement ne correspond pas à leur besoin. Elle est beaucoup trop lourde et rigide voire néfaste dans certains cas. Elle peut engendrer des passages à l'acte très violents ou les entraîner dans une dépression profonde.

Ils sont aussi, de par la complexité de leur problématique psychiatrique, trop hors-normes pour être pris en charge normalement par la P.J.J.. Leur passage à l'acte faisant peur, les éducateurs sont démunis face à certains d'entre eux et les jeunes deviennent insaisissables. Régulièrement, ils sont renvoyés des structures P.J.J.. Ils sont alors ballottés de foyer en foyer et d'institution éducative en institution psychiatrique. C'est

²⁸ Etats limites : « La notion nosographique d'états limites est apparue dans la mouvance de ce qu'on définissait, dans la littérature anglo-saxonne comme organisation *borderline* de la personnalité, pour regrouper un nombre important de patients dont les manifestations cliniques ne trouvaient leur explication ni dans la névrose ni dans la psychose. [...] Il ne suffit pas, en effet, de faire le constat d'une pathologie qui se tient plus souvent dans le comportement manifeste que dans la souffrance intérieure, et dans une attitude de dépendance à l'objet qui, selon le degré de mentalisation, va de l'addiction toxicomaniaque aux violences des passages à l'acte du sujet 'psychopathe' ; trouble limite qui, sur un autre registre, conduit tel patient à d'étonnants aveuglements, ou tel autre à vivre 'comme si', sans ressentir davantage, alors qu'un autre encore se perd au contraire dans une indéfinissable inefficacité. L'apparente variété clinique se rassemble, en fait, dans une même raison narcissique, une même raison archaïque et une façon semblable d'établir au dehors les défenses nécessaires. » Jeanneau, Augustin, Dictionnaire internationale de la psychanalyse, Ss la direction de Alain de Mijolla, Paris, Calmann-Lévy, 2002, 2 vol., P. 2017, p. 546

pour toutes ces raisons que les jeunes sont qualifiés de ‘borderline’ par la psychiatrie et d’incasables par les institutions.

3) Les étapes pendant le Studio-P.J.J..

On ne peut faire de typologie quant aux déroulements de la prise en charge au Studio-P.J.J. étant donné la diversité des situations et des histoires mais on peut donner des indications générales quant au déroulement classique d’une prise en charge.

1^{ère} étape : La prise de contact.

Cette étape correspond au premier contact entre les nouveaux jeunes et l’équipe éducative, entre les nouveaux et ceux actuellement pris en charge et entre les nouveaux et les aînés. Les nouveaux jeunes adoptent souvent pendant cette période une attitude lisse c'est-à-dire qu’ils montrent avec une image très ‘politiquement correcte’. Ils viennent au Studio-P.J.J. régulièrement et paraissent malléables. Durant la dernière phase de l’accueil –juste avant l’installation- l’équipe éducative leur demande de venir encore plus régulièrement. C’est souvent le moment des dernières mises au point sur le contrat passé entre les jeunes et le Studio-P.J.J..

2^{ème} étape : Les premiers temps.

Les premiers temps au Studio-P.J.J. correspondent à une période où les jeunes redeviennent ‘vrais’. Ils ont obtenu le placement désiré donc ils n’ont plus besoin de maintenir une apparence. C’est une période importante du placement. Je l’ai perçue comme une période de bras de fer implicite entre les jeunes et le Studio-P.J.J.. Les jeunes sont convaincus en arrivant qu’ils n’ont pas besoin du Studio-P.J.J. mais juste de l’hébergement et de l’argent –et pas dans tous les cas-. Ils viennent irrégulièrement et ne restent pas longtemps. Durant cette période, certains jeunes m’ont confié qu’ils ont continué leur trafic illicite. La durée de cette période est très variable allant d’une semaine à plusieurs mois. Chaque jeune avance à son rythme ce qui n’empêche pas l’équipe éducative de faire des remontrances et de provoquer des ‘électrochocs éducatifs’.

3^{ème} étape : La dépendance Studio-P.J.J..

La fuite des jeunes dans un premier temps est suivie dans la plupart des cas par une période d’investissement. L’équipe éducative, travaillant par des stratégies de détours, crée un besoin chez le jeune. Avec le temps, il s’aperçoit que son avenir se trouve au

Studio-P.J.J. et non pas avec ses anciennes relations. Celui-ci désinvestit son quartier et investit le Studio-P.J.J. en échange. Cette période correspond à la construction de la relation jeune/éducateur qui est le support du travail éducatif. Elle correspond aussi à l'attachement aux collectifs. C'est durant cette période que les jeunes investissent le groupe et s'identifient à lui. Ils prennent part aux débats, se soutiennent mutuellement...

On peut faire un parallèle entre ces phases et la représentation du quartier évoquée dans la partie précédente. On peut dire que la première et la deuxième étape correspondent aux phases d'attachement au quartier ou à la rue. Durant ces phases, le jeune ne vit que par eux. La troisième phase correspond à celle du détachement de la rue et du quartier et corrélativement à l'attachement au Studio-P.J.J..

4^{ème} étape : La séparation.

Cette étape correspond à la dernière étape repérée dans le fonctionnement du Studio-P.J.J.. Elle coïncide à la fin du placement. Beaucoup de jeunes, une fois qu'ils ont puisé leur force dans le collectif, s'en séparent. Celui-ci devient pour eux un poids qui empêche l'évolution. Comme ils le disent, ils n'ont pas les mêmes demandes et attentes. Il s'en sépare donc petit à petit. Ils discutent moins avec les autres, ils n'assistent plus à tous les repas. Ils ne négligent pas pour autant leurs rapports avec les éducateurs. Ils appellent pour donner des nouvelles et passent le soir une fois que le groupe est parti.

5^{ème} étape : Les aînés.

Les jeunes, une fois partie du Studio-P.J.J., deviennent des aînés. Ils ont alors toujours leur place. Les anciens peuvent venir au Studio-P.J.J. quand ils le désirent. Ils deviennent les références des nouveaux. Ce sont eux qui véhiculent l'image du Studio-P.J.J., qui initient les nouveaux par le biais de leurs propres expériences et qui servent de modèles.

4) L'envie de norme.

L'ensemble des jeunes du Studio-P.J.J. se caractérise par une envie et une volonté communes d'accéder à la norme. Cette envie vient de la stigmatisation que les jeunes ont subie toute leur vie. Ils aspirent à une vie normale c'est-à-dire trouver un travail épanouissant ou au moins nourrissant, fonder une famille, avoir leur

appartement...Ils en ont souvent assez des problèmes, des contrôles de police –de la violence que cela dégage-. Ils ont beaucoup de mal à accéder à cette norme. Ils ont l'impression qu'avec leur passé, ils sont marqués à vie. Cette impression est due au regard des autres qu'ils perçoivent régulièrement comme négatif. Elle vient aussi des échecs qu'ils subissent lors des entretiens d'embauche. Beaucoup des jeunes qui sont motivés pour changer de voie sont découragés par tous ces obstacles. Ces obstacles, un refus de l'employeur, une garde à vue non méritée pendant laquelle ils sont humiliés et violentés ou simplement le sentiment du stigmatisme qui pèse, démoralisent les jeunes. Ce mur qu'ils ont à abattre leur demande beaucoup d'efforts. S'ils ne sont pas soutenus par une bonne équipe éducative, le chemin vers la rue ou le quartier les rappelle d'autant plus fort que la déception est importante. Ce chemin devient une tentation légitime. Ils ont fait les efforts nécessaires mais aucune porte de la société ne s'est ouverte.

Une des illustrations les plus touchantes de cette envie de norme m'est venue lors d'une conversion avec l'un des jeunes. Celui-ci avait un passé avec des comportements délinquants importants. L'ayant vu débarrasser la table et l'essuyer, je lui ai dit en plaisantant qu'il était 'bon à marier'. Le jeune est revenu me voir quelques minutes plus tard en me demandant si j'insinuais qu'il pouvait être père de famille. Je lui ai répondu qu'il pourrait être un bon mari et un bon père. Il m'a regardé avec une larme naissante dans les yeux et m'a dit que personne ne lui avait jamais dit cela, que personne n'avait jamais parlé de lui au futur dans des termes positifs et que cela lui avait fait très plaisir.

5) Le ressenti vis-à-vis du Studio-P.J.J..

Le Studio-P.J.J. représente beaucoup pour les jeunes. Il a une image très forte. Cette image est clivée. Elle a deux pôles un positif et l'autre négatif.

5.1.) 'Le Studio-P.J.J., c'est le meilleur lieu de placement'

On entend régulièrement cette phrase dans les couloirs du Studio-P.J.J.. Le parcours institutionnel des jeunes leur permet de comparer les différentes structures éducatives et les différentes équipes éducatives. Ils considèrent quasiment à

l'unanimité le Studio-P.J.J. comme la structure la plus épanouissante. Ils aiment la liberté qu'on leur donne et la confiance que l'on place en eux. Le Studio-P.J.J. représente souvent pour eux un rêve, c'est la structure qui leur permet d'être indépendants et d'avoir leur premier appartement. Ils sont conscients de la chance qu'ils ont d'être dans cette structure. Ce ressenti explique l'accueil que j'ai reçu au Studio-P.J.J.. Les jeunes veulent défendre leur Studio-P.J.J. ; ils ont donc accepté de participer pleinement à l'enquête.

Ce ressenti vient aussi de l'estime très grande qu'ont les jeunes envers l'équipe éducative. C'est la première fois selon les jeunes qu'ils expérimentent des rapports si naturels et fluides avec des éducateurs. C'est aussi la première fois pour beaucoup qu'ils peuvent déposer une partie de leur histoire : le Studio-P.J.J., comme les jeunes le soulignent, leur a redonné confiance.

Les jeunes lient leur épanouissement personnel au placement au Studio-P.J.J.. Ils lui associent aussi le fait d'avoir un travail et de progressivement rentrer dans la norme. Il n'est pas rare d'entendre les jeunes dirent : 'Sans le Studio-P.J.J., aujourd'hui je serais soit mort soit en prison mais en tout cas je ne serais pas du tout dans le même mode de vie'. Connaissant les jeunes qui disent cela, on ne peut que les croire !

Le ressenti est donc globalement très positif : les jeunes associent leur réussite à la structure et à l'équipe éducative. Ce sentiment très positif est à double tranchant : si les jeunes échouent dans leur temps de placement aux Studio-P.J.J., ils culpabilisent et ont l'impression de ne pas en avoir su tirer profit.

5.2.) 'Le Studio-P.J.J. c'est à double-tranchant.'

Quand on interroge les jeunes sur le Studio-P.J.J., cette expression de 'double-tranchant' revient régulièrement. Les jeunes ont l'impression d'être favorisés par leurs conditions de vie mais ils sont conscients de l'aspect temporaire de ce privilège. Ils ont peur de tomber dans l'assistanat. Ils expriment ce sentiment en disant : « Au Studio-P.J.J., on nous donne tout mais une fois que c'est fini, si on n'a pas eu le temps de faire ce que l'on avait à faire, que nous reste-t-il ? On peut tomber plus bas que quand on est arrivé. D'ailleurs ceux pour qui ça n'a pas fonctionné sont en prison pour des trucs graves [ils sont peu nombreux mais leurs histoires sont véhiculées d'une génération à l'autre]. Il faut faire attention de tout faire pour ne pas tomber plus bas. » Cet aspect à double tranchant est utile, il sert d'outil éducatif et de garde fou.

Un deuxième élément négatif, que j'ai entendu marmonner à la suite d'une dispute avec un membre de l'équipe éducative, était : 'Ils croient qu'on a besoin d'eux pour s'en sortir. Ils croient nous tenir par l'appartement mais j'en n'ai pas besoin. Ils croient que je les ai attendus pour mûrir. Dans mon quartier il y a des jeunes qui s'en sortent sans le Studio-P.J.J. et très bien en plus.' Cette phrase a été dite sous l'effet de la colère. Elle est donc exagérée mais elle exprime deux choses. Elle exprime l'envie d'indépendance de la part du jeune et sa volonté à se réapproprier son devenir. Elle montre aussi l'importance du cadre éducatif au Studio-P.J.J. : on voit que les jeunes ne sont pas abandonnés dans le dispositif mais intégrés dans celui-ci.

IV Le fonctionnement du Studio-P.J.J.

1) L'admission au Studio-P.J.J.

La procédure et le temps de préparation à l'admission sont des éléments très importants au Studio-P.J.J.. Deux raisons expliquent la longueur de cette phase de préparation et d'attente : la première est la nécessité de prévoir un temps d'acclimatation, garante du bon déroulement du placement du futur candidat à la prise en charge, la deuxième est la longue liste d'attente des futurs postulants.

Pour entrer au Studio-P.J.J., il faut que le jeune en fasse la demande par écrit. La lettre demandée par l'équipe éducative est une lettre de motivation assez succincte, une page environ, où il doit exprimer son désir d'entrer dans la structure.

Voici un exemple de lettre, c'est la dernière reçue au Studio-P.J.J. (octobre 2003) :

« A la rue depuis presque un an, je souhaite pouvoir bénéficier d'un studio. Je ne suis pas encore majeur, ce qui me pose de gros problèmes pour mes démarches, mes soins...

Je souhaite être encadré, afin de pouvoir travailler, me lever tôt le matin, apprendre à gérer un budget, payer des impôts, envisager l'avenir et construire une famille qui sera fier de moi.

Avec l'argent que je pourrais mettre de côté, acheter un petit logement puis une petite maison loin de la ville dans laquelle j'habite où je n'ai que de mauvaises fréquentations :

'construire une nouvelle vie.'

A ce jour, je suis obligé de me débrouiller seul, je dois manger, m'habiller, sans argent une nouvelle rechute en prison m'attend, il est difficile dehors de ne pas approcher de très près la délinquance.

J'ai été dans différents placements.

'échec complet'

Aujourd'hui je sais que j'ai été bête d'agir comme je l'ai fait mais ma mère qui a encore aujourd'hui de très gros problèmes, me téléphonait très souvent en pleurs pour me raconter ses peines et me demandait de revenir au plus vite. Alors, toutes les conneries étaient bonnes pour que l'on me vire. J'ai besoin de me retrouver, de me sentir écouté et guidé pour essayer de me sortir du monde de la rue.

Merci de votre compréhension. Salutations.

Hector. »

Le Studio-P.J.J. retourne une réponse stéréotypée stipulant qu'il a bien reçu la demande, qu'il l'accepte et la prend en compte, mais qu'étant donné le nombre de demandes le postulant sera contacté dès qu'une place se libèrera. Quand l'équipe juge

le moment venu et que des prises en charge touchent à leur fin, elle appelle le jeune concerné. Celui-ci est invité à se présenter au Studio-P.J.J. pour y rencontrer l'équipe. C'est un moment très important qui a été travaillé par l'équipe éducative.

Le discours d'accueil réservé au jeune le prend souvent à contre-pied. Dans les autres institutions, lors de la prise de contacts, on lui demande souvent de retracer sa vie. Au contraire, les éducateurs du Studio-P.J.J. n'ont pas lu le dossier du jeune avant son placement et ne lui posent aucune question sur son parcours institutionnel. Le jeune peut parler de son passé s'il le souhaite, mais, lors de la première rencontre, les éducateurs le lui déconseillent. Il est souvent étonné de cet entretien non traditionnel, si en plus une cigarette lui est offerte ce qui arrive à toutes les premières visites, tous ses a priori s'effondrent. La seule chose qui lui soit demandée, c'est de participer effectivement au dialogue.

Chaque membre de l'équipe éducative à sa manière de voir les présentations. La directrice reçoit le jeune, lui explique la procédure d'admission et lui présente les différents éducateurs. L'éducateur invite le jeune à venir s'asseoir dans la cuisine pendant la préparation du repas et la discussion informelle se fait autour d'un café, d'un coca et d'une cigarette. L'éducatrice se présente au jeune et tente d'établir une discussion avec celui-ci. Ensuite la Directrice demande au jeune de revenir au Studio-P.J.J. : pour certains jeunes à raison d'une fois par semaine pour d'autres plusieurs fois par semaine. Cette période peut durer de six mois à un an. Pendant ce temps le jeune intègre le fonctionnement du Studio-P.J.J., prend ses repères au niveau de l'équipe éducative et rencontre les autres jeunes. Une aide financière peut lui être accordée avant son intégration : elle lui permet de patienter avant son installation dans le studio et aussi d'apprendre à gérer un budget.

Le but de cette étape n'est pas d'intégrer des jeunes qui sont déjà autonomes et sans histoire mais de faire comprendre le système à ceux qui ont encore besoin de soutien et de ne pas les mettre en danger en leur accordant directement l'indépendance. Les jeunes attendent avec impatience le moment de leur installation. C'est la réalisation de leur rêve : avoir son appartement et son autonomie.

2) L'importance du collectif.

2.1.) Les différents groupes de jeunes.

Le système du Studio-P.J.J. est construit par rapport au collectif de jeunes. On peut construire une typologie par rapport à ce groupe de jeunes. Cette typologie divise les jeunes en trois catégories : les nouveaux, les jeunes déjà pris en charge et les anciens. Chaque groupe a des intérêts et des points de vue différents sur le Studio-P.J.J..

Les nouveaux sont les jeunes qui sont en procédure d'admission ; nombre d'entre eux sont mineurs et sont souvent en conflit prononcé avec leur environnement. Ils cherchent à intégrer le Studio-P.J.J. le plus rapidement possible pour enfin avoir un certain confort. Ils ne s'impliquent pas beaucoup dans la vie du Studio-P.J.J., ils essaient de montrer une face lisse.

Les jeunes qui sont déjà au Studio-P.J.J. sont quant à eux dans une autre démarche ; ils sont beaucoup plus naturels, beaucoup moins lisses que les postulants. Ils se dévoilent plus facilement car ils se savent en sécurité : ils ont leur appartement et ne peuvent pas être renvoyés. Ce groupe passe en général par plusieurs phases qui ont été détaillées au III 3). Les jeunes se servent du Studio-P.J.J. pour 's'en sortir'. Le Studio-P.J.J. devient pour eux un outil.

Le dernier groupe est celui des aînés. Ce groupe est composé des anciens du Studio-P.J.J.. Le lien construit avec l'équipe éducative étant très fort, les jeunes anciennement placés reviennent pour donner et prendre des nouvelles, pour rencontrer des nouveaux ou pour demander un coup de pouce financier ou moral face à une situation difficile. Ces visites peuvent être régulières ou non, en fonction des besoins des jeunes. Tous ceux qui ont fini leur prise en charge au Studio-P.J.J. ne deviennent pas obligatoirement des anciens : être ancien est un statut. Il sous-entend avoir choisi sa voie, s'en être sorti à sa manière : un jeune qui a un C.D.I. peut être un ancien, un jeune qui est devenu 'un grand voyageur' peut être un ancien. Le statut social (profession, revenu) n'influe pas sur le statut d'ancien, seul l'épanouissement compte. Selon la Directrice, ceux dont la prise en charge au Studio-P.J.J. prend fin sans avoir atteint un certain épanouissement, ne se sentent pas d'eux-mêmes des anciens.

2.2.) La dynamique entre les groupes de jeunes.

Cette approche du travail éducatif qui donne une place aux différents groupes de jeunes crée une dynamique. Cette dynamique a deux visées. Elle permet aux groupes de faire par eux-mêmes un travail éducatif vis à vis des autres groupes. Elle permet aussi un 'encordage' des plus jeunes.

Chaque groupe a une fonction qui lui est intrinsèquement dévolue.

Le groupe des jeunes en place sert à montrer le fonctionnement du centre aux nouveaux. Ce sont eux qui véhiculent l'image du Studio-P.J.J., ce sont eux qui donnent les 'ficelles' du centre et en expliquent les différentes contraintes. Ils commentent le caractère des différents éducateurs et modèrent leurs propos. Ils donnent la ligne de conduite à tenir lors de l'attente pour l'installation, du moins ils leur expliquent comment eux-mêmes ont fait. De plus, de par leur présence, ils justifient la durée de la procédure d'admission : les nouveaux voient que les jeunes pris en charge sont passés par les mêmes étapes.

Le groupe des arrivants montre à ceux qui sont déjà pris en charge que leur place n'est pas pérenne que ni les appartements ni les éducateurs ne leur appartiennent. Les jeunes en place peuvent ainsi matérialiser et préparer leur départ. Le groupe des nouveaux permet aussi d'inscrire les jeunes actuellement pris en charge dans une continuité, dans l'histoire du Studio-P.J.J.. Le fait de se rendre régulièrement au centre avant la prise en charge donne l'opportunité aux éducateurs de commencer un travail éducatif : ils peuvent approcher et 'accrocher' le nouveau jeune au centre et au collectif. De plus, durant cette période d'attente, les éducateurs anticipent l'arrivée du nouveau, choisissent son appartement avec soin, chaque appartement ayant une spécificité : certains sont dans des quartiers calmes, d'autres sont dans des quartiers très vivants. Durant cette période d'attente, l'équipe étudie la demande réelle du jeune, prévoit quel type de travail devra être fait et ainsi cerne mieux sa personnalité.

Le dernier groupe est celui des anciens. Il a une fonction très importante dans le Studio-P.J.J.. Certains reviennent régulièrement, d'autres épisodiquement pour déjeuner. C'est pour eux l'occasion de rencontrer les nouveaux jeunes. Le dialogue avec les nouveaux se fait facilement : l'identification est souvent très forte. Les nouveaux savent que les anciens sont passés par les mêmes 'galères' et les mêmes épreuves qu'eux. Ils sont donc attentifs à leurs propos et à leur devenir. Il est évident que cela n'a pas le même effet si c'est un éducateur qui explique à un jeune que

fréquenter son quartier ne l'amènera nulle part ou si c'est un aîné qui a connu les mêmes problèmes et dilemmes que lui, qui le met en garde. Le devenir 'réalisé' des anciens permet aussi aux jeunes en place de se projeter dans le futur. Cela les motive, ils voient qu'un Destin est possible, que l'on peut devenir 'quelqu'un' après le Studio-P.J.J. et cela, même si on a eu un passé très difficile. Certains jeunes sont devenus artistes, d'autres fonctionnaires, d'autres commerçants. Un jeune m'a dit : « il y en a même un qui vient en Porsche ! On peut dire qu'il a réussi ! Il arrive et il se gare devant l'entrée. » Les jeunes sont aussi témoins des échecs des anciens. Ils les portent comme une épée de Damoclès. Un petit nombre d'anciens purgent de longues peines de prison. Ces aînés, ils les connaissent ou ont entendu parler d'eux. L'échec, la prison est une réalité 'vraiment vraie' pour eux. Ils la voient et la vivent.

3) Le Studio-P.J.J. un lieu de résilience²⁹ ?

3.1.) Un lieu 'ressource' ?

La construction de la prise en charge fait du Studio-P.J.J. un lieu symbolique. Les jeunes doivent toutes les semaines passer au local du Studio-P.J.J. notamment pour récupérer leur allocation hebdomadaire (quatre-vingts euros). Ils donnent en échange tous les tickets de caisse justifiant les dépenses de l'allocation de la semaine précédente. La journée de distribution de l'argent est le lundi. Ce jour-là un repas est organisé pour ceux qui peuvent venir pendant la journée, des barquettes sont préparées pour ceux qui travaillent et qui ne peuvent passer que le soir et pour ceux qui le désirent. Une convivialité est donc créée, ils sont attendus. Chaque semaine, ils viennent 'déposer' un peu de leur histoire. Le Studio-P.J.J. fonctionne comme un lieu tampon entre la réalité intérieure d'un jeune et la réalité sociale : c'est un lieu où les

²⁹ « Résilience : En mécanique, chiffre caractérisant la résistance au choc d'un matériau (plus la résilience est grande, plus le métal est résistant. Par analogie, résistance d'une personne ou d'un groupe à des conditions difficiles ; capacité de vivre et de se développer en dépit de circonstances défavorables. [...] Quels sont les ressorts ? Tout d'abord, il y a la constitution. Pour reprendre une analogie de E. J. Antony : une poupée en porcelaine se brise sous le choc, en plastique elle se déforme et en métal, elle reste intacte. Ensuite, il y a l'instinct de conservation dont les racines profondes se trouvent dans les relations du bébé avec sa mère [...]. Enfin, il y a le milieu où s'exercent les influences socio-économique et éducative. Ainsi que le rappelle E.H. Erikson, le développement personnel se poursuit d'un bout à l'autre de l'existence ; l'individu établit de nouvelles relations [...] et change d'orientation sous l'influence de l'interaction sociale. C'est dans ce cadre que les travailleurs sociaux et psychologues peuvent avoir un rôle important à jouer. » Sillamy, Norbert, Dictionnaire de Psychologie, Paris, Larousse-HER, 1999, P. 279, p. 226.

deux composantes souvent en contradiction peuvent s'harmoniser : le Studio-P.J.J. est une aire transitionnelle. La parole au Studio-P.J.J. est une parole libre, libre de tout aspect moraliste, de toute injonction. Les jeunes sentent qu'ils peuvent s'exprimer librement, les éducateurs sont prêts à quasiment tout entendre. Les jeunes viennent avec plaisir 'décompresser' du quotidien car ils sont exposés à toutes formes de situations angoissantes : les refus répétitifs essuyés sur le marché du travail, les contrôles d'identité répétitifs... Il est arrivé que des jeunes qui voulaient abandonner le 'business', mais qui n'avaient pas tout à fait arrêté, rapportent les produits illicites aux éducateurs qui leur ont conseillé évidemment de s'en séparer. Cet exemple montre le degré de confiance qui peut s'installer dans les relations entre l'équipe éducative et les jeunes. Sans ce lien, une partie du travail éducatif ne pourrait être fait.

La force du lien se retrouve aussi dans les propos des jeunes qui voient dans le Studio-P.J.J. un climat 'familial'. Cette expression est très importante quand l'on connaît leur vécu: ils sont pour la plupart d'entre eux en rupture familiale ou ont de mauvaises représentations de la famille. Or, ce n'est pas cette image qui est plaquée sur le Studio-P.J.J. mais une image de famille idéalisée. Le Studio-P.J.J. est donc un 'espace transitionnel' dans lequel les jeunes peuvent déposer leurs idéaux et leurs carences. Le terme d'aire transitionnelle est emprunté à D.W. Winnicott. Ce terme concerne au prime abord les relations entre le nouveau-né et sa mère mais le sens peut être élargi et adapté à toute forme d'expériences de la vie adulte. Winnicott précise que : « Les objets et les phénomènes transitionnels font partie du royaume de l'illusion qui est à la base de l'initiation de l'expérience.[...] »

Cette aire intermédiaire d'expérience, qui n'est pas mise en question quant à son appartenance à la réalité intérieure ou extérieure (partagée), constitue la plus grande partie du vécu du petit enfant (ou de l'adulte en transfert). Elle subsistera tout au long de la vie, dans le mode d'expérimentation interne qui caractérise les arts, la religion, la vie imaginaire [c'est-à-dire les relations sociales où le transfert est très important] et le travail scientifique créatif.

En général, l'objet transitionnel [le Studio-P.J.J.] est progressivement désinvesti, surtout au moment où se développent les intérêts culturels de l'enfant [les intérêts sociaux du jeune : travail...]

De ces considérations émerge l'idée que le paradoxe accepté pourrait avoir une valeur positive. La résolution du paradoxe conduit à une organisation de défenses, qui chez l'adulte, se rencontre sous forme d'une organisation de vrai et de faux soi. »³⁰

Cet espace transitionnel est conservé comme tel grâce aux rythmes des rencontres entre les éducateurs et les jeunes. Il serait beaucoup plus difficile de créer un tel espace dans un foyer avec une prise en charge classique où le quotidien pèse sur les relations. Ici le cadre et le rythme de la prise en charge sont thérapeutiques.

Les rencontres deviennent un besoin pour les jeunes, du moins pendant une période. Ceux qui ne peuvent plus venir le lundi en raison de leurs activités le regrettent. Ils leur manquent 'quelque chose' comme ils le disent.

3.2.) Un travail par rapport aux stigmates.

Les éducateurs peuvent proposer leur aide étant donné qu'ils sont initiés aux stigmates³¹. En effet, par leur profession, leurs études et leur engagement, ils connaissent les stigmates dont les jeunes se sentent victimes. Les éducateurs reconnaissent la douleur et la situation de blocage que les jeunes rencontrent. Ils connaissent aussi, de par leur 'origine du milieu normal', la motivation de la stigmatisation, son mécanisme de mise en place. C'est sur cette double connaissance que se fonde le travail éducatif.

En outre, au Studio-P.J.J., le travail éducatif est fondé sur le groupe dont la prise en compte est primordiale pour obtenir un résultat. Durant leur placement, les jeunes vivent avec d'autres qui endurent le même stigmaté. En créant une dynamique de groupe positive, l'équipe éducative peut travailler sur le stigmaté et ses causes. Le foyer est un lieu où le stigmaté peut vivre, où il peut être inscrit. Cette inscription dans le lieu de vie se fait dans l'optique qu'il y soit consigné, que ce soit son lieu d'échange privilégié, ceci afin de libérer les jeunes de son emprise à l'extérieur du foyer.

Pour que cette inscription se fasse et que le foyer devienne une sorte de 'soupape de pression', il est nécessaire que les jeunes prennent de la distance avec leur ancien groupe d'appartenance. Cette séparation est difficile, néanmoins il faut qu'ils acceptent d'évoluer dans un autre groupe. Pour effectuer ce changement, ils doivent

³⁰ Winnicott, D.W., Jeu et réalité, Paris, Gallimard, 1975, P. 212, p. 25.

³¹ Goffman, Erving, Stigmaté : les usages sociaux des handicaps, Paris, Éditions de minuit, 1975.

arriver à la conclusion que le groupe du foyer correspond mieux à celui de leur réel stigmaté que leur ancien groupe.

Une fois le nouveau groupe accepté, le travail éducatif a pour objet de transformer des individus ‘discrédités’ en individus ‘discréditables’. C'est-à-dire qu'en adhérant au groupe du Studio-P.J.J., les jeunes n'en deviennent par pour autant ‘discréditables’. C'est par la mise en place de faux-semblants qu'ils changent de statut (par exemple le fait d'avoir un domicile fixe, de toucher une allocation, de reprendre les études...). Le faux-semblant consiste à dissimuler, voire à effacer tout symbole qui pourrait être stigmatisant. Les éducateurs amènent donc les jeunes à se cliver : le foyer doit être le lieu où le nouveau stigmaté commun qui unifie le groupe s'exprime tandis que l'extérieur doit être le lieu où le faux-semblant se développe et s'exprime.

La dernière étape consiste à favoriser chez le jeune la disparition de tout sentiment de stigmaté. Cette disparition ne constitue pas un oubli ou une dissimulation du passé mais une transformation de celui-ci en expérience constructive. Ce processus appelé ‘résilience’ est décrit par B. Cyrulnik³². Il donne une très belle métaphore pour expliquer le processus : « Dans tous les cas, le sentiment de soi, sous le regard des autres, peut être remanié, élaboré par des représentations, des actions, des engagements ou des récits. Le concept de résilience, qui n'a rien à voir avec l'invulnérabilité, appartient à la famille des mécanismes de défense, mais il est plus conscient donc plus évolutif, donc maîtrisable et porteur d'espoir.

Ni acier ni surhomme, le résilient ne peut échapper de l'oxymoron (un merveilleux malheur) dont la perle de l'huître pourrait être l'emblème : quand un grain de sable pénètre dans une huître et l'agresse au plus haut point que pour s'en défendre, elle doit sécréter la nacre arrondie, cette réaction de défense donne un bijou dur, brillant et précieux. »³³

4) Le travail par rapport à la distance.

Le système de travail du Studio-P.J.J. utilise la distance. Les appartements sont répartis dans Paris et sa proche banlieue. « La distance ce n'est pas un vide » comme l'explique un des éducateurs mais « c'est ce qu'on y met qui est important ». La

³² Cyrulnik, Boris, Un merveilleux malheur, Paris, Odile Jacob, 2002, P.218.

³³ Cyrulnik, Boris, Un merveilleux malheur, Paris, Odile Jacob, 2002, P.218, p. 187

distance est symbolique, c'est une aire transitionnelle. Les éducateurs la meublent de confiance, de respect de l'individualité donc de respect du libre-arbitre propre à chacun. La manière de symboliser la distance permet aux jeunes pris en charge de s'apercevoir que les actes délictueux qu'ils peuvent commettre ne sont pas faits contre les éducateurs mais contre eux-mêmes.

Le téléphone est par ailleurs un outil de la distance dont nous verrons son utilisation dans le paragraphe V 5..).

L'équipe éducative se réserve tout de même des garde-fous comme par exemple le troisième verrou (nous verrons son utilité dans le V 6.3.)). Une autre garantie est constituée par les relations entretenues avec les différents concierges des immeubles qui témoignent de la bonne conduite des jeunes : en cas de problèmes de bruit ou de voisinage, les concierges ou les voisins ont le numéro de téléphone du Studio-P.J.J.. Ces partenaires informels savent que l'équipe est disponible pour écouter leurs griefs. Lors de mon séjour au Studio-P.J.J., j'ai pu observer la résolution de ce genre de conflit. Des concierges ont appelé pour prévenir les éducateurs des plaintes des résidents à l'encontre des jeunes logés dans l'immeuble. Certains de ces appels étaient justifiés par un comportement des jeunes (principalement le niveau sonore et la présence 'trop régulière d'amis'), d'autres l'étaient moins et n'étaient dus en partie qu'à l'appréhension que suscite la proximité de jeunes de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Quel que soit le cas de figure dans lequel le jeune se trouve, les histoires ont toujours été réglées par l'équipe éducative. Comme la Directrice l'affirme : « Même si la concierge a tort, elle a toujours raison ». Cependant, il est tout de même arrivé aux éducateurs de prendre parti pour le jeune quand les reproches étaient vraiment déplacés et exagérés.

Le travail avec la distance devient ainsi par le biais des outils de l'équipe une 'bonne proximité'.

V Les outils éducatifs.

1) Un regard neuf.

1.1.) Le discours de l'accueil.

Le premier outil utilisé par l'équipe éducative pour approcher un nouveau jeune est un 'regard neuf'. Ce premier contact doit mettre le jeune en confiance et souligner qu'il arrive dans un lieu particulier ayant une identité qui lui est propre. L'équipe éducative accueille le jeune sans lui demander d'expliquer son passé ni l'obliger à y revenir, ce qui le surprend beaucoup. Les jeunes ont été habitués à un fonctionnement, à la procédure institutionnelle et à être ballottés d'institution en institution. Ils ont, ainsi, développé en réaction un discours stéréotypé et aseptisé face à ces institutions dans le but de se protéger et d'arriver à leurs fins. Cette approche, ne les retranchant pas dans leur mécanisme de défense, les prend en quelque sorte à contre-pied : les jeunes peuvent être naturels. De plus, cette approche 'vierge' du jeune n'est pas qu'un effet de rhétorique pour l'amadouer. Les jeunes qui arrivent, doutent souvent de la véracité et de la sincérité des propos des éducateurs mais ils s'aperçoivent avec le temps que le comportement des éducateurs ne change pas. Cette ligne de conduite se retrouve aussi dans la pratique institutionnelle du Studio-P.J.J.: les dossiers des jeunes ne comportent que la mesure de placement au Studio-P.J.J. et aucun élément du passé institutionnel. Un lien de confiance peut réellement s'établir entre les éducateurs et les jeunes ; une fois ce lien construit, les jeunes viennent parler librement de leur passé et de leur famille. Les éducateurs attendent qu'ils soient prêts et qu'ils en ressentent le besoin. Bien sûr, cela n'empêche pas les éducateurs de provoquer certaines conversations par des remarques ou par des anecdotes de leur vie personnelle ou professionnelle. Les éducateurs obtiennent donc, avec le temps toutes les informations sur la vie des jeunes.

1.2.) Le discours face aux problèmes des jeunes.

Pour gérer les problèmes des jeunes, l'équipe éducative utilise le facteur temps de la même manière qu'elle l'a utilisé pour établir le lien de confiance. Les éducateurs

sachant par expérience que l'on ne peut pas forcer personne à régler ses problèmes malgré lui, donnent les moyens aux jeunes de les régler mais ils attendent que ceux-ci soient prêts.

J'ai pu assister à des situations illustrant l'attitude des éducateurs. Un soir, par exemple, alors que j'ai été au Studio-P.J.J., une jeune fille a appelé pour se plaindre du comportement agressif de son ami qui l'avait menacée verbalement. Les éducateurs se doutaient bien que cette relation allait devenir problématique mais ils ne voulaient pas intervenir tant que la jeune fille n'entreprenait pas d'elle-même la démarche de leur expliquer sa situation. Après que la jeune fille se fut confiée, les éducateurs l'ont soutenue par des conseils (aller faire une main courante au commissariat) et par des actions (ils sont allés chez elle pour la rassurer et pour s'assurer que l'ami en question n'était pas dans les alentours). La directrice m'a ensuite expliqué sa position face à ce problème :

« - La directrice : l'histoire de Fatima, de ce soir, est claire. Elle est dans un pétrin pas possible. On savait qu'elle était arrivée ici avec un copain qu'elle nous avait caché et que cela allait arriver. Mais tant qu'elle n'était pas prête à regarder les faits, on ne pouvait rien. Ce soir, elle est enfin prête à les voir parce qu'elle a suffisamment peur. Jusqu'où puis-je aller pour qu'elle arrive à dépasser son problème ? Il y a dû y avoir un passage à l'acte spectaculaire du copain au niveau de son appartement. Si je la vire à la suite de cette histoire, croyez-vous qu'elle va régler son problème ? »

Cette approche n'empêche pas les éducateurs de porter un regard critique sur le comportement des jeunes et de le leur dire. Ils provoquent des confrontations pour pousser le jeune à se prendre en charge. Ils leur arrivent même d'avoir des mots très durs. Quelle que soit la sévérité des mots, ils sont toujours écoutés et respectés par les jeunes même si ceux-ci ont du mal à les entendre. J'ai vu certains jeunes en larmes à la suite de confrontations difficiles avec les éducateurs. Ces pleurs n'étaient pas dus à des humiliations mais à des prises de conscience et à des regrets. Sans ce lien de confiance et de respect, les remontrances n'auraient pas les mêmes impacts : elles engendreraient, soit la violence, soit seraient sans effet.

2) Le travail par les plaisirs du quotidien.

2.1.) L'outil de l'arrivée.

Les éducateurs ont développé un protocole d'accueil et de mise en confiance pour l'arrivée d'un jeune. Ce protocole comprend 'le regard neuf' évoqué dans la partie ci-dessus mais il comprend aussi certains outils matériels.

Le premier d'entre eux est le rituel du 'verre'. Quand un jeune arrive au centre, les éducateurs lui offrent toujours une boisson gazeuse ou un jus de fruits. Le jeune ressent ainsi tout de suite la convivialité inhérente au dispositif auquel il se trouve d'office rattaché.

Le second est le tabac. Le tabac représente souvent un grand enjeu. Il est, dans les institutions, source de conflits entre les éducateurs et les jeunes. Les jeunes veulent fumer quand bon leur semble, les équipes éducatives veulent les limiter, alors ils fument en cachette, c'est une guerre incessante bien souvent stérile. Au Studio-P.J.J., quasiment tous les jeunes fument. Le tabac peut donc devenir un outil éducatif s'il est bien utilisé. Se servir du tabac comme outil, ce n'est pas pousser les jeunes à la consommation, c'est s'en servir comme objet médiateur et comme support. Le tabac devient un objet transitionnel. L'importance d'une cigarette vient de son aspect symbolique. Elle symbolise le monde adulte et le libre arbitre : un adulte 'choisit' de fumer ou non. Les éducateurs en ont conscience. Quand ils reçoivent un jeune pour la première fois, les éducateurs lui proposent toujours une cigarette. Cette cigarette montre au jeune qu'il est libre de choisir son mode de vie, il ne lui sera pas imposé par l'équipe éducative. Accorder à un jeune son libre arbitre, c'est lui accorder d'emblée sa confiance. De plus, pour la plupart d'entre eux, c'est la première fois qu'on les traite en adultes responsables et ils y sont très sensibles. La cigarette sert aussi de test aux éducateurs, on n'accepte pas une cigarette de la part de n'importe qui, surtout quand cette personne symbolise un aspect répressif, ils savent que si le jeune accepte la cigarette, la confiance du jeune est gagnée. La cigarette, quelles qu'en soient les contre-indications médicales, peut être utilisée comme outil éducatif.

2.2.) Le repas au Studio-P.J.J. .

La nourriture joue un grand rôle au Studio-P.J.J.. Cette importance est soulignée par le rapport de la Cour des comptes. (cf. II 1) b)) :

« Les dépenses de nourriture (87 735€) expliquent à elles seules 28% du total des dépenses, soit 281.12€ par mois et par jeune. Elles représentent les trois quarts des dépenses d'alimentation du secteur public de la P.J.J. dans le département. »

Un grand repas, auquel les jeunes sont conviés, est préparé tous les lundis par un des éducateurs. Ce repas, toujours très soigné, donne l'occasion à tous les jeunes de se retrouver avec l'équipe éducative et souvent quelques invités. Les éducateurs invitent des amis à partager le repas : les voisins, les éducateurs de milieu ouvert, le docteur Barraband et même parfois le juge des enfants. Les jeunes peuvent aussi amener leurs amis. Ainsi, il arrive aux éducateurs de suivre informellement les amis des jeunes pris en charge. Ces amis reviennent d'eux-mêmes au Studio-P.J.J. pour déjeuner, demander des conseils ou pour, simplement, discuter avec les éducateurs..

Le repas est un moment où sont lancés des débats: ils peuvent porter sur la vie quotidienne, sur les informations, sur la politique ou tout autre sujet. D'une manière générale, les jeunes viennent au centre pour avoir des 'discussions censées'³⁴ avec les éducateurs sur des sujets qu'ils ne peuvent évoquer avec leurs amis.

Quelle tablée, quand sont réunis juges, jeunes, éducateurs, psychiatres, infirmières et ce dans une bonne humeur qui permet à chacun de transcender son rôle et de personnaliser sa fonction ! Un juge restera toujours un juge mais le fait de le voir à table avec tout le monde humanise son statut. Il devient une personne accessible avec qui on peut discuter et débattre. Ce genre de repas a donc une fonction symbolique et fait partie de l'identité de la structure.

De plus, des barquettes sont préparées pour les jeunes qui veulent rapporter un repas chez eux ou qui n'ont pas pu ou voulu assister au repas. La présence aux repas n'est pas obligatoire. Certains travaillent, d'autres n'ont pas envie de venir en groupe. Il y a une tolérance vis-à-vis de la présence aux repas. Cette tolérance fait partie du travail éducatif. Ce sont souvent les plus âgés qui n'assistent plus aux repas : ils ont eu besoin du groupe à leur arrivée mais ce besoin, grâce à leur évolution, n'existe plus. Ils ont, au contraire, besoin de s'en séparer pour continuer d'évoluer. Cette attitude est respectée par les éducateurs. Les jeunes peuvent donc venir au Studio-P.J.J. plus tard dans l'après-midi. La tolérance est la même vis-à-vis des jeunes qui assistent au repas mais qui ne veulent pas manger. Les éducateurs les incitent à être présent mais ils respectent leur choix.

Ce choix de ne pas manger et de ne pas se mêler au groupe est pour les éducateurs une étape à respecter. J'ai vu pendant mon temps d'observation un jeune évoluant dans ce sens. À mon arrivée, il venait à table avec son baladeur cassettes et sa casquette. Petit

³⁴ Propos tenu par des jeunes du Studio-P.J.J.

à petit, il s'est découvert et a enlevé ses 'écrans de protection'. Aujourd'hui, il prend tous les repas (sauf s'il n'a pas faim), se mêle aux discussions. Il s'est transformé. C'est ainsi que le repas au Studio-P.J.J. devient un temps de travail éducatif.

2.3.) Le libre service.

Le dernier point concernant la gestion de l'outil 'nourriture' est la manière d'utiliser le frigidaire. Celui-ci est toujours libre d'accès. Les jeunes peuvent se servir quand ils le désirent. Cet élément ajoute de la convivialité et rend plus facile l'accroche des jeunes au lieu.

3) L'argent.

3.1.) La place de l'argent au Studio-P.J.J..

L'argent au Studio-P.J.J. joue un rôle très important. Les jeunes reçoivent quatre-vingts euros par semaine. Cette allocation est prévue pour assurer toutes les dépenses de la vie quotidienne. Elle a été augmentée au cours des années à la demande des éducateurs qui souhaitaient que les jeunes aient suffisamment d'argent pour ne pas avoir des fins de semaine trop difficiles et pour leur permettre d'avoir un minimum de vie sociale et ceci, même s'ils n'avaient pas de travail. Lorsque les jeunes ont un travail, l'allocation reste la même. Cette pratique leur permet de faire des économies pour préparer leur future installation. C'est un des buts du placement des jeunes au Studio-P.J.J.. Préparer l'insertion dans la société passe par la constitution d'un capital pour subvenir aux premiers besoins comme la caution d'un appartement, l'achat d'une voiture... 'Mettre de l'argent de côté' fait partie des objectifs de tous les jeunes et c'est un grand sujet de conversation. On entend souvent : « Il y a untel qui est parti du Studio-P.J.J. avec vingt mille francs » ou alors « il y a untel, il a mal assuré, il est parti sans économie. »

3.2.) Le rituel du lundi

Tous les lundis, les jeunes viennent chercher leur allocation. Le rituel est toujours le même. C'est la Directrice qui distribue l'argent. Les jeunes viennent la voir dans son bureau. Ils lui donnent les tickets de caisse qui justifient les dépenses de la semaine précédente. En échange, elle leur donne l'allocation de la nouvelle semaine. Elle profite de ce moment pour discuter avec eux. C'est le moment des négociations et de proposition de projets. C'est aussi le moment des remontrances lorsque, par exemple, les jeunes ne présentent pas de tickets justifiant leurs dépenses parce qu'ils ont oublié de les demander, de les prendre ou les ont perdus. L'examen des tickets permet à la directrice de se rendre compte de leur mode de vie : ce qu'ils achètent, où ils l'achètent éventuellement des sorties et fréquentations. Il arrive que certains jeunes ramassent des tickets dans la rue pour justifier des dépenses mais la directrice, les connaissant suffisamment, n'est pas dupe et différencie les 'vrais tickets' des 'faux tickets'. Ceci a été noté dans le rapport de la Cour des comptes :

« La directrice du Studio-P.J.J. a développé un système d'aides et de cadeaux aux jeunes pris en charge par le service : chaque jeune se voit remettre entre 60 et 106€ en espèces pour ses dépenses d'entretien et d'alimentation. Pour obtenir leur argent de poche, les mineurs pris en charge doivent rapporter des « tickets de caisse », dont plusieurs, du propre avis de la directrice, sont « ramassés dans la rue ». »

La directrice travaille par rapport à ces tickets en prenant en compte l'évolution des 'vrais dépenses'.

Une dernière contrainte s'ajoute à la justification des dépenses. Les tickets de caisse sont transmis à l'administration départementale qui les vérifie. Or, l'administration refuse certaines dépenses 'vraies' comme par exemple les recharges de téléphone portable ou l'achat de musique. De la même manière, les jeunes ne peuvent pas justifier leur dépense par des tickets représentant des dépenses d'alcool, même si elles sont tout à fait occasionnelles et se justifient par une réception dans leur appartement. Ces refus de l'administration s'expliquent par le fait que les jeunes dépensent l'argent public. Les jeunes sont donc obligés d'apporter au Studio-P.J.J. des tickets 'aseptisés', 'des tickets de foyer' comme ils les appellent. On peut donc regretter cette incitation implicite au manque de transparence.

L'équipe éducative a réussi à tirer un profit de cette situation pour effectuer un travail éducatif. La prise en compte de ces contraintes permet d'effectuer un travail sur les stigmates et sur les apparences. Une partie importante de la vie en société est fondée sur le pacte tacite des apparences or les jeunes apprennent par le biais de ces

obligations à travailler sur celle-ci. C'est ce travail sur les apparences qui donne des clefs au jeune pour s'intégrer dans notre système social.

4) Le territoire.

Un des supports du travail de l'équipe éducative est le travail de territoire. Ce travail concourt à réduire la distance entre le jeune et l'institution et à contenir le jeune. Les éducateurs connaissent les quartiers dans lesquels résident les jeunes, leurs voisins, leurs concierges et certains commerçants. Ils ont des contacts réguliers avec eux au moment des visites d'appartements ou par téléphone. Ce travail du territoire est aussi effectué dans le quartier où se situe le Studio-P.J.J.. Les jeunes le savent et se sentent indirectement protégés et surveillés. Ils savent qu'ils ont intérêt à se tenir correctement dans le périmètre autour du Studio-P.J.J. et autour de leur logement. Ce travail de territoire permet aux jeunes de ne pas être envahis par leurs amis qui auraient vite fait de profiter de l'appartement. Il permet aussi aux jeunes de s'intégrer plus facilement dans le tissu social du quartier : ils ne sont pas anonymes. Les éducateurs vont, par exemple, les présenter lors de l'installation au concierge et aux différents protagonistes connus du quartier. Ce type de travail est un héritage du travail en milieu ouvert qui demande une connaissance du quartier dans lequel le jeune évolue.

5) Les autres outils de contenance.

Les deux autres outils de contenance sont l'obligation de présence au centre et le téléphone.

Les jeunes ont l'obligation de se rendre au Studio-P.J.J. au moins une fois par semaine. Cette obligation peut être modulée. Les éducateurs peuvent demander à certains jeunes de venir au Studio-P.J.J. tous les jours. Ils le font s'ils sentent que le jeune ne va pas bien et qu'il a besoin d'une période avec un suivi plus intense ou si celui-ci a une attitude incorrecte. Une attitude non correcte peut être par exemple le non-respect des engagements vis-à-vis de l'appartement ou l'absence de recherche ou de réalisation de projet.

Le téléphone est aussi un outil de contenance. Au moment de l'installation ou lorsque la vie du jeune est trouble, la directrice l'appelle régulièrement: matin et soir s'il le faut, et ce pendant une période qu'elle fixe.

Une permanence téléphonique est assurée au Studio-P.J.J.. Le répondeur reste branché en permanence. Ce travail par le biais du téléphone demande, lui aussi, une grande disponibilité :

« - La directrice : On n'est pas inscrit dans des horaires précis. Il y a des obligations de service. On a des obligations de prise en charge. On a des obligations concernant les gamins. Cela se traduit par le fait que le dispositif est ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre. On est d'astreinte un week-end sur trois ; ces jours-là, on prend le téléphone et l'on s'occupe de tout. »

Cette obligation de disponibilité s'explique par le 'profil' des jeunes :

« -La directrice : Ils ont une fragilité en eux qu'ils peuvent garder longtemps. C'est pour ça que le Studio-P.J.J. ne ferme jamais. Ils ne sont donc jamais délaissés. Le soir, par exemple, je l'écoute avant de me coucher. »

Cette écoute constante et cette disponibilité de la part des éducateurs permettent aux jeunes de se sentir soutenus et donc en sécurité. Il arrive même, que certains appellent uniquement pour laisser un message sur le répondeur pour informer l'équipe éducative qu'ils sont en train d'affronter une difficulté. Cette dimension de 'l'outil répondeur' est prise en compte par l'équipe éducative qui choisit de différer ou non la réponse en fonction de ce qu'elle pense être de la demande réelle du jeune.

Le dernier aspect du travail éducatif concerne la gestion du téléphone. Tous les jeunes ont un poste fixe chez eux, ils sont responsables leur consommation bien qu'ils ne paient pas la facture.

6) L'appartement.

6.1.) Les enjeux de l'appartement.

L'appartement est le principal outil de l'équipe éducative. Les jeunes placés au Studio-P.J.J. ont souvent eu de mauvaises expériences en foyer : nombreux sont ceux qui ont été renvoyés. Ils sont marqués comme ayant des problèmes avec la vie en collectivité. Cet appartement leur donne l'indépendance et leur permet de se retrouver bien que cet appartement ne leur appartient pas. C'est par cet aspect transitoire que

l'appartement se veut un tremplin dans la société. Le regarder comme une étape et donc éviter le trop grand investissement des jeunes dans l'appartement demande également un travail important. Le trop grand investissement des jeunes dans l'appartement pourrait leur être préjudiciable à la fin de leur prise en charge : au lieu d'être une étape le placement au Studio-P.J.J. deviendrait une rupture supplémentaire. Les éducateurs travaillent aussi pour que l'appartement ne devienne pas un dû mais qu'il reste un élément du contrat passé avec le jeune : l'engagement du jeune stipulant que celui-ci doit avoir un projet ou qu'il travaille à son élaboration.

Pour préserver à la fois les jeunes et l'appartement, les éducateurs disposent de deux éléments : la négociation et le troisième verrou.

6.2.) La négociation

Un ensemble de règles est fixé pour les appartements. Chaque jeune doit y habiter seul, ne pas avoir d'animaux, ne pas changer les meubles (les appartements sont meublés), ils ne doivent pas recevoir trop de monde. Toutes ces règles ont été fixées pour garder les appartements comme outil éducatif, pour préserver les jeunes, pour préserver les appartements et pour éviter les abus. Ces règles peuvent paraître strictes, elles permettent essentiellement d'éviter les abus mais elles peuvent être aménagées.

On s'aperçoit, par exemple, que certains jeunes ont, malgré l'interdiction, des petits animaux. Ces animaux seront tolérés par les éducateurs à la condition d'être de petits. Il serait dommage de renvoyer un jeune pour un chat mais, il serait surtout dommage de ne pas entendre sa demande : avoir un animal c'est avoir une présence affective à la maison. Cette présence est très importante pour l'épanouissement d'un jeune surtout s'il est carencé affectif, l'animal devient un outil éducatif. La négociation est donc possible.

Le deuxième type de négociation se fait au niveau de l'aménagement de l'appartement. Ce sont les négociations 'les plus dures'. Comme nous le disions, les appartements sont meublés sobrement mais confortablement. Certains jeunes veulent pendant leur séjour changer les meubles, acheter des objets ménagers de type micro-onde, lave-linge... Les objets ménagers sont souvent non négociables. La machine à laver représente trop de risques de dégât des eaux. Les seules modifications d'aménagement dont j'ai pu voir les négociations aboutir sont le changement d'un lit

une place, en lit deux places. Ces négociations ont duré plusieurs mois. Le fait qu'il y ait de longues négociations rappelle aux jeunes qu'ils ne sont pas chez eux et que l'appartement ne leur est pas offert. Elles permettent aussi aux éducateurs de construire des liens de confiance et en même temps elles leur permettent de connaître les désirs et les aspirations des jeunes. L'acte négociation implique un respect et d'estime de l'Autre. Les négociations peuvent aboutir à autoriser un jeune à vivre avec son(sa) conjoint(e) ou du moins à ce que l'équipe 'ferme les yeux'. Le lien d'amour est particulièrement important pour ces jeunes qui ont souvent vécu un terrible manque d'amour et d'affection. Un des jeunes me confiait que sans le Studio-P.J.J. il aurait été perdu, le Studio-P.J.J. lui avait apporté une stabilité dans le domaine social, il ajoutait que l'équilibre dans le domaine affectif lui avait été apporté par son amie. Pourquoi lui enlever une partie de ce fragile équilibre par des règles trop rigides et non négociables ? D'autres jeunes ont intégré le Studio-P.J.J. avec leur conjoint et leur enfant. Prendre en charge la jeune femme, obligeaient les éducateurs à accepter d'héberger aussi le reste de la famille : on ne peut pas sous prétexte d'une prise en charge individualisée refuser d'accueillir un enfant et un conjoint. La prise en charge aurait été refusée par la jeune en question et elle serait restée avec sa famille et ses problèmes.

Toutes les situations de concubinage ne sont pas pour autant négociables. Il y a un interdit quand le concubinage se transforme en squat. Pour faire respecter ses interdictions il y a le troisième verrou.

6.3.) Le troisième verrou.

Chaque appartement a trois verrous sur la porte. Les jeunes ont les clefs de deux verrous mais pas les clefs du troisième. Seule l'équipe éducative a les clefs de celui-ci. Ce verrou permet à l'équipe éducative de fermer l'appartement au jeune. Elle ne correspond pas à un renvoi du jeune mais à un moyen de pression sur celui-ci. Si l'équipe en vient à se servir du troisième verrou, elle prévient le juge du jeune et lui explique les motifs de la fermeture de l'appartement. Les jeunes gardent leur appartement mais ne peuvent pas y revenir tant que l'équipe éducative ne lui rouvre pas la porte.

Cette mesure est une mesure de dernier recours. Le troisième verrou n'a pas été souvent utilisé mais suffisamment pour que les jeunes sachent que le verrou n'est pas

une menace en l'air. Il joue le rôle d'une épée de Damoclès et de garde fou. L'équipe s'en est servie après de nombreux avertissements quand les jeunes continuaient de vivre dans la délinquance et quand ils ne faisaient aucun projet. La période la plus longue de fermeture d'appartement a duré trois mois. Au bout de trois mois, le jeune est revenu au Studio-P.J.J. Il n'a pas réintégré son appartement immédiatement, il a dû venir pendant quelques semaines tous les jours au Studio-P.J.J. et ce n'est qu'après cette période de recadrage qu'il a pu se réinstaller. Une fois cette étape passée, le placement du jeune a été beaucoup plus profitable.

7) L'engagement des éducateurs.

7.1.) Préserver les jeunes.

« -La directrice : l'objectif est toujours de garantir la sécurité des gamins. »

Les éducateurs s'engagent vis-à-vis des jeunes à garantir leur protection ce qui signifie les protéger des autres et d'eux-mêmes. Cette sécurisation passe par l'édition de règles de vie dans les appartements (interdiction d'introduire durablement des pairs...) dont l'équipe éducative est garante. Il est arrivé que les éducateurs interviennent dans l'appartement d'un jeune qui n'arrivait pas à déloger des connaissances qui avait élu domicile chez lui. Ces actions demandent de savoir faire preuve de patience, de fermeté et de beaucoup de sang froid. Les habitants non désirés ont souvent des molosses et ne paraissent pas toujours très conciliants. La directrice m'a raconté quelques épisodes de négociations qui n'ont pas été très simples et qui ont demandé une nuit. Ces actions sont menées à la suite de plainte du voisinage ou du jeune lui-même. Une fois les 'indésirables' délogés, les éducateurs en informent le voisinage et l'assurent de leur disponibilité en cas de nouveau problème.

7.2.) Les projets.

Les éducateurs s'engagent aussi à soutenir les projets personnels des jeunes. Les projets individuels étant variés, l'équipe éducative peut les soutenir financièrement et humainement en fonction de l'implication demandée. Par exemple,

certains jeunes qui veulent reprendre leur scolarité ont négocié, avec le Studio-P.J.J., l'embauche d'un professeur pour avoir des cours de soutien.

L'équipe éducative soutient les jeunes dans leurs démarches administratives.

Quand les jeunes ont des entretiens d'embauche importants, ils appellent le Studio-P.J.J. ou passent pour préparer l'entretien, faire des mises en scène et pour se rassurer. Le soutien est le même pour les démarches avec leur juge. Il arrive ainsi qu'un membre de l'équipe éducative aille soutenir un jeune quand il rencontre son juge, ce pour s'assurer du bon déroulement de l'entretien.

On peut aussi ajouter au soutien des projets la possibilité pour les jeunes du Studio-P.J.J. de passer leur permis de conduire. Tous les jeunes s'ils le demandent peuvent être inscrits dans une auto-école.

7.3.) La prison.

Le Studio-P.J.J. et l'équipe éducative prennent des engagements de prise en charge vis-à-vis des jeunes. Cet engagement s'arrête-t-il quand les jeunes se mettent en situation 'd'échec', comme la prison peut l'être ?

L'engagement ne s'arrête pas, l'équipe éducative a choisi de continuer à suivre le jeune mais de manière indirecte. Les éducateurs ne vont pas le voir en prison mais lui écrivent, lui envoient de l'argent et lui gardent sa place. La position de l'équipe éducative est la suivante : Le jeune a commis des actes délictueux, il doit en assumer les conséquences. Les éducateurs choisissent de ne pas voir le jeune étant donné qu'il a 'choisi' de rompre la prise en charge. Durant son séjour en univers carcéral, ils lui écrivent pour maintenir un rapport à l'extérieur et un rapport éducatif, ces lettres sont souvent virulentes. Ils lui envoient aussi de l'argent parce que leur engagement vis-à-vis du jeune continu et parce qu'ils sont lucides sur la situation des prisons en France : ils ne veulent pas que 'leur' jeune soit obligé d'emprunter de l'argent à d'autres personnes incarcérées et donc d'être redevable vis-à-vis d'eux. À la sortie, le jeune retrouve sa place pas forcément dans le même studio.

La directrice m'a raconté la sortie de prison des jeunes (je n'y ai pas assisté directement pendant mon temps d'observation). Ils arrivent au Studio-P.J.J. et se tiennent dans le bureau d'entrée avec un walkman sur les oreilles et une casquette sur la tête. Ils ne parlent à personne. C'est le moment de décompression. Ils ne supportent plus la collectivité ni la vie à l'extérieur. Ce moment peut s'étaler sur plusieurs

semaines. Puis, petit à petit, les jeunes se joignent au groupe (il y a toujours un couvert pour eux à table) et reprennent leur place au sein de celui-ci.

8) les stratégies d'équipe.

8.1.) Les différents rôles.

L'équipe du Studio-P.J.J. est une équipe qui travaille dans la cohérence. C'est une équipe soudée où les rôles, tenant à la fois des statuts et des personnalités des différents membres, sont travaillés. L'équipe fonctionne grâce à un équilibre où chacun a une place qu'il cultive. Les approches d'un problème sont abordées différemment selon le membre de l'équipe sollicité. Cette différence travaillée par le biais des personnalités se transforme en complémentarité donc en richesse pour l'équipe et non pas en clivage et en distension. Cultiver la polyvalence des personnalités de l'équipe permet de développer pour les jeunes un spectre d'ancrage plus large. Si dans une équipe qui a les mêmes croyances éducatives, il n'y a que l'uniformité professionnelle qui transparait sans laisser de place à l'individualité, elle se transforme alors, en un ensemble de personnes sans intérêt.

Voici la première étape de la construction de l'équilibre avant l'arrivée de Madame Prada. La directrice avait et a le rôle de l'autorité. C'est elle qui représente la loi, c'est elle qui fait les 'sermons' et c'est avec elle que se font les négociations pour tous les sujets délicats. L'éducateur représente le 'contre-pouvoir' dans le sens où la directrice représente le formel (argent, tickets de caisse, travail) et l'éducateur l'informel. La personnalité de l'éducateur, l'endroit où il se trouve le plus souvent (la cuisine) et son approche le conduisent à jouer ce rôle. La directrice m'a confié qu'approcher les jeunes, faire 'tomber' les barrières et les accrocher au groupe ne sont pas des qualités son caractère mais de celui de l'éducateur. Les jeunes se confient à lui, lui racontent volontiers leurs problèmes. En fonction du problème et de ses enjeux, il peut en informer l'équipe. Voici un extrait de l'entretien avec la directrice qui m'explique pourquoi certaines choses ne sont pas dites.

« - ... Parce que je pense que l'on n'est pas obligé de tout ce dire. Le docteur Barraband garde des choses pour lui, Monsieur Moïse et madame Prada aussi. Personne n'est dupe. Cela renforce le système de confiance et donc la confiance que les gosses peuvent avoir. Ils savent très vite si c'est quelqu'un parle trop. »

Ils formaient un 'couple' c'est-à-dire qu'ils étaient deux personnalités différentes mais formaient un tout. Ce fonctionnement s'est élaboré grâce aux apports des réunions d'équipe d'analyse des pratiques.

Avec l'arrivée d'une nouvelle éducatrice, un équilibre nouveau s'est établi. L'éducatrice a permis aux jeunes d'avoir une écoute féminine et un nouveau point de vue. Son seuil de tolérance ou d'intolérance est différent de celui de l'autre éducateur ce qui permet d'accrocher d'autres jeunes et d'accrocher différemment ceux qui sont déjà en place. Ce nouveau regard a permis assez rapidement de débloquent une situation difficile que l'équipe éducative n'arrivait pas à résoudre. Il s'agissait d'un jeune qui se travestissait et se prostituait. L'équipe éducative était dans une impasse notamment à cause de ses pratiques sexuelles et de ce qu'il renvoyait à l'équipe et aux autres jeunes de par son aspect provocant. C'est avec Madame Prada que l'accroche s'est faite et qu'un travail éducatif a pu être fait.

L'équilibre se fait aussi dans les remontrances : chaque éducateur a son 'domaine' bien que chacun puisse intervenir sur tout : la directrice s'occupe en général du domaine de l'activité professionnelle, l'éducateur est souvent celui qui écrit aux jeunes quand ceux-ci vont en prison et l'éducatrice s'occupe plus des projets et des démarches administratives.

Toute cette notion d'équilibre est travaillée par l'équipe. La liberté de parole est à la fois la cause et la conséquence de l'équilibre. Elle en est la cause parce que, sans cette liberté de parole et donc sans la confiance qui en résulte, l'équilibre ne se serait pas créé. Elle en est la conséquence car sans cet équilibre qui met en avant l'individualité des professionnels, la liberté de parole n'existerait pas. Cette dynamique a demandé beaucoup de travail.

8.2.) La stratégie du détour.

La stratégie du détour est une stratégie éducative qui a pour but d'amener un individu à une réaction ou à un résultat escompté et ce sans le contraindre. Cette stratégie a pour but d'amener l'utilisateur à s'approprier le travail sur lui. Ce travail de 'non injonction' est possible grâce à plusieurs éléments : la remise en cause des certitudes des éducateurs par le biais du travail avec la pédopsychiatrie et la prise en charge à long terme des jeunes. L'équipe éducative est souvent très clairvoyante par rapport aux difficultés rencontrées par les jeunes mais elle est consciente qu'elle ne

peut pas les forcer à changer. Tant que les jeunes ne prennent pas ou ne veulent pas prendre conscience de leurs problèmes qui les empêchent de s'épanouir, l'équipe éducative ne peut pas travailler directement sur le fond. Elle ne peut qu'aménager la prise en charge pour que celle-ci favorise sur le long terme la prise de conscience. La deuxième technique de la stratégie du détour est de créer des 'électrochocs' pour pousser les jeunes à cette prise de conscience. Ces électrochocs peuvent être par exemple les 'engueulades', l'obligation pour le jeune de venir au Studio-P.J.J. tous les jours ou au contraire l'interdiction de venir au Studio-P.J.J. tous les jours dans le but que celui-ci se retrouve seul face à lui-même. Le dernier type d'électrochoc éducatif est l'utilisation du troisième verrou de la porte de sa chambre.

Conclusion

Cette étude de terrain, portant sur une structure départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse -le Studio-P.J.J.-, avait un double objet : cerner la dynamique du dispositif éducatif et cerner la population accueillie.

Cerner cette structure présentée comme étant ‘à la marge de marge’ représentait un objectif difficile à réaliser. Or, il représentait l’essence même de la recherche. Une des difficultés résidait dans le fait que cette structure a été forgée par des individus et non par une volonté institutionnelle. Il nous a donc fallu pour appréhender son fonctionnement essayer de comprendre les différentes personnalités à l’origine du Studio-P.J.J..

Dans la première partie, nous avons présenté le cadre de l’enquête dont la définition est primordiale. Nous avons choisi, parmi les différentes manières d’aborder une institution, une enquête de terrain avec une approche d’observation participante. Nous avons expliqué dans cette partie les étapes de l’enquête et le soutien théorique qui justifie l’approche et la méthode choisie.

Dans une deuxième partie, nous avons présenté la structure étudiée. Ce développement comprend l’historique de la création, la présentation des membres de l’équipe par le biais d’entretiens retranscrits intégralement et l’explication du fonctionnement du partenariat. Celui-ci nous a permis de définir le dispositif et l’idéologie sur lesquels le Studio-P.J.J. a été fondé.

Dans une troisième partie, nous vous avons présenté les jeunes accueillis. Elle comprenait une synthèse des dossiers et quelques traits qui caractérisent les jeunes avant leur arrivée au sein de l’institution. Ensuite, cette partie se centrait sur les jeunes pendant leur placement : les étapes par lesquelles les jeunes passent au Studio-P.J.J. et leur ressenti vis-à-vis de la structure. Cette partie a été travaillée par le biais d’entretiens informels et formels. Les entretiens ne sont pas retranscrits ici pour des raisons déontologiques.

Dans une quatrième partie, nous avons présenté le fonctionnement institutionnel du Studio-P.J.J. : l'admission, le travail sur le collectif et celui sur la faculté de résilience des jeunes. Par ces trois points, nous avons appréhendé l'approche concrète globale du travail éducatif par une approche macro-éducative.

Dans la dernière partie nous avons présenté l'arsenal des outils développé par le centre. Cette partie se différencie de la précédente dans le fait que c'est une approche micro-éducative. Nous avons défini huit outils : le regard neuf, les plaisirs du quotidien, l'argent, le territoire, la contenance, l'appartement, l'engagement de l'équipe éducative et sa stratégie d'équipe.

Ce travail est le fruit d'une période d'observation de six mois, il pourra être complété par de futures observations en vue de constituer les bases d'une étude sur le devenir des jeunes placés au sein de cette institution. Cette question du devenir est cruciale. Le but du placement est de favoriser l'insertion des jeunes. Elle s'étaye sur plusieurs niveaux : professionnel, social et personnel. Or la portée de l'investissement de l'équipe éducative est difficilement quantifiable. Ceci est dû à l'organisation du système de placement et au faible nombre d'études sur le devenir. Les interrogations récurrentes d'une équipe éducative découlent de ce manque d'information : Que sont devenus les jeunes ? Qu'est-ce qui les a marqués durant leur passage ? Les axes sur lesquels a porté notre travail éducatif ont-ils donné leurs fruits ?

L'enquête sur le devenir pourrait permettre de répondre à ces questions.

Bibliographie

Références sociologiques.

Berthelot, Jean Michel, *in* Dictionnaire de sociologie, sous la direction de A. Akoun et P. Ansart, Dictionnaires Le Robert/Le seuil, 1999, P. 587.

Boudon, Raymond, *in* Dictionnaire de sociologie, sous la direction de A. Akoun et P. Ansart, Dictionnaires Le Robert/Le seuil, 1999, P. 587.

Bourdieu, Pierre, La Misère du Monde, sous la direction de Pierre Bourdieu, Paris, Ed du Seuil, 1998, P. 1460.

Corbillon, M., Dulery, A., Mackiewicz, M.P., Après les Cèdres bleus... quel devenir à l'issue d'un placement dans une maison d'enfants ?, Geris, rapport final, juin 1997, P. 111

Frechon, Isabelle, Être placées à l'adolescence... et après ?, Vaucresson, AERES-diffusion, 2001, P. 210

Goffman, Erving, Stigmate : les usages sociaux des handicaps, Paris, Éditions de minuit, 1975.

Howard S. Becker, Outsiders, une étude de la déviance., Paris, A.-M. Métailié, 1995, P. 247

Javeau, Claude, *in* Dictionnaire de sociologie, sous la direction de A. Akoun et P. Ansart, Dictionnaires Le Robert/Le seuil, 1999, P. 587.

Whyte, W.F., Street corner society. La structure d'un quartier italo-américain, traduction : La structure sociale d'un quartier italo-américain, Paris, La découverte, 1996, P. 399

Références Psychanalytiques et psychologiques

Cyrulnik, Boris, Un merveilleux malheur, Paris, Odile Jacob, 2002, P.218.

Jeanneau, Augustin, Dictionnaire internationale de la psychanalyse, Ss la direction de Alain de Mijolla, Paris, Calmann-Lévy, 2002, 2 vol., P. 2017

Laplanche, J., Pontalis, J.-B., Vocabulaire de la Psychanalyse, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, P.523.

Sillamy, Norbert, Dictionnaire de Psychologie, Paris, Larousse-HER, 1999, P. 279.

Winnicott, D.W., Jeu et réalité, Paris, Gallimard, 1975,P. 212.

Documents institutionnels :

CNFE-P.J.J., Etude du devenir des jeunes suivis par la protection judiciaire de la jeunesse. Projet de mise en place d'un dispositif d'appui aux établissements et services de la P.J.J., 2003.

Ministère de la Justice, direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Brochure, octobre 2002

Studio-P.J.J., Rapport d'activité 1998-1999-2000, 2000

Textes de loi.

Code de l'action sociale et des familles

Code pénal

Code civil

Autre :

Libération (11/02/1993)

Table des matières.

INTRODUCTION	4
AVANT PROPOS.	8
I CADRE ET METHODE D'ENQUETE	11
1) LE DEROULEMENT DE L'ENQUETE.	11
1.1.) <i>La prise de contact.</i>	11
1.2.) <i>L'investissement.</i>	12
1.3.) <i>L'enquête</i>	12
2) LE SOUTIEN THEORIQUE.....	14
2.1.) <i>Le cadre théorique fourni par l'école de Chicago.</i>	14
2.1.1) <i>L'observation participante</i>	14
2.1.2.) <i>L'étude des enjeux éducatifs</i>	17
2.2.) <i>La méthode d'entretien</i>	20
2.3.) <i>L'analyse du travail des éducateurs</i>	22
II / LE STUDIO-P.J.J. : UNE STRUCTURE DE LA P.J.J.	23
1) PRESENTATION DU STUDIO-P.J.J.	23
1.1.) <i>L'historique de la création</i>	23
1.2.) <i>Le Studio-P.J.J. : Un centre avec une identité.</i>	25
1.2.1.) <i>Le refus du renvoi.</i>	25
1.2.2.) <i>L'injection thérapeutique.</i>	27
1.2.3.) <i>L'ouverture sur l'extérieur.</i>	28
2) L'EQUIPE STUDIO-P.J.J.....	33
2.1.) <i>Présentation générale de l'équipe</i>	33
2.2.) <i>Entretien avec l'éducatrice.</i>	35
La formation.	35
L'avant Studio-P.J.J.	36
Le Studio-P.J.J.	39
2.3.) <i>Entretien avec l'éducateur.</i>	47
La Formation.	47
L'avant Studio-P.J.J.	49
Le Studio-P.J.J.	52
3) UNE STRUCTURE EN PARTENARIAT.	60

3.1.) ...Avec le milieu ouvert.....	60
3.2.) ...Avec la pédopsychiatrie.....	62
La Formation.....	64
Le secteur.....	65
La volonté de Partenariat.....	65
La construction du partenariat avec le Studio-P.J.J.....	67
Le double partenariat.....	68
Le parallèle entre la prise en charge analytique.....	71
et la prise en charge au Studio-P.J.J.....	71
L'exclusion.....	73
Les jeunes.....	73
Les autres partenariats.....	74
Les attaques contre le Studio-P.J.J.....	75
3.3.) ...Avec la Justice.....	77
III LES JEUNES.....	78
1) 'PHOTOGRAPHIE JURIDIQUE' DES JEUNES DU CENTRE.....	78
2) L'AVANT STUDIO-P.J.J.....	79
2.1.) <i>Les institutions</i>	79
2.2.) <i>La rue</i>	82
2.2.1.) Vivre la rue.....	82
2.2.2.) Le quartier.....	83
2.3.) <i>Les 'incasables'</i>	84
2.3.1.) La vie en collectivité.....	84
2.3.2.) 'Borderline'.....	85
3) LES ETAPES PENDANT LE STUDIO-P.J.J.....	86
4) L'ENVIE DE NORME.....	87
5) LE RESENTI VIS-A-VIS DU STUDIO-P.J.J.....	88
5.1.) <i>'Le Studio-P.J.J., c'est le meilleur lieu de placement'</i>	88
5.2.) <i>'Le Studio-P.J.J. c'est à double-tranchant.'</i>	89
IV LE FONCTIONNEMENT DU STUDIO-P.J.J.....	91
1) L'ADMISSION AU STUDIO-P.J.J.....	91
2) L'IMPORTANCE DU COLLECTIF.....	93

2.1.) <i>Les différents groupes de jeunes.</i>	93
2.2.) <i>La dynamique entre les groupes de jeunes.</i>	94
3) LE STUDIO-P.J.J. UN LIEU DE RESILIENCE ?	95
3.1.) <i>Un lieu 'ressource' ?</i>	95
3.2.) <i>Un travail par rapport aux stigmates.</i>	97
4) LE TRAVAIL PAR RAPPORT A LA DISTANCE.....	98
V LES OUTILS EDUCATIFS.....	100
1) UN REGARD NEUF.....	100
1.1.) <i>Le discours de l'accueil.</i>	100
1.2.) <i>Le discours face aux problèmes des jeunes.</i>	100
2) LE TRAVAIL PAR LES PLAISIRS DU QUOTIDIEN.....	101
2.1.) <i>L'outil de l'arrivée.</i>	101
2.2.) <i>Le repas au Studio-P.J.J.</i>	102
2.3.) <i>Le libre service.</i>	104
3) L'ARGENT.....	104
3.1.) <i>La place de l'argent au Studio-P.J.J.</i>	104
3.2.) <i>Le rituel du lundi</i>	104
4) LE TERRITOIRE.....	106
5) LES AUTRES OUTILS DE CONTENANCE.....	106
6) L'APPARTEMENT.....	107
6.1.) <i>Les enjeux de l'appartement.</i>	107
6.2.) <i>La négociation</i>	108
6.3.) <i>Le troisième verrou</i>	109
7) L'ENGAGEMENT DES EDUCATEURS.....	110
7.1.) <i>Préserver les jeunes.</i>	110
7.2.) <i>Les projets.</i>	110
7.3.) <i>La prison.</i>	111
8) LES STRATEGIES D'EQUIPE.....	112
8.1.) <i>Les différents rôles.</i>	112
8.2.) <i>La stratégie du détour.</i>	113
CONCLUSION.....	115
BIBLIOGRAPHIE	117

REFERENCES SOCIOLOGIQUES.....	117
REFERENCES PSYCHANALYTIQUES ET PSYCHOLOGIQUES	118
DOCUMENTS INSTITUTIONNELS :.....	118
TEXTES DE LOI.	119
AUTRE :	119